



Inventaire des initiatives et outils de sensibilisation en mobilité douce



Avec le soutien de :

Ministère de l'écologie
et du développement durable,
Direction des Etudes Economiques
et de l'Evaluation Environnementale,
Région Rhône-Alpes et PACA,
Conseil Général de l'Isère

Inventaire des initiatives de sensibilisation en mobilité douce

Etude de cas dans
les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon,
Midi Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche Comté.

Rapport de recherches bibliographiques



Etude réalisée par :
BARBU Laetitia
FONFREDE Hélène
GENTIL Nelly
GIL Joan
MACLE Loris
SAUDEMONT Mathieu

Mars 2006

Introduction

1- Présentation et contexte du rapport

1ère partie : Tableaux synthétiques des initiatives, expériences et projets

2ème partie : Classification par modes de déplacement puis par régions

1- Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

A. Rhône Alpes

B. Provence Alpes Côte d'Azur

C. Languedoc Roussillon

D. Midi Pyrénées

E. Aquitaine

F. Alsace

G. Lorraine

H. Franche Comté

2- Transports collectifs

Navettes (autobus, autocars, minibus), navettes électriques.
Service régulier et service de transport à la demande.

3- Transports spécifiquement touristiques

Navettes, trains.

4- Covoiturage

5- Modes de déplacement doux

Voie Verte, Véloroute, randonnées pédestres et équestres, balades en calèche.

INDEX

PRÉSENTATION ET CONTEXTE DU RAPPORT

Une première édition de ce rapport a vu le jour en décembre 2003, aujourd'hui Mountain Wilderness, France Nature Environnement et CIPRA France (Commission Internationale pour la protection des Alpes) vous propose une seconde édition mise à jour.

Ce document fait état de diverses expériences concernant la mobilité douce principalement dans les régions de montagne en France. Il dresse un inventaire non exhaustif des outils de sensibilisation, des événements et de la bibliographie en matière de mobilité douce.

Les informations proviennent de sources diverses : ouvrages, brochures, mémoire de maîtrise ou de DESS, sites Internet, des témoignages d'adhérents d'associations recoupés avec des contacts pris avec les structures concernées.

QUID DE LA MOBILITÉ DOUCE DANS LES ESPACES DE MONTAGNE ?

Cette problématique liée à la politique des transports à la fois de niveau national et local s'inscrit comme enjeu capital en terme de développement durable pour les collectivités territoriales. Il s'agit en effet, d'établir un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux, tout en prenant en compte les besoins actuels, comme ceux des générations futures.

La gestion des flux touristiques est, avec la gestion des flux de marchandises, le principal problème posé dans les espaces de montagne.

Ces flux touristiques, en perpétuelle croissance, représentent 20 % de la mobilité journalière de l'arc alpin. Ils engendrent l'implantation d'équipements dans les bassins touristiques (parkings, routes

d'accès, remontées mécaniques...) qui sont très coûteux et bien souvent victimes de leur propre succès.

Le trafic automobile devient la nuisance principale (air, bruit, odeur, espace, santé, mortalité...) pour le développement touristique. Les initiatives de transport doux se multiplient aujourd'hui en France. Ces dernières sont autant d'exemples pouvant inspirer les élus pour mener des politiques volontaristes en la matière, pour trouver des savoirs-faire, des contacts... Les citoyens ne seront pas en reste car ce rapport vous donnera de nombreux exemples de sorties en montagne... sans laisser de traces.

Mais au-delà des politiques volontaristes, la France marque encore en retard certain vis à vis de ses voisins en matière d'initiatives ou d'actions de sensibilisation. Pourtant, ces deux dernières années, ce thème a recueilli un vif intérêt. Les raisons : l'engorgement aux portes des stations, l'augmentation du prix du carburant... mais peut-être aussi la prise de conscience. C'est également aux citoyens de montrer que la demande d'un tourisme sans voiture existe et aux politiques de limiter la place de la voiture dans les villes et en montagne.

UN PARTENARIAT POUR ALLER PLUS LOIN

Les trois associations ont effectué ce travail avec l'aide d'étudiants, de bénévoles, de porteurs de projets ; nous espérons qu'il poursuivra l'élan vers une mobilité différente.

Le Comité français de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes est une organisation non gouvernementale de type loi 1901, née avec CIPRA-International et initialement portée par les parcs nationaux. Refondée en 1991 sous l'impulsion de fédérations et associations de protection et d'usagers de la montagne, CIPRA-France participe à la définition, la promotion et la mise en œuvre d'une poli-

tique globale de développement durable du territoire alpin. Elle s'efforce aussi de créer des ponts entre acteurs des différents pays alpins, afin qu'ils échangent leurs idées et expériences et construisent ensemble un avenir durable dans les Alpes.

France Nature Environnement (Réseau Transports et Mobilités Durables) rassemble plus de 3000 associations réparties sur l'ensemble du territoire qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement. Cette fédération mène des actions

éducatives de sensibilisation à l'environnement.

Mountain Wilderness est une association internationale, qui propose des alternatives pour un développement durable, participe à la préservation des espaces menacés et informe et sensibilise aux enjeux de l'environnement montagnard.

Organisation non gouvernementale (ONG), Mountain Wilderness est présente dans différents pays européens et en Asie.

ORGANISATION DU RAPPORT :

L'inventaire d'initiatives de mobilité douce est organisé en 2 parties :

- Des tableaux regroupent toutes les initiatives, classées par modes de déplacement, puis par région et où figurent également les acteurs de ces initiatives, les personnes cibles, l'état de chacune des expériences.

- Chaque initiative est ensuite présentée sous forme d'une fiche explicative numérotée ce qui permet de faire le lien avec les tableaux.

- Un ou plusieurs logos sont associés aux fiches :

	Payant		Parking		Traîneau
	Route barrée		Piétons		Bateau
	Navette / Bus		Train / Métro		Vélo
	Bus électrique		Taxi		Covoiturage
	Ane / Mule / Cheval		Télésiège		

Les chiffres romains représentent le mode de déplacement :

I : Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

II : Transports collectifs

III : Transports spécifiquement touristiques

IV : Covoiturage

V : Modes de déplacement doux

et les lettres correspondent aux régions dans lesquelles ont eu lieu les initiatives :

A : Rhône Alpes

B : Provence Alpes Côte d'Azur

C : Languedoc Roussillon

D : Midi Pyrénées

E : Aquitaine

F : Alsace

G : Lorraine

H : Franche Comté

Au : Autriche

Ch : Suisse

It : Italie

Afin d'avoir plus de renseignement sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en bas de page de chacune des fiches.



Première partie :
Tableaux synthétiques
des initiatives,
expériences et projets

I ET II : CIRCULATION INTERDITE, LIMITATION ET CONTRÔLE DU STATIONNEMENT, PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES ET NAVETTES SPÉCIFIQUES

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Contrôle du stationnement	Rhône Alpes - Haute Savoie - Avoriaz	Station de ski	SEPA (Société des parkings d'Avoriaz)	Accès en voiture interdit, parkings spéciaux, déplacements dans la station à pied ou en traîneaux.	Les touristes	Dispositif existant	IA1
Circulation et Stationnement	Rhône Alpes - Haute Savoie - Les Gets, vallée d'Aulps	Station de ski et vallée	Communauté de commune de la vallée d'Aulps, les Gets et Morzine	Le "projet village" passe par un nouveau plan de circulation et de stationnement.	Les touristes	En développement	IA2
La gestion du stationnement	Rhône Alpes - Savoie - Val Thorens	Station de ski	Société d'Economie Mixte, commune de Val Thorens	Création d'une SEM, parkings spéciaux reliés à la station par navettes.	Les touristes	En fonctionnement	IA3
Parking et navette	PACA - Hautes Alpes - Névache	Zone de montagne		Circulation coupée aux voitures, parkings contrôlés, navettes payantes.	Les touristes		IB1
Projet de stationnement obligatoire	PACA - Hautes Alpes - Casset	Zone de montagne	La commune de Casset	Projet de parking.	Essentiellement les touristes	En projet	IB2
Projet de parking	PACA - Hautes Alpes - Saint Paul sur Ubaye	Dans deux hameaux	La commune de Saint Paul	Projet de parkings à Fouillouse et Maljasset pour 2004, mise en place d'un compteur de la DDE durant l'été 2003.	Essentiellement les touristes	En projet (2004)	IB3
Contrôle du stationnement	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Pont d'Espagne		La commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, SEM, Espaces Caunterets	Circulation coupée aux voitures, création d'une SEM, parking du Puntas payant.	Réglementation pour tous	Dispositif existant	ID1
Parking et navette	Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées - Piau-Engaly	Station de ski		Parking pour skieurs à la journée, personnel d'accueil, navette pour accéder à la station.	Skieurs à la journée	En fonctionnement	ID2
Parking et navette	Midi-Pyrénées - Hautes- Pyrénées - Aragnouet	Parc national	SIVU et Parc national des Pyrénées	Route barrée, accès payant. Stationnement et navettes payants.	Touristes	En fonctionnement	ID3
Parking et navette	Languedoc-Roussillon - Pyrénées Orientales - Les Bouillouses	Entre ville et station de ski	Conseil Général des Pyrénées Orientales	Fermeture partielle de la RN 60, mise en place de navettes	Touristes et randonneurs	En fonctionnement	ID4

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Transports à la demande	Collectivités de France	Espace rural	Collectivités	Service de transport à la demande	Dispositif pour tous	En fonctionnement	II1
Transdrôme	Rhône Alpes - Drôme/Isère - Secteur de l'arrière pays montagneux des Préalpes	Zone de montagne	Conseil Général de la Drôme	Service de transport à la demande	Dispositif pour tous	En fonctionnement	IIA1
Projet MOBASTO	Rhône Alpes - Drôme - Romans/Bourg de Péage	Ville	Rhôneénergie-Environnement, communes de Lulea, Romans et Bourg de Péage, district de Quedlinburg et Norbotten Energy Network	Projet européen MOBASTO (Mobility Agency in Small Towns)	Dispositif pour tous	En projet	IIA2
Transports régionaux	Rhône Alpes	Agglomérations	SNCF, Régions	TER + Trains urbains	Tous	En fonctionnement	IIA3
Navette intervillage	PACA	Zone de montagne et station de ski	SIVU	Valorisation du domaine skiable	Touristes		IIB1
Gratuité	PACA - Hautes Alpes - Gap		Ville de Gap	Gratuité des transports en commun pour tous	Pour tous	En fonctionnement	IIB2
Distrinavette	Alsace - Bas Rhin - Doistrict de Saverne	Moyenne montagne	Communauté de commune de la région de Saverne	Mimibus pour des transports réguliers et à la demande.	Locaux et public extérieur	En fonctionnement	IIF1
Navette des Crêtes	Lorraine - Vosges - Col Calvaire/Grand Ballon	PNR des Ballons des Vosges	Conseils généraux du Haut Rhin et des Vosges, SM du Parc Régional des Ballons, une société privée de transports	Service de navettes proposé les dimanches et jours fériés de mai à octobre.	Touristes, essentiellement randonneurs	En fonctionnement	IIG1

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR NAVETTES

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Service de navettes	Rhône Alpes - Isère - Bourg d'Oisans - la Béarde	Entre ville et montagne	Entreprise VFD de Grenoble	Service de transport touristique saisonnier sur ligne régulière depuis 1965.	Randonneurs et alpinistes	En fonctionnement	IIIA1
Service "Skibus"	Rhône Alpes - Isère - Autrans	Station de ski	L'Auberge les Hironnelles et Skibus.	L'auberge propose la formule de transport: "Euro Fuaj Skibus".	Touristes d'Autrans	En fonctionnement	IIIA2
Service de navettes gratuites	Rhône Alpes - Haute Savoie - Les Chapieux - la Ville des Glaciers	Portion de route dangereuse	La commune de Chapieux	Expérimentation des navettes en 2002.	Ouvert à tous, essentiellement les touristes	Difficultés rencontrées durant l'été 2002	IIIA3
Carte d'hôte	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamornix	Station de ski et vallée	cartedhote.net	Cartes remises aux touristes et offrant de nombreuses réductions.	Touristes de la vallée	En fonctionnement	IIIA4
Train	Rhône Alpes - C.C.C.Clelles	Entre ville et montagne	Communauté de Communes du Canton de Clelles	Développer le tourisme en transports en commun	Touristes	En fonctionnement	IIIA5
Tram-Train	Rhône Alpes - Haute Savoie - Chamornix	Vallée de l'Arve	ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc)	Le Tram-Train ou " train des neiges " a pour objectif de transformer l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine mais conservera le même réseau des trains et des tramways.	Touristes et résidents	En projet	IIIA6
Le "Train Rouge"	Rhône Alpes - Savoie - Val d'Isère	Station de ski	STVI, société des remontées mécaniques	Desserte en hiver avec 2 lignes complémentaires, ces navettes sont gratuites pour les possesseurs d'un forfait ski.	Touristes de Val d'Isère	En fonctionnement	IIIA7
Regroupement de l'offre de transport et mise en place de navettes	Rhône Alpes et PACA - Isère et Hautes Alpes - Villar d'Arène	GR54	PN Ecrins, commune de Villar d'Arène, office du tourisme de la Grave la Meije, SIVOM la Grave Villar d'Arène	Existence de navettes, taxis... Volonté de faire connaître par un document, volonté de mise en place de navettes spécifiques pour les randonneurs.	Touristes, essentiellement les randonneurs du GR54	Le projet a échoué	IIIA8
Navettes hôtelières privées	Rhône Alpes et PACA - Isère et Hautes Alpes - Saint Christophe en Oisans et Venosc	Service de transport au point d'arrivée du ski hors pistes	L'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe	Utilisation des navettes par les skieurs pour retourner à leur voiture, gratuites pour les clients de l'hôtel restaurant.	Touristes, essentiellement les skieurs hors pistes	En fonctionnement l'hiver, système non envisageable l'été	IIIA9
Ski en bus	Rhône Alpes - Isère	Stations de ski	VFD et stations de ski	Aller skier sans voiture	Skieurs	En fonctionnement	IIIA10
Croisières	Rhône Alpes - Isère - CC du pays de Corps	Lac de montagne	Communauté de Commune du pays de Corps	Développer une offre touristique non polluante	Touristes	En fonctionnement	IIIA11
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Saint Véran - la Chapelle de Clausis	Sur route dangereuse pour la circulation	Entreprise Petit Mathieu	Service de navettes en ligne régulière sur un trajet de 5 Km car circulation interdite	Ouvert à tous, essentiellement les touristes	En fonctionnement	IIIB1
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Chambran	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Service de navettes en ligne régulière sur 10 kms.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement mais la fréquentation diminue	IIIB2
Navettes taxis	PACA - Hautes Alpes - Vallouise - Entre les Aigues	PN des Ecrins	Entreprise Engilberge	Navettes instaurées avec le service de minibus entre Vallouise et Chambran.	Randonneurs du GR54	En fonctionnement mais la fréquentation diminue	IIIB3

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Navettes obligatoires	PACA - Hautes Alpes - Château Saint Jean - les mines du Fournel	PN des Ecrins	Château Saint Jean, PN des Ecrins, commune Argentinière la Bessee, CADAET	Navettes obligatoires initiées entre le 15 juillet et le 15 août 1999, liaison avec des parkings	Visiteurs des mines	En fonctionnement	IIIB4
Navettes thématiques	PACA - Hautes Alpes - Argentinière la Bessee, Pelvoux, Pré de Madame Carle, vallon du Fournel...	Entre vallée et stations de ski	Communauté de commune de l'Argentinière	Des navettes gratuites desservent plusieurs sites touristiques en hiver et en été.	Touristes	En fonctionnement uniquement l'été ou uniquement l'hiver	IIIB5
Navettes saisonnières	PACA - Hautes Alpes - La Roche Ecroulée - la Tour du Viso (Italie)	Vers le belvédère du Viso	Association Détente et Loisirs	Route fermée depuis 1986 et louée par l'association pour la mise en place de la navette.	Touristes	N'existe plus depuis 1992	IIIB6
Service "Skibus"	PACA - Hautes Alpes - Serre Chevallier	Station de ski	Le Grand Serre Che Express	Sept navettes gratuites pour les possesseurs de forfait ski alpin circulant entre Briançon et Serre chevallier (1350-1400-1500).	Skieurs de Serre Chevallier	En fonctionnement	IIIB7
Service "Skibus"	PACA - Alpes-Maritimes - Entre Nice, Cannes, Antibes et Auron ou Isola 2000	Stations de ski	Entreprise Santa Azur	L'offre comprend le transport depuis Nice, Cannes ou Antibes et le forfait ski pour une journée.	Skieurs de Auron et Isola 2000	En fonctionnement	IIIB8
Les "Navettes Blanches"	PACA - Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence - Entre Marseille et les stations des Alpes du Sud	Stations de ski	Service des Navettes Blanches en collaboration avec le comité régional du tourisme PACA et les comités départementaux	Navettes circulant entre l'aéroport de Marseille et les stations, une réservation préalable est nécessaire auprès du Centre d'Affaire de l'Aéroport de Marseille Provence.	Résident hors des départements desservis et clients des lignes aériennes de l'aéroport de Marseille.	En fonctionnement	IIIB9
Skibus Ubaye	Paca - Haute Alpes - Ubaye	Stations	Communauté de communes Vallée de l'Ubaye	Des navettes qui desservent plusieurs stations de ski	Skieurs	En fonctionnement	IIIB10
La "Victorine "	PACA - Bouches-du-Rhône - Boucle Ste Victoire	Moyenne montagne	Communauté du Pays d'Aix	Desserte en minibus du pourtour de la Ste Victoire	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIIB11

III : TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR TRAIN

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Le funiculaire Arc-en-ciel	Rhône Alpes - Haute Savoie - Bourg Saint Maurice, les Arcs Pierre Blancches	Vers la station de ski		Liaison faite en 7 minutes, accès payant ou inclus avec les forfaits des remontées mécaniques, acheminement jusqu'au départ par "l'Edelweiss".	Skieurs des Arcs	En fonctionnement	IIIA12
Le Train des Pignes	PACA - Alpes de Haute Provence et Alpes-Maritimes - Puget-Théniers Annot	Sur la ligne Nice - Digne	Groupe d'Etude pour les Chemins de fer de Provence, SNCF	Train touristique à vapeur sur la voie métrique Nice -Digne.	Touristes	En fonctionnement	IIIB12
Train touristique	Aquitaine - Pyrénées Atlantiques - Artouste Fabrèges	Voie de chemin de fer en montagne	Etablissement Public des Stations d'Altitude lié au Conseil Général	Ligne fonctionnant sur 9 Kms, réservation obligatoire.	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE1
Train	Midi-Pyrénées - Pyrénées Orientales - Latour de Carol	Voie de chemin de fer en montagne	Conseil Général et SNCF	Train à la frontière franco-espagnole.	Touristes et population locale	En fonctionnement	IIIE2
TER " La Gentiane Bleue	Franche -Comté - Doubs - De Dijon à Métabief		SNCF	TER	Touristes et locaux	En fonctionnement	IIIH1
Paris - Mont Aiguille	Rhône Alpes - Isère - Mt Aiguille	Sur la ligne Paris - Gap	SNCF - CC du canton de Clelles	Utilisation d'une ligne traversant le Trièves incitant à la découverte à seulement 4h de Paris	Touristes	En fonctionnement	IIIA5

III: TRANSPORTS TOURISTIQUES PAR SERVICE MARITIME

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Services maritimes de Saint Tropez	PACA - Alpes maritimes et Var - Entre Saint Tropez et Sainte Maxime, Sainte Raphaël, Nice et Cannes	Littoral	Compagnies maritimes, Air France	Services maritimes saisonniers avec Sainte Maxime et Saint Raphaël, service assuré par Air France de Nice, société Trans Côte d'Azur avec Nice et Cannes	Touristes de Saint Tropez en saison estivale	En fonctionnement	IIIB13

IV : COVOITURAGE

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Covoiturage en montagne	Chartreuse	Motagne	Pi2m.com	Portail internet pour covoiturage	Les habitants	En réorganisation	IV1
Covoiturage - Surf	France entière	Montagne et mer	Allosurf	Covoiturage pour l'accès aux spots de surf	Les surfeurs	En fonctionnement	IV2
Covoiturage	Rhône Alpes - Isère - Les 7 Laux	Entre ville et station de ski	Association Stop Plus et les partisans des cuillers	Réduction de 20% sur les forfaits des personnes arrivant aux 7 Laux en covoiturage.	Les touristes	Ce fonctionnement n'existe plus	IVA1
Autopartage	Grenoble, Lyon, Strasbourg, Marseille, Paris	Villes et montagne		La voiture qui se partage	Tous	En fonctionnement	IVA2

V: MODES DE DÉPLACEMENT DOUX : VÉLO

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Vélo V	Rhône Alpes - Rhône - Lyon	Ville	Ville de Lyon	Location de vélos pour déplacements urbains	Habitants	En fonctionnement	VA1
Les Avenues Vertes	Rhône Alpes - Savoie - Chambéry	Au nord et au Sud de Chambéry	Le Conseil Général de la Savoie	Issue du programme d'aménagement cyclable de 1993, les deux Avenues Vertes sont reliées par "le Fil Vert".	Ouverte aux vélos, rollers, planches à roulettes, marcheurs	En fonctionnement	VA2
"Le Rhône à Vélo : du Léman à la Méditerranée"	Rhône Alpes et PACA - Haute Savoie, Savoie, Isère, Ain, Rhône, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Bouches-du-Rhône	Le long du Rhône	La Délégation Régionale Rhône-Alpes, Territoire Rhône	Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 véloroutes qui traverseront la France.	id.	En projet	VA3
Vélostation	Rhône Alpes - Savoie - Chambéry	Ville	Agence Ecomobilité		Tous	En fonctionnement	VA4
Véloroute "des bords de mer"	PACA - Var - Entre Toulon et le Lavandou	Littoral, Côte d'Azur		Un aménagement a été réalisé sur d'anciennes voies ferrées.		En fonctionnement	VB2
Véloroute du Luberon	PACA - Vaucluse - PNR du Luberon		PNR du Luberon	La piste est aménagée sur 236 Km et emprunte des voies ouvertes à la circulation.	id.	En fonctionnement	VB3
La Voie Verte des Deux Mers	Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées - Haute Garonne, Aude et Hérault - De Toulouse à Port Lauraguais	Le long du canal du Midi	Conseil Général de Haute Garonne	La piste cyclable est aménagée sur un ancien chemin de halage sur 47 km.	id.	En fonctionnement	VC1
La Voie Verte de la vallée des Gaves	Midi-Pyrénées - Gers	Sur anciennes voies ferrées	Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost	Création du SMDRA, Voie Verte aménagée sur 17 Kms d'une ancienne voie ferrée.	id.	Elle devrait être prolongée.	VD1
Association Vélo+TC	Région Midi-Pyrénées	Agglomérations	Région et Mairies	Un seul ticket pour accéder au métro, bus, vélo	Tous	En fonctionnement	VD2
La Voie Verte des Hautes Vosges	Lorraine - Les Vosges - Entre Remiremont, Cornimont et Bussang	Sur anciennes voies ferrées	Syndicat intercommunal pour la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste multi activités de la vallée de la Moselotte	Aménagement de 33 Km sur d'anciennes voies ferrées des vallées Moselle-Moselotte.	id.	En fonctionnement	VF1
La véloroute "Nantes-Budapest"	Franche Comté - Doubs - Passage dans le Doubs	Le long du Doubs et du canal Freycinet	Voies Navigables Françaises, Conseil Général du Doubs, ATSR	L'itinéraire devrait se situer sur un ancien chemin de halage. Le financement est estimé à 15 millions d'euros.	id.	En projet	VH1

V: MODES DE DÉPLACEMENT DOUX: CALÈCHE, CHEVAL, MULET, À PIED

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Transport à mulet	Rhône Alpes - Isère - Villard de Lans	Vercors	Association "les muletiers"	Randonnées sans sac à dos, accompagnée de mulets.	Ouverte à tous, essentiellement aux touristes.	En fonctionnement	VA1
Balade en calèche en Champsaur	PACA - Hautes Alpes - Entre Moulines et l'ancien hameau du Roy	Sur une piste forestière : "la route du Roy"	Prestataire privé, PNR des Ecrins, société les Attelages des Alpes, ONF, CEDAET...	Ballade sur 5 Km de piste.	Ouverte à tous, essentiellement aux touristes.	En fonctionnement	VB1
Randonnée en Queyras avec animal de bât	PACA - Hautes Alpes - Queyras	Montagne	Accompagnateurs en moyenne montagne	Randonnée accompagnée avec prise en charge des bagages (animal de bât)	Touristes	En fonctionnement	VB2
Circulation réglementée à Gavarnie, site accessible à pied ou à cheval	Midi-Pyrénées - Hautes Pyrénées - Gavarnie	Montagne	DDA, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional, commune de Gavarnie	Appellation "Grand site", inscrit au patrimoine de l'UNESCO, Cirque de Gavarnie à 2h à pied.	Ouvert à tous, essentiellement aux touristes	En fonctionnement, quelques projets en cours	VD2

EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Exp. de mobilité durable	Région - Département - Localité	Type de milieu	Acteurs	Commentaire	Public visé	Etat actuel	N°
Station de moyenne montagne sans voiture	Autriche	Montagne	Commune	Sans voiture été et hiver. Une carte pour se déplacer et accéder aux services	Touristes	En fonctionnement	I Au 1
Vélo dans le bus	Italie	Montagne	Prestataires de services	Facilite le voyage à vélo	Touristes et habitants	En fonctionnement	II It 1
Service SnowRail	Suisse	Station	Rail Away	Promotion des stations accessibles en TC	Skieurs	En fonctionnement	II Ch 1
AlpenTaxi	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness, CAS,	Des TC pour bouger dans les alpes suisses	Tous	En fonctionnement	III Ch 1
Ski de randonnée avec les TC	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness, CAS,	Faire de la randonnée à Ski avec les TC, c'est possible	Randonneurs à ski	En fonctionnement	III Ch 2
Rock'n rail	Suisse	Montagne	Mountain Wilderness, CAS, FFE	Aller grimper en TC	Grimpeurs	En fonctionnement	III Ch 3
Livraison à domicile	Suisse	Ville	Cantons et prestataires	Permettre aux clients de faire leurs courses sans voiture	Clients	En fonctionnement	V Ch 1
Prêt gratuit de différents véhicules	Suisse	Ville	Cantons	Mobilité citadine par la force musculaire	Tous	En fonctionnement	V Ch 2

Deuxième partie :
Classification par modes de
déplacement puis par régions



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Avoriaz

Public visé :
touristes.

Acteurs :
SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Mode de déplacement :
Stationnement des véhicules touristes.
Déplacement dans la station à pied ou en
traîneau.

Origine de l'initiative :
L'accès en voiture au centre de la station a été interdit.

Description de l'initiative :
Après avoir déchargé leurs bagages sur des quais aménagés dans l'espace d'accueil de la station, les touristes séjournant doivent garer leur véhicule dans les parkings spéciaux et payants.
Les déplacements dans la station se font ensuite en traîneau ou à pied avec des luges pour les bagages.

Fonctionnement :
Parking couvert, 840 places, coût du billet : 12.50 € / jour, 76 € / semaine
Parking découvert, 1500 places, coût du billet : 6.50 € / jour, 40 € / semaine

Communication et diffusion :
Site internet de la SEPA (Société des Parkings d'Avoriaz).

Source – Contact :
adresse : Société des Parkings d'Avoriaz 74110 AVORIAZ
tel : 04.50.74.07.76
email : resaparkings@wanadoo.fr
internet : www.avoriazparkings.com

Circulation Douce, guide de savoir-faire "Organiser des déplacements dans des sites touristiques". Agence française de l'ingénierie touristique.



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie /
Communauté de commune de la vallée de
l'Aulps / Les Gets et Morzine

Acteurs : Programme européen Mobilalp, mairies
des stations, Syndicat intercommunal du massif
des Aravis, Conseil général 74.

Mode de déplacement : vélo, voiture électrique,
transports en commun, ...

Public visé : les touristes, les habitants à l'année,
les travailleurs saisonniers.

Origine de l'initiative :

« Projet village 2003-2013 » dans le cadre du programme européen interrégional Mobilalp de gestion de la mobilité : l'objectif est de lutter contre les nuisances causées par la saturation en automobile de la station et des routes avoisinantes... qui nuit autant aux habitants permanents (pollution, bruit, encombrement de la station) qu'à l'accueil des clients (qui retrouvent les mêmes nuisances que lors de leur vie quotidienne).

Fonctionnement :

Ce programme regroupe un ensemble d'initiatives prises année après année :
2002

- Maîtrise de la circulation dans les villages (limitation de la vitesse, rétrécissement de la chaussée, stationnement réduit aux places arrêt minute, places handicapées et espaces de livraison)
- incitation à une meilleure utilisation du parking souterrain du centre ;
- possibilité de fermeture à la circulation lors d'animations, avec la mise en place de personnel de contrôle et de renseignement.

2003-2004

- Création de 450 places de parking supplémentaires
- Réalisation de 1 500 mètres de trottoir pour permettre un déneigement efficace et encourager le cheminement piétonnier ;
- le doublement du réseau de navettes gratuites qui propose maintenant un système cadencé, sans horaires fixes.

2005

- la société de remontées mécaniques offre le billet de train aux travailleurs saisonniers afin de les dissuader de venir à la station en voiture individuelle,
- un horaire élargi des navettes pour le personnel, des navettes gratuites pour les vacanciers
- la validation des appels d'offres pour l'aménagement piétonnier du centre et d'un 2e parking souterrain
- la réalisation d'une "voie blanche", cheminement à ski pour relier les deux domaines skiables et entretenir une ambiance neige dans le cœur du village.
- Service de navettes en bus entre Annecy, la Clusaz et le Grand Bornand (le week end)

Etat actuel :

Le projet-village suit son cours, de nouvelles réalisations venant régulièrement appuyer la démarche. Deux dépliants de sensibilisation à destination des habitants et des touristes ont été publiés.

En projet : extension des navettes aux stations du Haut Chablais.

Source :

ESPACE 230, « Mobilité touristique et intermodalité : la station des Gets refuse le 100% voiture », A.Boulogne, Octobre 2005, 5p.

Contacts :

Virginie ROCHETTE - Chargée d'Analyse et de
Développement
Maison des Gets - 04 50 74 74 65
vrochette@mairie-les-gets.fr

Mairie
Promotion du tourisme : 04 50 02 78 74
74450 Saint Jean de Sixt



Lieu :
Rhône-Alpes, Savoie, Val-Thorens

Acteurs :
la société d'économie mixte, Valthoparc et la commune de Val-Thorens.

Public visé :
les touristes

Mode de déplacement : des parkings périphériques obligatoires payants et des navettes spécifiques desservant le centre du village. Les énergies utilisées sont le combustible des navettes (essence ou gas-oil) et l'énergie humaine.

Origine de l'initiative :
en 1987, à cause de problèmes de stationnement sur les voiries et de contraintes de déneigement, la station est interdite au stationnement.
La municipalité est à l'origine de cette décision.

Description de l'initiative :
la société Valthoparc est chargée du contrôle du stationnement, elle met à disposition 3500 places de parking.

Procédure : les touristes, une fois leurs bagages déchargés sur leur lieu de séjour, doivent rejoindre les parkings situés à la périphérie de la station. Après deux cas de figure se présentent vous n'avez pas réservé, alors vous devez rejoindre les aires de stationnement limité à l'entrée des parkings, prendre ensuite votre ticket à la réception rejoindre votre véhicule et entrer sur le parkings après avoir introduit votre carte dans la borne.

Si vous avez réservé auprès du bureau de réservation (créé en 2000) vous possédez déjà votre carte et avez accès aux parkings. Pour regagner le centre de la station, vous pouvez utiliser le service gratuit de navettes. L'accès au parkings se fait 24/24h.
Ce système fonctionne surtout l'hiver.

Fonctionnement :
la municipalité et Valthoparc sont partenaires.
Valthoparc a été chargée de la construction des parkings, de l'exploitation et la gestion du stationnement. Douze personnes assurent le contrôle du stationnement et la mise en fourrière.
La municipalité gère quant à elle les navettes, en régie.
Côté finances: 2 286 735 euros ont été investis pour le parking de 500 places et 3 381 122 euros pour celui de 1000 places.

Le budget de Valthoparc s'est équilibré au bout de dix ans.

Son chiffre d'affaire est : de 1,44 millions d'euros en 4 mois, pour le stationnement de 30 500 à 45 700 euros par an, pour la fourrière.

Le coût du billet varie entre 12.30 euros pour une nuit à 123 euros pour 14 nuits, en tarif normal; et entre 11.40 euros pour une nuit à 114 euros pour 14 nuits si vous réservez au moins un mois à l'avance. Ces tarifs s'appliquent aux parkings couverts.

Pour les véhicules hors gabarit et GPL sans soupape, les tarifs sont les suivants. En tarif normal, vous paierez 10 euros pour une nuit et 100 euros pour 14 nuits; en tarif réservé, vous paierez 9.50euros pour une nuit et 95 euros pour 14 nuits.

Des tarifs spéciaux existent pour les travailleurs saisonniers.

Le coût réel ne tient compte que du règlement du stationnement des parkings, les navettes étant gratuites.

Le système est toujours en fonctionnement et a été, dans l'ensemble, très bien accueilli par la clientèle malgré les contraintes qu'il implique.

Communication et diffusion :
Un site web a été créé en 2001 avec un service de réservation et de paiement sécurisé.

Source-contact :
-site web: www.Valthoparc.fr
-société Valthoparc Parking Plein Sud, 73440 Val-Thorens - tél.: 04 79 00 02 49

PARKING ET NAVETTE DANS LA VALLÉE DE LA CLARÉE

N° IB1



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Névache

monde, principalement les touristes.
Cependant les résidents ont un accès libre.

Acteurs :
Conseil général des Hautes Alpes (CG05),
commune de Névache, Communauté de
communes du Briançonnais.
Public visé : Ce dispositif concerne tout le

Mode de déplacement :
Régulation du stationnement et service de
navettes.
Une navette toutes les 10 minutes en moyenne
selon le trafic. Arrêts à la demande.

Origine de l'initiative :
Motivée par : Conseil général des Hautes Alpes (CG05), commune de Névache, Communauté de
communes du Briançonnais.

Description de l'initiative :
La route départementale entre Névache et Laval est interdite :
- au stationnement
- à la circulation dans le sens de la montée à partir de la saturation des parkings publics du 12
juillet au 17 août
- aux camping cars ainsi qu'aux véhicules tractant une caravane du 1er juillet au 31 août de 9h à 18h

La fermeture de la route s'effectue en deux temps (Un système de barrières amovibles télécom-
mandées est mis en place à Fontcouverte et à Névache) :
- A partir de Fontcouverte, lorsque le parking de Laval de 100 places est complet.
- A partir de Névache, lorsque la capacité du parking de Fontcouverte de 250 places est atteinte.
Deux parkings sont disponibles à Névache, celui de Roubion et le Central à l'entrée de Ville-Haute.
Sept à huit navettes font des aller retour.
Les personnes qui sont montées le matin en voiture peuvent descendre quand elles le désirent.

Fonctionnement :
Projet financé par le Conseil Général, la commune de Névache et la Communauté de communes
du Briançonnais.
Coût global d'investissement : 62 000 € / Coût du transport : 88 000 € / Recette : 19 000 €

Coût du billet : 1 €/ pers. (retour gratuit). Gratuité pour les enfants et pour les habitants.

Difficultés rencontrées :
- Au niveau de la gestion technique : le Conseil Général ignorait les
problèmes de surtension électrique qui sévissent régulièrement à
Névache et provoquent des dysfonctionnements dans l'installation de
comptage des voitures.
- L'accueil au niveau des barrières a souvent été difficile à gérer.
- En période de grosse affluence, le temps d'attente était trop long tant à
Ville-Haute qu'à Fontcouverte et à Laval - le soir, à l'heure du retour.

Retombées publiques : 90% de la clientèle touristique s'est montrée
satisfaite.

Contact :
Conseil générale 05
mc.daumas@cg05.fr





Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Le Casset

Public visé : Ce projet était destiné au contrôle du flux touristique dans le village.

Acteurs : Commune du Casset.

Mode de déplacement :
Projet de stationnement obligatoire dans un parking.

Origine de l'initiative :
Commune du Casset.

Description de l'initiative :
Le village du Casset connaît une forte fréquentation touristique. Sa capacité d'accueil des automobilistes n'est pas adaptée à cette fréquentation et de fait pose des problèmes de stationnement et de circulation. Par ailleurs, la Maison du Parc située à l'entrée du village n'est pas suffisamment mise en valeur au regard de la fréquentation.

Fonctionnement :
Il a été envisagé de mettre en place à l'entrée du village un parking payant obligatoire. Sur ce parking, un personnel d'accueil diffuserait au moyen d'un document une information sur la démarche et les possibilités de découverte du village.
Un partenariat a été envisagé avec le Parc National des Ecrins et la commune du Monétier les Bains.
Diverses tâches ont été envisagées telles que la création d'un arrêté municipal réglementant la circulation dans le village, la rédaction d'un document contenant des informations relatives au village, la conception et l'édition du document ainsi que le recrutement d'un personnel d'accueil.

En raison de l'impossibilité de trouver des terrains pour la mise en place du parking, (faute de trouver un accord à l'amiable, la commune est obligée d'entamer une procédure d'expropriation d'utilité publique), l'action a du être abandonnée.

Source – Contact :
Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
PACA / Hautes-Alpes / Saint Paul sur Ubaye

Public visé : Ce projet concerne tous les automobilistes, essentiellement les touristes pendant la saison d'été.

Acteurs : Les hameaux de Fouillouse et Maljasset dans la commune de Saint Paul sur Ubaye.

Mode de déplacement : Stationnement sur parking payant.

Origine de l'initiative : Motivée par la Commune de Saint Paul sur Ubaye.

Description de l'initiative :

Afin de limiter les problèmes de stationnement et de circulation dans les hameaux de Maljasset et Fouillouse, la commune de Saint Paul sur Ubaye prévoit la construction de parkings.

La route pour accéder à Fouillouse est étroite et très dangereuse. La construction du parking à Maljasset est comprise dans un projet global de réhabilitation du site.

Fonctionnement :

A Fouillouse, la commune détient la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains hormis une ou deux parcelles pour la création d'un parking de 500 places. Dans un premier temps, un espace de stationnement de 350 places va être construit à l'aval du hameau. Cependant, une réflexion concernant la possibilité de mettre en place un système de navettes payantes n'est pas exclue.

A Maljasset la commune détient également la maîtrise foncière des terrains pour le futur parking.

Actuellement le choix de parkings payants est privilégié mais doit s'accompagner d'aménagements et de services (point d'eau, sanitaire...).

Ces parkings permettront la fermeture de la route, et à terme, une circulation uniquement piétonne dans les deux hameaux pour une meilleure valorisation du patrimoine.

A terme, est prévue la présence sur place d'un personnel assurant la sensibilisation et l'accueil des touristes.

Communication et diffusion :

Feuillet d'information aux visiteurs diffusé par la mairie de St-Paul-sur-Ubaye

Source – Contact :

Commune de Saint Paul sur Ubaye dans les Alpes de Haute Provence

Mairie : 04. 92. 84. 31. 09.

LE PARKING DU PUNTAS PRÈS DU PONT D'ESPAGNE N°ID1 ET LA MISE EN PLACE DE NAVETTES, TÉLÉCABINES



Lieu :

Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Cauterets,
près du Pont d'Espagne

Acteurs :

La commission syndicale de la vallée de
Saint-Savin, la Société d'Economie Mixte, les
Espaces Cauterets avec la ville de Cauterets.

Public visé :

Cette réglementation de la circulation et du
stationnement s'applique à tous.

Mode de déplacement : Contrôle du station-
nement et création de parking.

Origine de l'initiative :

L'accès en voiture a été coupé en amont du site. Le site du " Pont d'Espagne " est situé en
zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Suite à la fermeture de la route, le parking de Puntas de 1500 places a été créé à 15 minutes
de Cauterets.

Le propriétaire du site est la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. Une Société
d'Economie Mixte a été créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, dont 44 %
du coût a été financé par emprunt de la SEM.

Description de l'initiative :

Le droit de stationnement est payant (quelques euros par voiture) ce qui permet d'entretenir
les infrastructures. Un abonnement annuel est pris par les habitants.

Le site est géré par Espaces Cauterets, régie communale de la ville de Cauterets.

Le parking assurait en 1996 24 % des recettes de fonctionnement du site, le téléphérique
16%.

Fonctionnement :

Le Pont d'Espagne est accessible par le téléphérique de Cauterets. Des navettes se situent aux
pieds des télécabines " vertes " du Puntas gratuites en période de forte fréquentation. Elles
mènent au plateau de Clot tandis que des télésièges mènent au lac de Gaube.

Les premières années, des difficultés ont été rencontrées, au niveau du parking, pour faire
admettre le principe de péage comme étant une participation à la pérennité de la qualité du
site, à un accueil et à des services efficaces.

Sources, Contact :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touris-
tiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.
espaces.cauterets@cauterets.com



Lieu : Engaly dans la vallée d'Aure .
Midi-Pyrénées/ Hautes-Pyrénées / Piau-Engaly dans la vallée d'Aure

Acteurs : Station de sports d'hiver Piau- Public visé :
Skieurs à la journée et skieurs en séjour.

Mode de déplacement : Stationnement obligatoire sur un parking pour les skieurs à la journée puis transport par navette.

Origine de l'initiative :
Cette station est très fortement orientée vers le ski à la journée (environ un skieur sur deux).

Définition de l'initiative :
Dès l'arrivée, une signalétique adaptée oriente les skieurs à la journée vers un parking spécifique de 2300 places. En haute saison, une équipe d'accueil est présente sur le rond-point d'arrivée pour orienter les véhicules. Les skieurs à la journée sont dirigés via une voie de contournement, vers un vaste parking situé en contrebas de la station. Ils disposent sur place de l'accès direct à un front de neige, d'une billetterie.

Fonctionnement :
Une navette d'une fréquence de 15 minutes permet se rendre à la station.
Les touristes en séjour ont l'autorisation de pénétrer dans la station et de décharger leurs bagages. Ils doivent ensuite garer leur véhicule sur un des parkings extérieurs.

Etat actuel :
Ce système de stationnement et de navette existe toujours.

Sources :
Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

PARKING ET NAVETTE POUR LA RÉSERVE DU NÉOUVIELLE

N° ID3



Lieu :
Midi-Pyrénées / Hautes-Pyrénées /
Aragnouet

Public visé : Touristes.

Mode de déplacement :
Energie utilisée : diesel (navettes)
Longueur du parcours : 5 km

Acteurs : SIVU et Parc national des Pyrénées.

Cadence des navettes : toutes les 30 minutes

Origine de l'initiative :

Volonté de protéger des voitures les abords du lac d'Aumar. Il existe entre les lacs d'Aubert et d'Aumar un parking dans une ancienne carrière, qui est devenu très vite insuffisant, occasionnant un stationnement anarchique.

Le parc national est le " gérant " de la réserve naturelle.

Description de l'initiative :

La route est barrée de 9h30 à 18h.

Un service de navettes est proposé de 9H30 à 18H30. Pendant le trajet, présentation de la Réserve Naturelle. Tarif adulte aller/retour : 4 €. Enfants -10 ans gratuit.

Circulation autorisée aux véhicules entre Orédon et Aubert avant 9H30 et après 18H30.

Parking payant : 30 mn gratuit. Jusqu'à 3 h : 2 Euros, Jusqu'à 8 h : 4 Euros. Plus de 8 h : 5 Euros. Gestion, encaissement assurés par le SIVU.

Fonctionne du 1er Juillet au 15 Septembre, mais extension de la période demandée..

Au départ du parking d'Orédon (en bas), 2 sentiers : les laquettes et le GR10 pour accéder aux lacs d'Aubert et d'Aumar (1 h 30 à 2 h).

Fonctionnement :

Le SIVU loue les bus.

Remarque :

Les clubs de montagne doivent aussi payer, d'où une insatisfaction.

Source – Contact :
Serge Dulout - Mountain Wilderness



RENDRE LES BOUILLOUSES ET LE MASSIF DU CARLIT AUX PROMENEURS

N° ID4



Lieu :
Languedoc-Roussillon / Pyrénées Orientales
/ Les Bouillouses

Public visé : Navettes et télésièges accessibles à tous, essentiellement aux touristes et randonneurs.

Acteurs : Conseil Général des Pyrénées Orientales.

Mode de déplacement :
Energie utilisée : essence (navettes), électricité (télésièges) -

Cadence des navettes : tous les 1/4 d'heure

Origine de l'initiative :

Depuis les années 80, le site souffrait d'une trop grande fréquentation automobile. Jusqu'à 3000 véhicules/jour ont été recensés ces derniers étés.

Soucieux de protéger les espaces naturels du département et de les transmettre aux générations futures dans un état largement préservé, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, gestionnaire du site depuis 1998, a décidé de rendre les Bouillouses et le massif du Carlit aux promeneurs.

Le Conseil Général a mis en place, depuis 1999, un plan de gestion global de la fréquentation des Bouillouses, dont l'objectif est d'aboutir à une exploitation touristique des lieux tout en préservant le caractère naturel du site. Ce site a été classé en 1976 pour sa qualité paysagère.

Description de l'initiative :

Fermeture de la RD 60 :

Dernier w-e de juin – premier w-e de septembre de 7h à 19h. Si le parking du barrage est complet avant 7 h du matin, la route sera exceptionnellement fermée plus tôt.

Pour les voitures présentes sur le site, possibilité de redescendre à tout moment en suivant les navettes.

Fonctionnement :

Accès au site

Horaire des navettes sur site

(fréquence tous les 1/4 d'heure, tarif maxi : 5 €)

Les montées (du parking visiteurs au barrage)

Première navette : 7 h le matin

Dernière navette : 18h30

Les descentes (du barrage au parking visiteurs)

Premier retour : 7h00 le matin

Dernier retour : 18h30

+ retours tardifs : 19h45 / 20h30 / 21h00

Fonctionnement des télésièges des stations partenaires

En continu

A Font-Romeu / P. 2000 : ouverture à 9h00 le matin, dernier retour à 17h30

A Formiguères : ouverture à 9h00 le matin, dernier retour à 18h00

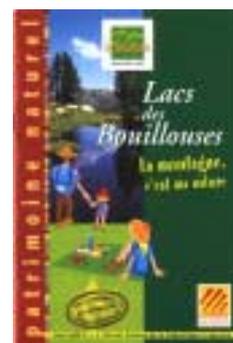
Les retombées sont satisfaisantes : 73,5 % des habitués avouent que l'opération n'a pas occasionné de gêne particulière et 95 % d'entre eux apprécient qu'il y ait moins de voitures.

Communication : Plaquette " Patrimoine naturel, Lac des Bouillouses "

Source – Contact :

Site web du conseil général des Pyrénées Orientales :

http://www.cg66.fr/Decouverte/Bouillouses/BOP-Act_site.htm





Lieu

Plusieurs collectivités en France, dont :
Le Conseil Général des Alpes Maritimes (France)
Le Conseil Général de l'Aveyron (France)
Les 9 communes de l'agglomération du Grand Rodez...

les transports traditionnels, aux personnes qui se déplacent difficilement seules (enfants, personnes à mobilité réduite, 3è âge), ou aux transporteurs qui veulent rentabiliser leur logistique transport et améliorer leur service vis-à-vis de leurs clients.

Public visé

Il s'adresse aux personnes mal desservies par

Mode de déplacement

Véhicule adapté en fonction de la demande, le mieux adapté au besoin du transport.

Origine

Le Transport Optimisé à la Demande (TOD) est avant tout du transport sur mesure. Il répond à des besoins non-satisfaits par les transports plus "classiques".

Description

Ce service de proximité a pour objectif principal de faciliter le déplacement des personnes et des objets en rentabilisant les moyens à disposition (véhicules, budget, chauffeurs, etc.).

L'objectif est de ne jamais faire circuler des véhicules à vide et d'utiliser le véhicule le mieux adapté au besoin de transport, afin de satisfaire la demande du client. Le logiciel Optitod répond à une demande précise en temps réel et permet de mieux adapter l'offre à la demande.

Il représente ainsi une solution à la fois adaptée au client, rentable financièrement et en terme d'économie d'énergie : en regroupant les usagers dans les véhicules, le transport optimisé à la demande transporte plus, plus rapidement, et à moindre coût.

Fonctionnement

L'usager réserve son voyage ou le transport de ses bagages/courses/paquets.

L'usager réserve :

- soit par téléphone (opérateur ou serveur vocal)
- soit par Internet

La personne peut réserver pour un transport immédiat, plus tardif, ou pour plusieurs trajets réguliers ou occasionnels.

L'organisme contacte aussitôt les transporteurs disponibles par serveur vocal ou opératrice : optitod optimise automatiquement le transport en choisissant le véhicule le plus adapté pour réaliser la course. Il appelle directement le/les véhicules disponibles qui correspondent à la capacité et à l'itinéraire souhaité.

Etat actuel : En fonctionnement

Source : Site internet www.transport-on-demand.com

Contact : TRANSPORT ON DEMAND SA

350 avenue Guillibert de la Lauzière - Parc Club du Golf - Bât 7

13856 Aix en Provence Cedex 3 - Tél. : +33 (0)4 42 16 88 00 - fax : +33 (0)4 42 16 88 01

Mail : jviala@transport-on-demand.com



Lieu :

Rhône-Alpes/ Drôme-Isère/ Secteur de l'arrière pays montagneux des Préalpes

Acteurs :

Le Conseil Général de la Drôme est l'opérateur de l'innovation.

Public visé :

Le service de rabattement est ouvert à tous et celui de commodité est réservé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes d'un taux d'invalidité d'au moins 80 %.

Mode de déplacement :

Service de transport à la demande.

Origine de l'initiative :

L'arrière pays drômois est une zone de montagne mal reliée aux grands axes de communication et en déclin démographique et économique.

Les objectifs du service Transdrôme sont de pallier la disparition des petites lignes de transport en offrant un service de rabattement sur des lignes existantes. De plus, il permet aux personnes isolées ou dispersées en milieu rural profond d'acquérir ou de retrouver une certaine mobilité.

Description de l'initiative :

A partir de 1989, le Conseil Général de la Drôme, a mis en place dans l'arrière pays drômois le système de transport : Transdrôme. Il résulte de l'application du Schéma Départemental des Transports Collectifs (1985-1988).

Il concerne un territoire comprenant 172 communes qui appartiennent au zonage du Plan Départemental des Zones Rurales.

Fonctionnement :

Transdrôme est un Service de Transport à la Demande, c'est-à-dire nécessitant une réservation préalable auprès d'un organisme relais.

Ce service assure 2 missions :

- Une mission de rabattement, ouverte à tous et permettant les correspondances.
- Une mission de commodité réservée aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou atteintes d'un taux d'invalidité d'au moins 80%, permettant des déplacements pour motifs d'achats, de visites médicales ou de démarches administratives.

11 trajets sont assurés par le système Transdrôme :

- Bourdeaux, Dieulefit
- Bourdeaux, Crest Sud
- Buis, les Barronies
- Châtillon en Diois
- Die
- La chapelle en Vercors, Vassieux en Vercors
- La Grevanne
- Luc en Diois
- Montbrun les Bains
- Rémuzat, La Motte Chalancon

Transdrôme connaît actuellement quelques difficultés. Dans le cas de transport de commodité, l'usager prend en charge le transport à vide ce qui l'amène à opter pour le service de rabattement qui lui revient moins cher. Le Conseil Général a renforcé le contrôle de l'utilisation du transport de rabattement.

Transdrôme est complété par des Services Réguliers à la Demande ouverts à tous et fonctionnant à jours fixes.

Source – Contact : www.innovations-services-public.gouv.fr
www.cg26.fr/fr/services/transports/lignes/fiches/35.html.

LE PROJET MOBASTO À ROMANS BOURG DE PÉAGE

N°IIA2



Lieu :
Rhône-Alpes/ Drôme/ Romans – Bourg de Péage

Acteurs :
Le projet initial a été soutenu par le programme SAVE de la Commission Européenne, par le Conseil Régional Rhône Alpes et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en France, par l'Administration Nationale Suédoise de l'Energie en Suède et par l'Etat Fédéral de Sachsen-Anhalt en

Allemagne.

Les partenaires sont Rhônalpénergie - Environnement, la ville de Lulea, le district de Quedlinburg, les villes de Romans et Bourg de Péage, Norrbotten Energy Network.

Public visé :

Ce projet concerne la mobilité de tous dans les 3 villes.

Mode de déplacement : Développer les Transports en commun, le covoiturage.

Origine de l'initiative :

Les villes européennes ont eu à faire face au cours des dernières décennies à d'importants changements dans leur structure urbaine. Ce bouleversement est principalement dû à un changement global dans le domaine de la mobilité urbaine et dans le secteur des transports, avec notamment une augmentation importante de la part de l'automobile (en France par exemple, 71 % des personnes vont travailler en voiture).

Le projet européen MOBASTO (MOBility Agency in Small Towns) a pour objectif d'analyser la situation, en terme de transport, de trois villes de petite et moyenne taille : Romans et Bourg de Péage en France, le district de Quedlinburg en Allemagne et la ville de Lulea en Suède.

Cette étude doit aboutir à la réalisation de Plans de Déplacements Urbains Volontaires et à la création d'agences de mobilité.

Description de l'initiative :

Ce projet visait à réduire la consommation d'énergie et la pollution dans le secteur des transports dans les villes et districts de petite et moyenne taille. Il concerne les transports de voyageurs tout comme les transports de marchandises.

Pour parvenir à ces fins, le projet s'était fixé trois objectifs :

- Analyser les besoins actuels en terme de transports.
- Développer un plan d'action.
- Définir des conditions nécessaires à la création d'une agence de mobilité.

Un autre rôle important serait de fournir un service d'information au grand public sur les moyens permettant de réduire les besoins de transport et de favoriser les transports en commun, le covoiturage.

Etat actuel :

MOBASTO est arrivé à son terme en 2001, des enseignements ont été tirés pour la mise en place d'un PDU.

Communication et diffusion: Brochure " Mobasto ", éditée par Rhônalpénergie-Environnement

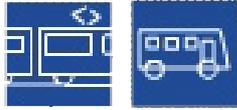
Sources, Contact :

www.mobasto.org

Rhônalpénergie-Environnement - contact@mobasto.org

OÛRA - CARTE UNIQUE POUR LES TRANSPORTS RÉGIONAUX DU BASSIN GRENOBLOIS

N°IIA3



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Grenoble et agglomération

Acteurs : Région Rhône-Alpes et les Conseils Généraux.

Mode de déplacement : tous les transports en commun régionaux en place sur le bassin grenoblois (TER + transports urbains)

Public visé : les habitants

Origine de l'initiative :

L'objectif est de simplifier la vie quotidienne des habitants : plus du tiers des voyageurs TER du bassin grenoblois utilisent plusieurs modes de transports lors d'un même trajet.

L'équipement des 265 gares régionales représente un investissement de 25 ME pour le réseau TER Rhône-Alpes, financé à hauteur de 18 ME par la Région et 7 ME par la SNCF. Les agglomérations prennent en charge leur propre équipement.

Fonctionnement :

Les voyageurs peuvent se procurer la carte gratuitement dans les gares SNCF du bassin grenoblois (25 viennent d'être équipées) et les agences du réseau urbain TAG. Ils acquittent l'abonnement de leur choix, uniquement TER ou combiné TER-TAG. Les premiers titres mis en place sont les abonnements déjà existants Tag'Otrain salariés et étudiants, qui présentent une réduction par rapport au cumul des abonnements monomodaux.

Etat actuel :

Début de l'expérience dans le bassin grenoblois, site pilote pour cette opération.

Ce titre commun, qui est appelé à s'étendre sur l'ensemble des agglomérations de la région, va sans aucun doute simplifier la vie quotidienne des voyageurs TER, sachant que plus du tiers d'entre eux utilisent plusieurs modes de transports lors d'un même trajet. Après Grenoble, suivront en effet Lyon et Valence en 2006 et, dans quatre ans, l'ensemble des Rhônalpins devrait avoir accès à la carte Oûra !

Contacts :

Conseil Général de l'Isère
Direction des Transports - Alain Bourgeat
Tél. 04 76 00 38 65 - a.bourgeat@cg38.fr





Lieu : PACA – Hautes-Alpes - Queyras

Acteurs : SIVU du Haut Guil

Mode de déplacement : navette gratuite

Public visé : les habitants et les touristes

Origine de l'initiative :

Faciliter l'accès au Queyras à partir de la gare de Mont Dauphin – Guillestre.

Promouvoir les transports en commun dans la vallée afin de limiter les nuisances consécutives à l'utilisation de la voiture.

Valoriser le domaine skiable intercommunal Queyras.

Fonctionnement :

Ce système de navettes fonctionne avec la carte d'hôte : tous les vacanciers à jour de leur taxe de séjour en bénéficient, ainsi que les résidents permanents et les résidences secondaires. Cette Carte d'Hôte est délivrée par les Hébergeurs et par l'Office du Tourisme de la vallée de résidence.

Etat actuel :

En développement : le réseau de navettes a été étendu jusqu'à St Véran lors de l'hiver 2005.

Contacts :

Renseignements : Office du Tourisme d'Arvieux

<http://www.arvieux.com>



Lieu :
PACA/Hautes Alpes /GAP

Mode de déplacement :
Le bus

Public visé :
Tous les habitants

Origine de l'initiative

Jusqu'à présent la gratuité existait déjà pour les élèves, les personnes de plus de 60 ans et les chômeurs.

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la ville souhaite par cette action sensibiliser et motiver la population à utiliser les transports en commun.

Description de l'initiative

La ville met en place la gratuité des transports en commun pour tous les habitants.

De plus, elle va accorder la gratuité dans 4 parkings municipaux aux véhicules propres tels que les voitures électriques et celles fonctionnant au gaz ainsi qu'aux véhicules hybrides.

Cette mesure aura pour conséquence une diminution des émissions de gaz à effet de serre et permettra aux habitantes et aux habitants de faire d'appréciables économies, compte tenu notamment de la hausse actuelle des prix du carburant

Etat actuel

Depuis le 2 novembre 2005, la ville de Gap a instauré la gratuité des transports urbains (réseau des bus de la ville) pour tous les habitants.

Sources

www.alpemedia.net (Auteur: Frau Beyrer, alpMedia)

<http://www.ville-gap.fr>

Contacts

LINEA TRANSPORT URBAINS de GAP

31 rte de la justice

05 000 GAP

TEL : 04 92 53 18 19

Contact initiative : Linea@ville-gap.fr



Lieu : Alsace / Bas Rhin / district de Saverne

Acteurs : La communauté de communes de la région de Saverne qui sont au nombre de 28 regroupées en un EPCI. Un comité de pilotage comprenant le maire d'Altenheim et des représentants de chaque commune a été créé pour la mise en place du système et le suivi.

Public visé : Les habitants des communes et le public extérieur.

Mode de déplacement : C'est un service de transports par minibus de 17 places pour des

transports réguliers et à la demande.

L'énergie utilisée est le combustible des minibus (essence ou gas-oil).

La longueur du parcours varie et correspond à un découpage en plusieurs zones de la communauté de communes.

Un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller et un service régulier "marché" a fonctionné mais s'est arrêté en 1998. La fréquentation est estimée en moyenne à 35/40 personne/jour.

Origine de l'initiative : Une charte intercommunale du développement avait identifié le besoin en déplacement, ensuite un questionnaire fut adressé aux habitants par la société

"Cariane Est" en décembre 1993 pour préciser ce besoin. Une autre étude fut réalisée afin d'adapter les moyens de transport traditionnels au contexte local. Le résultat a abouti à la création de la navette en décembre 1994.

La communauté de communes, créée en 1992 et regroupant 28 communes, est à l'origine de cette initiative.

Description de l'initiative : La billetterie et l'encaissement se font auprès de la société "Cariane Est" et plus directement auprès du chauffeur avec lequel les clients sont en contact grâce à une ligne téléphonique spéciale reliée à un standard fixe ou directement au chauffeur par radio-téléphone. Les besoins en déplacement doivent être formulés par téléphone ou directement au chauffeur au moins 24 heures avant la date souhaitée.

Dans la mesure du possible les personnes sont prises en charge à leur domicile et amenées à leur destination finale.

Si besoin, un renfort en taxi peut être organisé.

La gestion revient elle à l'EPCI (le district de la région du Saverne).

Ce système fonctionne toute l'année, régulièrement et à la demande, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Il assure aussi un service de rabattement vers les gares de Saverne et Dettwiller;

Fonctionnement : la mise en place de la distrinavette bénéficie de l'appui financier du conseil général du Bas-Rhin.

L'exploitation du système a été confiée à un transporteur privé selon la règle de délégation de service public. La convention prévoit que la garantie de recettes est assurée par la communauté de communes qui peut donc être amenée à couvrir le déficit de fonctionnement. La convention a été signée en 1998 entre le transporteur et la communauté de communes, apportant à ce dernier une garantie au forfait et le motivant quant aux résultats.

En 1998, le coût d'exploitation de la Distrinavette, qui était de 60 980 euros, a été financé pour :

- 18% par les usagers (achat de titre de transport)
- 30% par le Conseil général
- 52% par la communauté de communes.

Le coût du titre de transport revient à 1,50 euros à l'unité ou 1,20 euros pour l'achat d'un carnet de 10 tickets.

Une des difficultés rencontrées est que la clientèle se compose surtout de personnes âgées, il fallait donc employer un chauffeur dialectophone.

Retombées positives : le système fonctionne toujours même si le service "marché" du jeudi est sorti du dispositif en 1998.

La fréquentation a augmenté, en 1998, 8 319 voyageurs ont utilisé la distrinavette contre 7 900 en 1997. Pour la plupart, les trajets se font des communes en direction de Saverne (65%), 20% sont des trajets intra-muros à Saverne et 15 % sont des trajets entre communes hors Saverne. Le chauffeur du minibus est employé à plein temps.

D'autres communes du département étudient de près l'application du projet à leur territoire.

Communication et diffusion : Des outils de communication ont été réalisés (affiches, dépliants, fiche horaire spécifique à chaque commune) et sont disponibles dans les mairies et ont été distribués à chaque foyer.

Une inauguration officielle avec présentation du service a eu lieu et a fait l'objet d'articles de journaux. Le chauffeur, le minibus et le service ont été présentés.

Une attention particulière a été donnée aux personnes âgées au lancement du service.

Source -contact :

- Le transport à la demande, transport public, état de l'art et perspectives, 1997
- un site web: www.innovations-services-publics.gouv.fr
- Communauté de communes de la région de Saverne
10 rue des Murs, BP6, 67701 Saverne Cedex
tél: 03 88 71 12 29
03 88 71 29 73



Lieu : Alsace et Lorraine / Haut-Rhin et Vosges / Route des crêtes

Acteurs : Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Mode de déplacement : navettes spécifiques

Public visé : habitants du Parc et habitants des villes situées aux portes du Parc soit 10 millions de personnes.

Origine de l'initiative :

Joyaux du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, les Hautes-Vosges recensent une succession de milieux naturels peu communs ou rares et des points de vue remarquables. Dans cet environnement exceptionnel, les flux motorisés, de plus en plus nombreux, génèrent des pollutions sonores, visuelles et atmosphériques qui ternissent l'image et la quiétude des lieux.

Fonctionnement :

Les navettes sillonnent la grande crête les dimanche et jours fériés de début juin à fin septembre, soit environ 18 jours par an. Après 6 années de fonctionnement le tracé couvre désormais la totalité de la route des crêtes du col des Bagenelles au nord jusqu'au grand ballon au sud (voir schéma ci-joint). La navette, c'est désormais, 63 arrêts (signalés par un panneau jaune), dont 19 sur la crête, espacés de 3km desservis toutes les 30mn.

19 sites touristiques : col des Bagenelles, col du Bonhomme, col de Louchpach, col du Calvaire, Gazon du Faing, Dreieck Lac Vert - Tanet - Col de La Schlucht - Trois Fours-Jardin d'Altitude - Hohneck - Kastelberg - Rothenbachkopf - Col du Herrenberg - Col du Hahnenbrunnen - Steinlebach - Markstein - Hundskopf - Col du Haag - Grand Ballon.

9 liaisons depuis les vallées adjacentes : Vallées de Kaysersberg, de Munster, de Thann, de Guebwiller, Gérardmer.

Correspondances dans 9 gares SNCF et avec certains trains allemands et suisses.

Tarifs 2005 : forfait valable toute la journée. Gratuit pour les mineurs et usagers détenteurs de titre de transport en cours de validité (Pass TER, billet SNCF, Elsass Ticket) 1 € pour les liaisons vallées-crêtes et 2 € pour les tickets pris sur la crête.

Etat actuel :

Un questionnaire de satisfaction est proposé chaque année dans les navettes aux utilisateurs. Elle permet d'améliorer le fonctionnement de la navette, de dégager un profil type de l'utilisateur et de mesurer la pertinence des vecteurs de communication. En 2005, le taux de satisfaction des usagers a été de 98,6%.

Source et contacts :

Parc naturel régional des Ballons de Vosges – Stephan Zimmermann

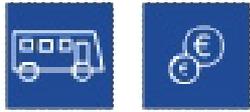
1 cours de l'Abbaye - 68140 Munster - Tél. : 03.89.77.90.20. - Fax : 03.89.77.90.30.

Réseau « Transport et mobilité en montagne »

M. Grosjean, Grosjean.françois@free.fr



NAVETTE ENTRE BOURG D'OISANS ET LA BÉRARDE N°IIIA1



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Bourg d'Oisans – La
Bérarde

Public visé :
La clientèle est constituée essentiellement
par des randonneurs ou alpinistes.

Acteurs :
Entreprise VFD Grenoble.

Mode de déplacement : Service de transport
touristique saisonnier sur ligne régulière.

Origine de l'initiative :
La navette a été instaurée pour permettre la desserte locale d'une région fréquentée essentiellement en voitures individuelles.

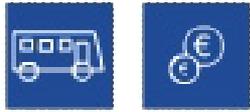
Description de l'initiative :
Cette navette saisonnière a été mise en place en 1965 sur une route départementale.

Fonctionnement :
Elle effectue un trajet 25 Km entre Bourg d'Oisans jusqu'à la Bérarde pendant une durée de 1h15. Deux départs sont assurés depuis la Bérarde : à 7h et à 17h et deux depuis Bourg d'Oisans : 9h et 19h entre le 1er juillet et le 31 août.
La fréquentation est d'environ 10 personnes en rotation soit 40 personnes par jour.
Cette navette est en correspondance avec les cars venant de Grenoble.

Effets induits :
Le chiffre d'affaire s'élève à 85 000 Francs environ.

Etat actuel :
En fonctionnement.
Ce type de navette est déficitaire mais utile.

Sources :
Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc national des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane.



Lieu :
Rhône-Alpes / Isère / Autrans

Public visé :
Les touristes d'Autrans venant de Lille, Paris, Nantes...

Acteurs :
L'auberge " les hirondelles " située à Autrans.

Mode de déplacement : Transport collectif touristique en navette.

Origine de l'initiative :
L'auberge " les hirondelles " est située à proximité (à 200 m) des pistes de ski.

Définition de l'initiative :
En partant de Lille, Nantes, Rennes, Paris, Londres, de la Belgique, de Hollande, l'auberge propose l'Euro Fuaj Skibus qui est une formule de Transport aller/retour en autocars à prix réduits.
Par exemple, en janvier, le trajet aller/retour entre Paris et Autrans s'élève à 380 euros.

Etat actuel :
L'auberge offre toujours ce service.
Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Serre Chevalier, les stations des 3 vallées...

Sources, Contact :
L'auberge " les hirondelles " , Les Gaillards, 38 880 Autrans.
www.autrans@fuaj.org.

UNE NAVETTE GRATUITE ENTRE LES CHAPIEUX ET N°IIIA3 LA VILLE DES GLACIERS



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Les Chapieux
Public visé : locaux et touristes.

Acteurs : La commune des Chapieux et la Ville des Glaciers.
Mode de déplacement : Transport collectif, en navette.

Origine de l'initiative :
Depuis longtemps le trafic routier touristique entre les Chapieux et la Ville des Glaciers rend cette portion de route étroite très dangereuse. De plus, la cohabitation devient difficile avec les randonneurs du Tour du Mont-Blanc.

Description de l'initiative :
En juin 2002, les élus ont informé le Club Alpin Français de Moûtiers, en Haute Tarentaise, de leur intention d'améliorer la circulation sur cette portion de route.
Durant l'été 2002, des navettes gratuites ont été mises en place à titre expérimental entre les Chapieux, au dessus de Bourg Saint Maurice, et la Ville des Glaciers.
Les élus avaient également proposé l'installation d'une barrière, fermée entre 10h et 16h, avec une personne à demeure pour contrôler et informer. Le CAF n'a observé aucun aménagement de ce genre, seules les navettes fonctionnaient.

Fonctionnement :
Les navettes ont rencontré des difficultés de fonctionnement durant l'été 2002 car le trafic était encore très important.

En 2004 : 7 rotations par jour assurées par 2 bus, du 14/07 au 15/08

Problèmes rencontrés :

- la route n'est pas interdite aux automobilistes (il était convenu au départ de mettre une barrière fermée de 10h à 16h avec autorisation exceptionnelle pour les alpagistes) car les élus ont cédé à la pression des compagnie de bagagistes (Allibert taxi....) qui livrent les bagages des randonneurs directement aux refuges chaque jour

- En 2004, il n'y avait qu'un panneau très sommaire pour marquer l'arrêt de la navette, sans indication d'horaires ni d'information quant à la gratuité pour les utilisateurs

- En 2005, léger effort pour le panneau suite aux remarques du CAF

Malgré un grand parking en bas, quasiment tout le monde monte en voiture, ce qui entraîne toujours les nuisances constatées en amont de la mise en place du projet, + la circulation automobile importante et le stationnement anarchique gênent considérablement la progression des navettes souvent obligées de manœuvrer, reculer...

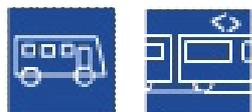
NB : la route a été entièrement refaite en 2005, ce qui incite encore plus les automobilistes à l'emprunter

Mais la navette a fonctionné en 2005 (pas encore de données/aux résultats) et est également prévue pour l'été 2006

Source – Contact :

Circulation Douce, guide de savoir-faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique.

Article Dauphiné du 12 octobre 2002



Lieu : Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix (cartes d'hôte dans 220 communes).

Acteurs : cartedhote.net (société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans la gestion des relations touristiques. Elle a été créée en juillet 2001 et est à l'origine de nombreux projets territoriaux et de la mise en place de

Public visé : carte accessible à toutes les personnes résidant plus d'une nuit dans la vallée de Chamonix.

Mode de déplacement : Transport collectif.

Origine de l'initiative :

Description de l'initiative :

Cette carte est remise à tous les touristes résidant plus d'une nuit dans la vallée. Elle offre de nombreuses réductions sur des visites de musées ainsi que sur des activités sportives aux Houches, à Servoz, à Vallorcine Martigny, à Chamonix Mont Blanc et dans la vallée de Chamonix Mont Blanc.

Elle offre également au bénéficiaire la possibilité d'acheter à un prix réduit un forfait transport collectif, le Pass Express, valable 8 jours pour l'utilisation du réseau urbain Chamonix Bus et du train touristique de la SNCF entre Servoz et Vallorcine.

3 millions de dépliants et de cartes d'hôte sont distribués chaque année.

Fonctionnement :

La carte d'hôte est distribuée de façon gratuite et systématique à tous les touristes en séjour et donc redevables de la taxe de séjour.

Les porteurs de la carte bénéficient d'avantages sous formes de réductions et de gratuités au sein du territoire où ils ont choisi de séjourner.

Cette carte permet d'afficher la dimension globale de l'offre à travers la gestion de l'enseigne touristique.

Des groupes de travail sont définis au sein du comité de pilotage de la carte d'hôte afin de sélectionner les prestataires partenaires qui fourniront les avantages aux touristes. Ces avantages sont regroupés de façon thématique dans le dépliant accompagnant la carte d'hôte.

Communication et diffusion :

Source – Contact :

adresse : 7, rue des Beaux Tailleurs 38000 GRENOBLE

tel : 04.76.44.90.89

fax : 04.76.44.00.41

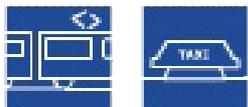
email : info@cartedhote.net

internet : www.cartedhote.net et www.taxedesejour.net

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".

PARIS - MONT AIGUILLE : UNE INITIATIVE LOCALE DE PORTÉE NATIONALE

IIIA5



Lieu
Clelles
Rhône Alpes- Département de l'Isère -
Canton de Clelles

Public visé
Tous les touristes

Description

L'opération "Paris Mont-Aiguille" a été lancée par la Communauté de communes du canton de Clelles et des élus et bénévoles souhaitant dynamiser et faire connaître le Trièves. Il s'agit de promouvoir la ligne SNCF "Paris- Gap" qui traverse le Trièves en jouant sur le fait que le Trièves, avec ses paysages, sa faune et sa flore exceptionnelle n'est qu'à 4 h de train de Paris.

3 objectifs :

- Promouvoir le Trièves : ses paysages pour la plupart classés dans le Parc Naturel Régional du Vercors, le Mont Aiguille, sa faune et sa flore de montagne, l'accueil dans les gîtes, campings, chambres d'hôtes, etc.
- Attirer des personnes qui ne peuvent se déplacer qu'en train en leur montrant que la montagne n'est pas inaccessible puisque seulement à 4 heures de Paris.
- Développer le tourisme vert en développant les transports doux (train).

Fonctionnement

Création d'une plaquette d'information et de promotion par un infographiste professionnel : édition et distribution de cette plaquette auprès des acteurs touristiques (offices de tourisme, comités départementaux de tourisme, maisons de la montagne, maison de l'Isère à Paris, guides de moyenne montagne, etc.) ainsi que dans les trains.

Etat actuel

Attraction de touristes venus spécialement de Paris par l'intermédiaire de la formule Paris Mont-Aiguille. La Communauté de Communes a eu des retours grâce à des questionnaires donnés dans les offices de tourisme ou chez les hébergeurs.

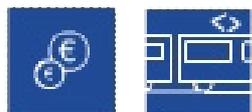


Source
Site internet de la cipra : cipra.org

Contact : Monsieur Robert CUCHET - Communauté de communes du canton de Clelles
Madame Caroline FERRAS - Communauté de communes du canton de Clelles
cccclles@wanadoo.fr

PROJET TRAM-TRAIN ET AUTRES MODES DOUX À CHAMONIX

N° IIIA6



Lieu :
Rhône-Alpes / Haute-Savoie / Chamonix

Public visé : locaux et touristes.

Acteurs : ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc) s'est investi dans le Collectif Franco Suisse pour la réalisation.

Mode de déplacement :
Transport collectif par Tram-Train.
Le Tram-Train équivaut à 100 voitures (= 3 bus = 1 tramway).

Origine de l'initiative :

Devant le constat alarmant des transports dans la vallée de Chamonix, l'objectif principal de ce projet est de développer les déplacements en diminuant les nuisances aux personnes et à l'environnement.

Il existe déjà des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle telles que des navettes publiques qui ont été proposées par le SIVOM de la haute vallée de l'Arve.

Description de l'initiative :

Le projet Tram-Train ou " train des neiges " a pour objectif de transformer l'actuelle ligne le Fayet-Vallorcine dans son parcours le moins accidenté à partir de Servoz. Il prévoit la suppression d'un 3ème rail latéral, du matériel adapté à des arrêts rapprochés et fréquents selon le principe de la desserte cadencée vers des lieux de vie et des remontées mécaniques (téléphérique de l'Aiguille du Midi, téléphérique de la Pointe Helbronner, téléphérique de la Flégère, télécabine et téléphérique des Houches...).

Cette solution de Tram-Train permettra de conserver le même réseau des trains classiques et des tramways dans des zones à forte densité du trafic.

Fonctionnement :

En projet : le PV du conseil municipal du 5 avril 2005 entérine la décision de financer une étude sur la modification de la ligne ferroviaire afin de vérifier la conformité avec les objectifs du PDU. Ce projet s'inscrit dans un large partenariat : SNCF, Compagnie du Mont-Blanc, mairie de Chamonix, Département, Région, Etat, Europe.

Coût : infrastructure = 2 à 6 millions € du km (réhabilitation tram-train), matériel = 6 millions € par rame.

Coût total : environ 120 millions € qui peuvent s'investir sur 10 ans et en partenariat.

Communication et diffusion :

Livret de 9 pages réalisé par Jean-Paul Trichet (ARSMB 02/2001) : " Tram-Train, une nouvelle voie pour la Vallée de Chamonix ".

Source – Contact :

Circulations Douces, guide de savoir-faire " organiser des déplacements dans des sites touristiques ".

Cartedhote.net, 8 rue Voltaire 38000 Grenoble.

Le versant noir du Mont-Blanc, présentation critique et proposition pour l'avenir du massif Mont-Blanc, pro Mont-Blanc. Valorisation des transports touristiques dans les espaces du Mont-Blanc à l'horizon 2005, Olivier Norer 2002. Association Mountain Wilderness.

Les sommets du tourisme Chamonix Mont-Blanc Genève, " le projet Tram-Train de Chamonix, une nouvelle voie pour la vallée de Chamonix ", 2ème prix de développement durable touristique, par Jean-Paul Trichet, ARSMB, février 2002.

www.sommets-tourisme.org





Lieu :
Rhône-Alpes / Savoie / Val d'Isère

Public visé :
L'usage des navettes est ouvert à tous, touristes et habitants de la station.

Acteurs :
Les navettes ont été mises en place par la STVI, la société des remontées mécaniques.

Mode de déplacement : Des navettes de transport collectif en station.

Origine de l'initiative :
Devant les pointes de fréquentation, en particulier au retour du ski le soir et devant d'importance des petits parcours, il a été nécessaire de recourir à des véhicules de grande capacité avec plusieurs portes d'accès.

Description de l'initiative :
Le Train Rouge dessert la station en saison d'hiver, il représente une des organisations les plus performantes de transport collectif en station.
Deux lignes complémentaires traversent la station d'un bout à l'autre, en desservant particulièrement les points de départ des remontées mécaniques.
Le parc des navettes est constitué de 22 véhicules de type urbain, 18 articulés et 4 standards. Ces navettes sont ouvertes à tous, elles sont gratuites pour les possesseurs d'un forfait de ski. La mention " navette gratuite/free shuttle " figure en gros sur les véhicules.

Fonctionnement :
Pendant la saison d'hiver, ces navettes fonctionnent à la fréquence de 5 minutes de 8h30 à 17h30, puis du quart d'heure jusqu'à 2 heures du matin. L'été, elles fonctionnent à la fréquence de la demi-heure.

Etat actuel :
Les navettes sont toujours en fonctionnement.

Sources :
Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53

REGROUPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT ET NAVETTE À VILLAR D'ARÈNE

N°IIIA8



Lieu :
Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur
/ Isère et Hautes Alpes / Villar d'Arène

Grave la Meije ainsi que du SIVOM de la
Grave Villar d'Arène.

Acteurs :
Le projet envisageait le partenariat du Parc
national des Ecrins, de la Commune de
Villar d'Arène, de l'office du tourisme la

Public visé :
Randonneurs et alpinistes.

Mode de déplacement : Projet de mise en
place de navettes spécifiques pour les
randonneurs et alpinistes.

Origine de l'initiative :

Le secteur de Villar d'Arène constitue un point stratégique d'un point de vue des itinéraires : traversé par le GR 54 en provenance du plateau d'Emparis et en direction du col d'Arsine, sur la trajectoire du Casset/Villar d'Arène, etc. Ces itinéraires nécessitent une organisation de voitures souvent complexe voire dissuasive qui contribue à la désaffectation de ces itinéraires.

Description de l'initiative :

Il existe déjà un service de navette, de taxi, de transport qui fonctionne de manière éparpillée et locale mais aucun document ne met en valeur cette offre auprès du public.

L'idée était de faire connaître cette offre au moyen d'un document.

Parallèlement l'objectif était de mettre en place un fonctionnement de navette différent des utilisations habituelles : faire fonctionner la navette non pas en retour de courses ou de randonnée mais en proposant au client de venir le chercher au point d'aboutissement de sa course et de l'amener au départ de sa course. De cette façon le client est plus libre de ses mouvements et ce système contribue à faire de Villar d'Arène un lieu plus central.

Etat actuel :

Les conditions de circulation dans le secteur du Lautaret pendant l'été 1999 n'ont pas permis de garantir des horaires et auraient mis en péril un système d'information/réservation pouvant nuire à la crédibilité de la profession et du service mis en place.

Ainsi, par manque d'enthousiasme des transporteurs à effectuer le trajet sur la Bérarde, par difficulté à coordonner des réservations et à cause des obligations et contraintes administratives, le projet a échoué.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport final. 1999. Marie Soubrane. ATEN

NAVETTE HÔTELIÈRE PRIVÉE SAINT CHRISTOPHE EN OISANS ET VENOSC

N°III A9



Lieu :

Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur / Isère et les Hautes Alpes / Saint Christophe et Venosc

Public visé :

Des skieurs confirmés, avec guide pour la plupart. Les clients viennent principalement de la Grave.

Acteurs :

L'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe.

Mode de déplacement : Service de Transport touristique par navette.

Origine de l'initiative :

Cette navette permet de répondre à la demande en assurant un fonctionnement hivernal et printanier de l'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe.

Définition de l'initiative :

Saint Christophe en Oisans est le point d'arrivée du ski hors piste descendant du Dôme de la Lauze (accès les Deux Alpes et la Grave). Pour retourner à leurs véhicules ou hébergement aux Deux Alpes ou la Grave, les skieurs peuvent utiliser une navette qui a été mise en place en 1995 par l'hôtel restaurant la Cordée de Saint Christophe. Cette navette les mène en 15 minutes environ à Venosc où la jonction des remontées mécaniques permet de rejoindre les Deux Alpes puis le domaine skiable de la Grave.

Cette navette est gratuite à la condition d'être client de l'hôtel restaurant.

Fonctionnement :

Elle fonctionne de fin janvier à mi avril, suivant les conditions d'enneigement et peut également fonctionner l'été pour du dépannage mais de façon ponctuelle. 4 à 5 trajets sont assurés en une journée jusqu'à 15 h.

La fréquentation s'élève à 1000 personnes environ sur deux mois.

Effets induits :

La navette est gratuite mais elle induit des consommations (repas, boissons) et activités sur une saison où il n'y a aucune autre fréquentation à Saint Christophe.

Etat actuel :

En fonctionnement. D'après les gérants de l'hôtel, la poursuite de cette navette l'été n'est pas envisageable.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc national des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu : Rhône-Alpes/ Isère

Acteurs : autocariste VFD

Mode de déplacement : bus

Public visé : les pratiquants des sports d'hiver en Isère

Origine de l'initiative :

Permettre aux pratiquants des sports d'hiver d'accéder aux stations sans voiture en leur proposant un pack transport+forfait.

Fonctionnement :

13 stations iséroises sont accessibles par Skiligne (stations des massifs de Belledonne, Chartreuse, Oisans, Vercors, Sud-Isère et Matheysine).

Les clients intéressés peuvent se procurer les billets :

- à l'avance à l'agence VFD

- de préférence le matin au départ à la Gare routière de Grenoble ou à l'agence VFD

Exemple de tarif :

Aller-retour Grenoble - les 2 alpes + forfait = 34€ (tarif 2005)

Départ 8h05 de la gare routière de Grenoble, départ à 17h des 2 alpes.

Etat actuel :

En fonctionnement

Contacts :

<http://www.vfd.fr> puis Skiligne

Allô VFD : 0820 833 833



Lieu : Rhône-Alpes / Isère / Communauté de communes du Pays de Corps

du Pays de Corps

Gestionnaire = Société d'économie mixte Obiou-Beaumont

Mode de déplacement : bateau passager électrosolaire

Public visé : les vacanciers du Sud Isère et du Nord des Hautes Alpes, public famille cherchant la tranquillité

Acteurs :

Investisseurs = communauté de communes

Origine de l'initiative :

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Corps ont désiré développer l'offre touristique sur leur territoire. Pour cela, et en plus d'un réseau étoffé de sentiers de randonnées, ils ont choisi d'aménager la base nautique du Lac du Sautet et de la doter d'un bateau passager pour permettre aux touristes de « visiter » les gorges de la Souloise. Dans un souci de cohérence avec l'image tranquille et naturelle du territoire, le choix s'est porté sur un bateau électrosolaire de petite taille pouvant accueillir une vingtaine de passagers.

Pour 2006, le côté pédagogique va être développé avec mise à disposition des plaquettes de l'ADEME et éventuellement création d'un poster explicatif.

Fonctionnement :

La balade en bateau dure une heure : elle part de la base nautique pour aller jusqu'au fond des gorges (queue du lac du Sautet) ; elle permet d'admirer les Demoiselles Coiffées, les ruines de Pellafol, les héronnières dans les pins, les plissements géologiques... A son bord, le capitaine et le « mousse » apportent des commentaires sur des aspects géologiques, patrimoniaux et sur le fonctionnement du bateau.

La journée comprend 4 rotations : une le matin et trois entre 14h et 17h. Le tarif 2005 est de 7,50 /adulte, 6 /enfant.

La navigation est possible en juillet-août uniquement (problème de niveau du lac car c'est une retenue EDF dont les variations du niveau de l'eau sont constantes).

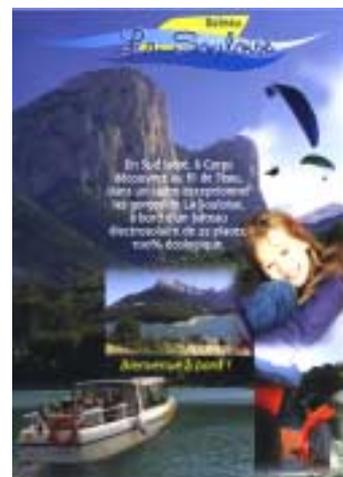
Etat actuel :

Le bateau navigue depuis l'été 2004 (année test). L'année 2005 a vu 1700 personnes profiter de notre bateau électrosolaire. La promotion se tourne cette année vers un public plus sensibilisé à l'environnement et des partenariats sont envisagés avec le Centre Terre Vivante.

Contacts :

Communauté de communes du Pays de Corps – Grande Rue – 38970 CORPS – 04.76.30.05.71 – comcom.corps@wanadoo.fr

SEM Obiou Beaumont – M. RAGOUCY – 04.76.70.97.73



LA NAVETTE ENTRE SAINT VÉРАН À LA CHAPELLE DE CLAUSIS

N°IIIB1



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes / Saint Véran et la Chapelle de Clausis

Acteurs :

Le fonctionnement de la navette est assuré par l'entreprise Petit Mathieu
Adresse : Le Brasq 05350 Chateau Ville Veille.

Public visé :

Ouvertes à tous. La fréquentation est essentiellement touristique : des randonneurs et des personnes allant en pique nique. Les navettes sont payantes pour les touristes et gratuites pour les professionnels de la montagne.

Mode de déplacement : Navettes saisonnières touristiques.

Origine de l'initiative :

En 1989, face à la dégradation de la route menant à la Chapelle de Clausis et pour des raisons de sécurité (plus de 300 véhicules jour en période de pointe), cette route a été interdite à la circulation par arrêté municipal. La route est fermée du 1er juillet au 31 août de 6h à 18h.

Description de l'initiative :

Afin de pouvoir continuer à accéder facilement au site, une navette a été mise en place en 1989 au départ se Saint Véran. Cette navette fonctionne au même moment où la circulation sur la route est interdite.

Les visiteurs y accèdent à pied depuis les parkings situés à l'entrée du village.

En 1998, 23 550 passages ont été comptés comprenant 10 000 personnes qui ont effectué des trajets aller-retour.

Fonctionnement :

Cette navette touristique classée " ligne régulière " se prend sans réservation. Les personnes peuvent l'emprunter en aller-retour ou en trajet simple.

Deux véhicules mobilisés (trois entre le 14 juillet et le 15 août) effectuent un trajet de 5 km en 20 minutes entre Saint Véran et la Chapelle de Clausis avec une périodicité de 30 minutes et un break de 12h à 14h30.

Effet induit : Le chiffre d'affaires est d'environ 310 000 Francs

Budget : Les coûts de fonctionnement s'élèvent à 100 000 Francs (charges et amortissement du matériel compris).

Etat actuel :

En fonctionnement.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes-Alpes /
Vallouise et Chambran

Public visé :

Randonneurs du GR54.

Acteurs :

Entreprise Engilberge.

Mode de déplacement : Transport touristique
saisonnier : navette en minibus.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54.
Face à la forte demande des navettes ont été instaurées.

Description de l'initiative :

Ces navettes touristiques saisonnières fonctionnent sur ligne régulière. Elle assure deux parcours : de Vallouise à Chambran et de Vallouise à Entre les Aigues. La navette de Chambran privilégie les randonneurs de fin d'après midi.

Fonctionnement :

Le parcours de 10 Kms est effectué en 20 minutes de la première semaine de juillet à la troisième semaine d'août.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation chute depuis quelques années. Depuis 1995, une seule navette assure les trajets.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.
Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Vallouise et Entre les Aigues

Public visé :
Les randonneurs.

Mode de déplacement : Navette taxi.

Acteurs :
Entreprise Engilberge à Vallouise.

Origine de l'initiative :

La navette a été mise en place en 1988 en liaison avec le GR54. Celui-ci emprunte une portion d'itinéraire peu agréable pour les marcheurs, pour redémarrer sur le versant d'en face.

Description de l'initiative :

Face à la forte demande, des navettes ont été instaurées sur deux parcours : l'une (minibus) sur le parcours de descente Chambran/Vallouise, l'autre sur le parcours Vallouise/Entre les Aigues (en montée). Un sentier permet également d'accéder au site. Ce sont des navettes taxi d'une capacité de 9 places par véhicule, deux sont mises en place.

Le fonctionnement de ces navettes se fait par réservation auprès du transporteur, la veille avant 18 h.

Le parcours en navette entre Vallouise et Entre les Aigues s'étend sur 10 Km pour une durée de 30 minutes. Une navette assure le trajet entre 6h45 et 7h15 pour un tarif de 20 Francs.

Effets induits :

Le chiffre d'affaire est estimé à 9000 Francs par an.

Etat actuel :

En fonctionnement, la fréquentation a été régulière jusqu'en 1997 et connaît un fort déclin en 1998. Habituellement les navettes étaient doublées, en 1998 non.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN

NAVETTE POUR ACCÉDER AUX MINES D'ARGENT DU FOURNEL

N°IIIB4



Lieu : l'Argentière la Bessée ainsi que le CEDAET.
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Entre Château Saint Jean et les mines du
Fournel, secteur de Vallouise

Public visé :
Les visiteurs des mines du Fournel.

Acteurs :
Château Saint Jean, partenariat avec le Parc
national des Ecrins et la commune de

Mode de déplacement : Mise en place de
navettes obligatoires.

Origine de l'initiative :
Les objectifs sont de réduire le nombre de véhicules en stationnement au parking de la mine,
de résoudre les problèmes de circulation et d'entamer une démarche vis-à-vis des véhicules
individuels.

Description de l'initiative :
L'idée a été de mettre en place au départ de Château Saint Jean une navette obligatoire pour
les mines d'argent. Elles ont été initiées pour la période du 15 juillet au 15 août 1999. Elles
étaient utilisables par quiconque ayant acheté une entrée aux mines et laissant sa voiture au
parking du château Saint Jean.
Ces navettes gratuites sont des minibus, d'une capacité de 9 places. Sept dont un aller retour
dans une journée.
La fréquentation des navettes en 1999 a été de 2300 personnes.

Etat actuel :
Cette démarche est utile. On peut imaginer une réglementation de la route et le système de
navettes obligatoires....

Sources :
Fiche n°38 Leader, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles, étude de cas, rapport
final. 1999. Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
PACA/Hautes Alpes/Ecrins

Mode de déplacement :
Navettes thématiques

Public visé :
Touristes ou habitants de la région..

Description de l'initiative

Depuis 2001, la communauté de communes du pays des Ecrins met en place des navettes sur son territoire durant la période estivale. Les navettes thématiques sont accompagnées d'un guide et sont payantes alors que les navettes à destination des lieux touristiques sont gratuites.

Fonctionnement

Trois services de navettes assurent le transport des touristes durant l'été :

1/ Les navettes gratuites à destination du Pré de madame Carle, des mines d'argent, du col de la Pusterle, de Dormillouse.

2/ Des navettes touristiques proposent des parcours thématiques : le patrimoine viticole, le vallon du Fournel, les cadrans solaires, le patrimoine religieux, la vie d'autrefois, les vaudois et la force de l'eau. Les parkings de stationnement destinés essentiellement aux touristes se situent en station.

3/ Par ailleurs en hiver, afin de désengorger les routes menant aux stations qui sont étroites et dangereuses, il existe des navettes gratuites circulant entre la vallée et les stations.

Etat actuel

En fonctionnement.

Diminution des flux et sensibilisation aux transports sur des sites sensibles :

500 utilisateurs soit près de 250 véhicules en moins qui ont circulé sur les sites sensibles
2004 : 1000 utilisateurs soit 500 véhicules en moins
2005 : les chiffres de la saison en cours sont déjà supérieurs à ceux de 2004 en espérant atteindre 1 200 utilisateurs pour 600 véhicules en moins.

Pour les navettes hivernales : 36.000 utilisateurs en 2005 soit environ 12.000 véhicules en moins.

Source

Site internet www.cipra.org

Contact

Personne responsable : Monsieur Pierre CHAMAGNE, Président

Contact :

Monsieur Nicolas PONS

Service aménagement transport

404 Avenue Charles de Gaulle

05 120 L'Argentière La Bessée

Tel : 04 92 23 20 52

n.pons@paysdesecrins.com

UNE NAVETTE TOURISTIQUE AU BELVÉDÈRE DU VISO

N°IIIB6



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Entre La Roche Ecroulée et la Tour du Viso
(en Italie)

Public visé :
Touriste.

Mode de déplacement : Navette saisonnière
d'été.

Acteurs :
Association Détente et Loisirs.

Origine de l'initiative :

Suite à la fermeture de la route conduisant au belvédère pour des raisons de sécurité, une navette a été initiée par la commune de Ristolas et à la demande d'un prestataire intéressée. La création de la navette avait pour objectifs également de créer des emplois et des retombées économiques locales.

Description de l'initiative :

La route communale est fermée à la circulation depuis 1986, elle n'a pas été empruntée pendant une durée de 3 ans. Suite à la création de la navette en 1989 par une association locale, la route a été louée à cette dernière avec la charge pour elle de l'entretenir. La navette, d'une capacité comprise entre 9 et 17 places, partait du parking de la Roche Ecroulée pour atteindre le belvédère du Viso sur une route longue de 8 km. Elle fonctionnait sans interruption depuis le matin 6 h jusqu'au soir 19 h avec une fréquentation d'une demi heure et toutes les 20 minutes entre 10 h et 12 h ainsi qu'entre 16 h et 18 h. Ainsi 35 navettes aller retour circulaient en une journée entre le 15 juin et le 15 septembre.

Effets induits : Le chiffre d'affaire est estimé à 230 000 Francs.

L'association payait une location de 12 000 Francs pour la route pour la saison estivale (3 mois).

Etat actuel :

Ce service n'existe plus. Les navettes ont circulé depuis l'été 1989 jusqu'à la fin de l'été 1992. La Roche Ecroulée n'est plus un lieu de départ privilégié pour la tour du Viso à la vue de la longue marche d'approche sur la route goudronnée.

Sources :

Fiche Leader Territoires Ecrins n°38, Gestion des flux touristiques sur sites sensibles.

Analyse des modes de gestion de flux par navette, étude de cas dans le Parc National des Ecrins- CEDAET 1998/1999 par Marie Soubrane. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Station de ski Serre Chevalier dans le
Briançonnais

Public visé :
Les Touriste de Serre Chevalier.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Acteurs :
Le Grand Serre Che Express.

Description de l'initiative :

Sept navettes assurent les trajets aller/retour entre Briançon et Serre Chevalier 1350, Serre Chevalier 1400 et Serre Chevalier 1500.

Ce service est accessible à partir du 14 avril.

Ces navettes mises en service sont gratuites sur présentation d'un forfait de ski alpin en cours de validité ou d'une carte d'hôte. La carte est remise par l'hébergeur et donne droit à la libre circulation sur l'ensemble du réseau Skibus, excepté aux départs et retours en gare SNCF.

L'accès est payant pour les personnes avec des bagages ainsi qu'à certaines heures sur certains trajets. C'est le cas par exemple pour les trajets avant 7 h 30 et après 18 h 20 comme pour les trajets entre la gare SNCF et Serre Chevalier 1500 (où le coût est de 5.10 euros).

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

Le service Skibus existe dans d'autres stations : Auron, Isola 2000, Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées...

Communication et diffusion: Brochure " Carte d'hôte ", Office du tourisme de Serre-Chevalier

Sources :
www.serre-chevalier-ski.com
www.ot-serrechevalier.fr





Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes-
Maritimes / Les stations Auron et Isola 2000

Acteurs :
Entreprise Santa Azur.

Public visé :
Les touristes des station Auron et Isola.

Mode de déplacement : Transport collectif
touristique en navette.

Description de l'initiative :

L'offre Skibus comprend le transport en autocars depuis Nice, Cannes ou Antibes et le forfait pour une journée de ski dans la station Auron ou la station Isola.

Les tarifs sont de :

26 euros au départ de Nice gare routière ou Nice parc des sports les samedis, dimanches et tous les jours de vacances scolaires,

23 euros les mercredis hors vacances scolaires,

30 euros au départ de Cannes et au départ d'Antibes.

Etat actuel :

Ce service existe toujours.

Le service Skibus existe dans d'autres stations : Praz sur Arly, Autrans, les stations des 3 vallées, Serre Chevalier...

Sources :
www.santa-azur.com

TRAIN DES NEIGES : TRAIN + NAVETTE VERS LES STATIONS DE SKI

N°IIIB9



Lieu : Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Bouches du Rhône

Public visé : tout public désirant aller skier une journée, au départ de Marseille, Aix ou Manosque

Acteurs : la SNCF et la région PACA

Mode de déplacement : transport touristique en train + navette

Description de l'initiative

Chaque samedi ou dimanche il est possible de rallier une station au départ de Marseille, Aix en Provence ou Manosque à des prix très attractifs (15euros A/R). Les utilisateurs du train des neiges bénéficient également de tarifs préférentiels sur leur forfaits de ski

Stations desservies : Montgenevre, Serre Chevalier, Vars, Risoul, stations du Queyras, Orcières 1850, St Léger les Mélèzes, Ancelle, Pra Loup, Chaillols...

Achat et retrait des billets : gares sncf de Marseille St Charles, Marseille Blancarde

Aix en Provence Centre ville, Aubagne

Boutiques sncf de Bonneveine, Grand littoral, Grand Vitrolles

Tel au 04 42 37 14 08

Contacts : www.regionpac.fr ; www.ter-sncf.com/paca ;
www.lepilote.com



LE SERVICE SKIBUS DANS LA VALLÉE DE L'UBAYE N°IIIB10



Lieu : Barcelonnette, Jausiers, Pra Loup, Sauze Super Sauze, St Anne, Larche, St Paul sur Ubaye

Acteurs :
Interlignes - centrale d'appel Ciao
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye

Public visé : les touristes et résident de la vallée de l'Ubaye et stations de skis alentours

Mode de déplacement : transport collectif en navette

Description de l'initiative :

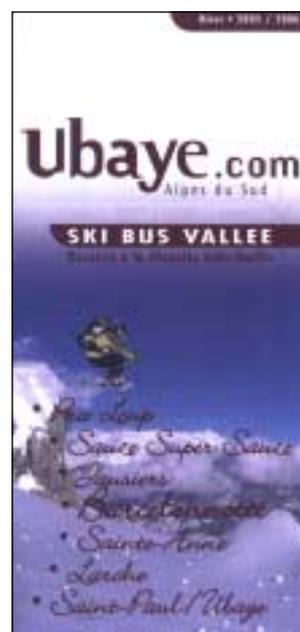
Le service « skibus vallée » fonctionne durant la saison d'hiver de décembre à mi-avril. Mise en place de 5 lignes de bus gratuites et réservées à la clientèle individuelle au départ de Barcelonnette et à destination de Pra loup, Super Sauze, St Anne, St Paul et Larche.

Contact : Communauté de communes Vallée de l'Ubaye

Numéro indigo 0820 206 210

Info@ubaye.com

www.infociao.com





Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Bouches-du-
Rhône / Pourtour de la Ste Victoire

Public visé :
Les touristes et locaux.

Acteurs :
La Communauté de communes du Pays
d'Aix.

Mode de déplacement : Transport touristique
en navettes.

Origine de l'initiative : Cette initiative est la première étape du Schéma d'Orientation du Transport Collectif qui doit réorganiser l'ensemble des déplacements du Pays d'Aix afin de préserver la qualité de vie.

Ce secteur était jusqu'alors peu desservi par les transports en commun, alors qu'il regroupe des sites touristiques importants. L'initiative permettra de diminuer considérablement le nombre de véhicules aux abords de la Ste Victoire.

Description de l'initiative :

Cette navette, à titre expérimental, fonctionne pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2003. C'est un minibus climatisé qui dessert les versants Nord et Sud de la Ste Victoire.

Fonctionnement :

A compter du 19 septembre 2003, les 2 navettes circulent tous les vendredis, samedis, dimanches et lundis jusqu'au 15 décembre 2003.

Elles desservent les communes de : Vauvenargues, St Marc Jaumegarde, Aix-en-Provence, Le Tholonet, St Antonin sur Bayon et Puyloubier.

Les arrêts sont facultatifs hormis le terminus à Puyloubier, Vauvenargues et Aix.

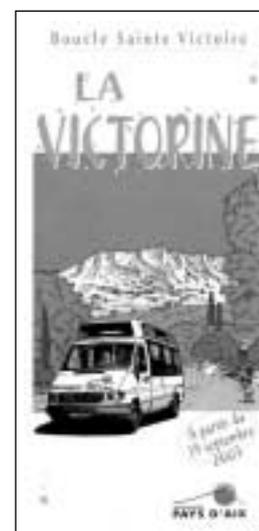
Arrêts sur les communes sont à la demande et correspondent aux parkings aménagés tout au long de l'itinéraire (point de départ des chemins de randonnée).

Communication et diffusion :

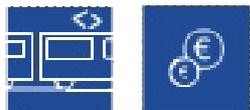
Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.

Sources :

Brochure " La Victorine ", éditée par la Communauté du Pays d'Aix.



LE FUNICULAIRE ARC-EN-CIEL ENTRE BOURG- ST- N° IIIA12 MAURICE ET ARC PIERRE BLANCHE



Lieu :
Rhône-Alpes / Savoie / Bourg St-Maurice

Public visé : touristes des Arcs.

Acteurs : SMA (Société des Remontées
Mécaniques des Arcs).

Mode de déplacement :

Transport collectif.

Le funiculaire relie en 7 minutes Bourg Saint
Maurice à Arc Pierre Blanche (1600m) avec
arrêt à Montrigon et aux Ganges.

Description de l'initiative :

L'accès au funiculaire est payant ou inclus dans les forfaits des remontées mécaniques qui
sont en vente au départ du funiculaire, situé derrière la gare SNCF.

Le petit train " l'Edelweiss " de Bourg Saint Maurice achemine gratuitement les touristes avec
leurs bagages jusqu'au départ du funiculaire.

Il existe des navettes inter-stations entre les Arcs Pierre Blanche 1600-1800-2000 qui sont
régulières et gratuites.

Fonctionnement :

Tarif aller : 5.50 €

Tarif aller-retour : 10 €

Accès gratuit aux détenteurs de Carte Club de l'Eté et aux enfants de moins de 12 ans
accompagnés de leurs parents.

Accessible aux piétons, vélos, parapentes et trottin'herbes.

Arrêt aux Granges et à Montrigon à la demande.

Communication et diffusion :

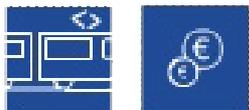
Source – Contact :

SMA (Société des Remontées Mécaniques des Arcs)

tel : +33 (0)4.79.04.24.00

email : info@ski-lesarcs.com

internet : www.ski-lesarcs.com



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes de
Haute Provence et Alpes Maritimes / Sur la
section Puget-Théniers Annot de la ligne
Nice-Digne

Chemins de fer de Provence, SNCF.

Public visé :
Essentiellement des touristes.

Mode de déplacement : Train à vapeur.

Acteurs :
G.E.C.P : le Groupe d'Etude pour les

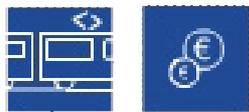
Origine de l'initiative :
En 1980, des amateurs bénévoles se sont regroupés au sein d'un Groupe d'Etude pour les
Chemins de fer de Provence (G.E.C.P) et ont mis en fonctionnement le Train des Pignes.

Description de l'initiative :
Ce train touristique à vapeur fonctionne sur la section Puget-Théniers - Annot de la ligne à
voie métrique Nice-Digne.
Depuis Digne ou Nice, le train est accessible par autorail ou par train spécial diesel.
Deux locomotives à vapeur sont en service, sept voitures transportent les voyageurs et une
dizaine de fourgons et wagons (construits entre 1888 et 1912) assurent des services divers.

Le coût du trajet entre Puget et Annot avec le train à vapeur s'élève à 16,80 EUR pour les
adultes et à 13,80 EUR pour les personnes en groupe et les enfants.

Etat actuel :
En fonctionnement.

Sources :
www.chez.com/gecp



Lieu :
Aquitaine / Pyrénées Atlantiques / Artouste
Fabrèges

Acteurs :
Le petit train est géré par EPSA
(Etablissement Public des Stations d'Altitude)
lié au Conseil Général depuis 1980 (avant

c'était la SNCF).

Public visé :
Touristes. L'objectif est également d'attirer la
population locale qui ne connaît pas le petit
train.

Mode de déplacement : Train touristique.

Origine de l'initiative :

Dans les années 60 un barrage permettant l'exploitation de la montagne à 2000m a été achevé. Les matériaux étaient acheminés par une voie de chemin de fer qui a été spécialement réalisée pour les travaux. Cette ligne a été ensuite exploitée à des fins touristiques.

Description de l'initiative :

La ligne fonctionne sur 9 km l'été et une partie du printemps et de l'automne. L'été deux trains, d'une capacité de 60 personnes, sont en service toutes les 20 minutes. Ce train payant fonctionne de 9 h à 17 h et est complet toute la journée en été.

Les personnes sont acheminées jusqu'au terminus où elles peuvent observer le point de vue sur le lac et repartir ensuite avec le train ou à pied. Devant le succès du train et la forte fréquentation un système de réservation a été mis en place. L'établissement cherche également à favoriser la vente de tickets par correspondance afin de pouvoir gérer les files d'attente, prévoir le nombre de visiteurs. Les passagers ont un petit livret de lecture du paysage leur permettant de se repérer pendant leur trajet qui dure environ 45 minutes.

La ligne est couplée avec la station de ski d'Artouste Fabrèges, un téléporté assure la liaison entre la station et le départ du petit train.

La fréquentation est estimée à 140 000 personnes en 3 mois.

Etat actuel :

En fonctionnement.

Sources :

Fiche n°38 Leader, Journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins.1998. ATEN



Lieu :
Midi-Pyrénées / Pyrénées Orientales / Latour
de Carol

Public visé :
Touristes, voyageurs vers l'Espagne,

Mode de déplacement : Train.

Acteurs :
Conseil Régional Midi-Pyrénées, SNCF.

Origine de l'initiative :

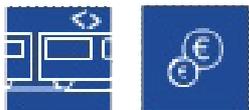
Depuis la seconde guerre mondiale, ce nœud ferroviaire a été menacé de voir la fermeture de l'une de ses branches. De 1980 à 1981 le service omnibus vers Toulouse a même été suspendu sur la section Ax les Thermes / Latour de Carol et remplacé par des autocars. Les omnibus sont revenus sur cette ligne suite au plan de réouverture de lignes décidés en 1982 par Fitterman et la desserte a été profondément renforcée grâce à l'implication du Conseil Régional Midi-Pyrénées dans la régionalisation des transports.

Description de l'initiative :

A présent le nombre de fréquences atteint 5 aller/retour omnibus, 1 aller/retour "grande ligne" vers Paris et ne subsiste plus qu'un seul A/R en autocar. Vers Puigcerda et Barcelone on compte 5 A/R possible dans la journée par des trains régionaux assurés par le réseau des chemins de fer espagnols (RENFE). Le trafic du train jaune au départ de Latour de Carol fluctue de deux à cinq liaisons quotidiennes dans chaque sens suivant la saison jusqu'à Villefranche de Conflent

Etat actuel :
En fonctionnement.

Sources :
<http://grizzli.beat.free.fr/fer/trains/trjaune/latour.htm>



Lieu :
Franche-Comté / Doubs / Dijon-Métabief

Public visé :
Touristes, locaux.

Acteurs :
La station de Métabief, le Conseil régional et
le TER Franche-Comté (SNCF).

Mode de déplacement : Train TER.

Origine de l'initiative :

Soucieux d'offrir une prestation de qualité, la station de Métabief, le Conseil régional et le TER Franche-Comté ont décidé de faire circuler la Gentiane Bleue uniquement si les conditions d'enneigement permettent un ski de qualité (au moins 80 % du domaine ouvert). Si ce taux d'enneigement n'est pas garanti, la Gentiane ne sera pas mise en circulation.

[L'information sera communiquée par le répondeur de la station de Métabief (03 81 46 47 47), par affichage dans les gares de Dijon, Genlis, Auxonne, Dole et par le site Internet TER Franche-Comté le jeudi précédent le week-end de circulation.

Dans ce cas, les billets vous seront intégralement remboursés.]

Description de l'initiative :

Dates de circulation 2004 :

- Les samedis 07, 14, 21, 28 février 2004
- Les dimanches 01, 15, 22, 29 février et 07 Mars 2004

Fonctionnement :

Pour les adultes :

36 €, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette entre la gare et la station + accès salle Paul Charlin

26 €, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Pour les enfants :

25 €, forfait comprenant train + forfait ski + assurance + navette en bus + accès salle Paul Charlin

15 €, forfait ne comprenant que le train et la navette en bus

Cette tarification spéciale est accessible grâce à la carte " Visi'TER " (carte : 10 €, valable pour 5 personnes : le détenteur + 4 accompagnateurs)

Réductions proposées chez les partenaires munis de l'autocollant Gentiane Bleue : avantages pour la location de ski, restauration...

Possibilité de faire de la randonnée en raquettes avec un accompagnateur, uniquement sur réservation à l'Office de Tourisme (03 81 49 13 81)

Sources :

<http://www.ter-sncf.com/franche-comte/actus/gentianehtm.htm>



Lieu :

Provence Alpes Côte d'Azur / Alpes Maritimes et Var / Entre Saint Tropez et Sainte Maxime, Saint Raphaël, Nice, Cannes

Public visé :

Les touristes en saison d'été.

Mode de déplacement : Transport collectif par bateaux saisonniers.

Acteurs :

Compagnies maritimes, Air France.

Origine de l'initiative :

Saint Tropez cumule les difficultés pour satisfaire la demande de stationnement et les difficultés de circulation sur les voies d'accès.

Description de l'initiative :

Des services maritimes saisonniers existent déjà sur le golfe de Saint Tropez tel que les liaisons avec Sainte Maxime et Saint Raphaël. Ils assurent la plus grande part des déplacements en transports collectifs à l'intérieur de la conurbation littorale en haute saison.

En 1999, Air France a assuré, en partenariat avec une compagnie maritime, 3 liaisons quotidiennes en bateau entre Nice et Saint Tropez d'une durée de 1h20. La liaison était assurée sous le numéro du vol Air France. L'embarquement se situait à proximité de l'aéroport de Nice depuis le port de Saint-Laurent-du-Var relié par navette.

De plus, la société Trans Côte Azur, assure un service régulier et des affrètement exclusifs le long de la Côte d'Azur entre Nice et Saint Tropez (depuis 1994) et entre Cannes et Saint Tropez (depuis 1996).

Etat actuel :

Le service Trans Côte Azur existe toujours.

Sources :

Circulation Douces, guide de savoir faire " Organiser des déplacements dans des sites touristiques ". Agence française de l'ingénierie touristique. P 53
www.trans-cote-azur.com



Lieu :
Rhône-Alpes / massif de la chartreuse

les communautés de commune du balcon sud de la Chartreuse et le plateau des petites roches.

Mode de déplacement : voiture

Acteurs : association Stop plus (promotion du covoiturage et planification de transport, dont plateforme : www.covoiturage.net) et

Public visé : Les habitants (surtout ceux qui ont une mobilité limitée - jeunes, personnes âgées ou à faibles revenus), les touristes et excursionnistes.

Origine de l'initiative :

Mal desservis par les transports en commun les territoires de montagne souffrent d'un problème d'enclavement qui constitue un frein à la mobilité ainsi qu'une incitation à l'usage de la voiture individuelle. De plus, les touristes et excursionnistes utilisent en très grande majorité leur véhicule personnel pour se rendre en montagne, avec l'impact environnemental que cela entraîne.

Fonctionnement :

- Offre de services pour l'organisation du covoiturage (logiciel de gestion des disponibilités/demandes de covoiturage, réservation téléphoniques, antenne temporaire sur site et permanente à Grenoble.
- Création d'un portail internet dédié à l'information multiple et touristique
- Positionnement de stations de covoiturage avec signalétique adaptée
- Mise à disposition de bornes multimédia pour fournir un accès internet aux usagers qui n'en ont pas.

Etat actuel :

Projet lancé début 2005, en cours de développement. Une enquête quantitative a été effectuée afin de définir les besoins et sollicitations des usagers.

Contacts :

Association Stop Plus
1 rue Gabriel Péri
38000 Grenoble
Tél. / Fax : 04.76.43.92.22
Bienvenue@stopplus.fr





Lieu : France entière

Acteurs : allosurf.com

Mode de déplacement : la voiture

Public visé : les pratiquants des sports de glisse.

Origine de l'initiative :

Allosurf est un portail de rencontre des conducteurs et des passagers ne disposant pas de véhicule : le site permet aux premiers de rentabiliser un peu leur voyage, aux seconds de pouvoir se déplacer à moindre coût.

Fonctionnement :

Allosurf est un site totalement gratuit. Il suffit d'une inscription rapide pour pouvoir consulter les offres correspondant à sa zone géographique.

4 rubriques de recherche sont disponibles : montagne, plage (atlantique), mer et lac, skate-park.

Etat actuel :

Allosurf gère actuellement 31000 covoiturages (trajets par an).

Contacts :

contact@allosurf.net Conseiller commercial au : 01 44 55 39 24

<http://www.allosurf.com>





Lieu :
Rhône Alpes / Isère / De Grenoble aux 7
Laux

Public visé :
Les touristes, clients de la station des 7 Laux.

Mode de déplacement : Covoiturage.

Acteurs :
L'association Stop Plus et les particuliers.

Origine de l'initiative :
Afin d'éviter la construction de parkings supplémentaires aux 7 Laux un système de covoiturage a été mis en place entre la station l'agglomération grenobloise.

Description de l'initiative :
Ce système de covoiturage a été mis en place en 2001.
Les personnes se contactaient par l'intermédiaire de l'association Stop Plus et s'organisaient entre elles pour les trajets et le financement.
Les personnes arrivant en covoiturage à la station des 7 Laux bénéficiaient d'une réduction d'environ 20% sur leur forfait ski.

Etat actuel :
Par manque de neige ces deux dernières années et par manque de communication l'opération de covoiturage pour les 7 Laux a été arrêtée.

Sources, Contact :
www.covoiturage.net
Entretien téléphonique avec une personne d'Ecomobility de Chambéry
Contact avec le président de l'association Stop Plus : Nicolas Bricard, nbricard@wanadoo.fr



Lieu

Rhône-Alpes/Isère/Grenoble
Existe également à Lyon, Strasbourg, Marseille
et Paris

Public visé

Tous les habitants

Mode de déplacement Voiture

Origine de l'initiative : Initiative nouvelle en France mais pratiquée en suisse depuis plus de 10 ans.

Ce projet est porté et est soutenu par une équipe d'économistes urbanistes et de militants d'associations de protection de l'environnement.

Description de l'initiative : L'autopartage vise à organiser un système de location de voitures à très courte durée (une heure minimum). Les utilisateurs éventuels doivent être abonnés au service. Les voitures doivent être réservées. L'objectif principal est double : compléter l'offre de transport en commun lorsque celle-ci ne peut pas répondre (horaires de soirée ou de nuit et trop grande dispersion de la clientèle) et minorer les dépenses de mobilité pour les utilisateurs en leur permettant de ne payer l'usage de la voiture individuelle que lorsqu'ils s'en servent.

Ce système contribue également à réduire les problèmes de circulation et de stationnement dans les villes. A l'avenir, les acteurs de l'initiative espèrent construire un réseau avec les autres villes françaises (Paris, Strasbourg, Lyon et Marseille) avec lesquelles ils ont créé France Autopartage.

Fonctionnement : Les voitures sont équipées d'un ordinateur, d'un téléphone GSM et d'un GPS. Le téléphone sert aux communications entre le ordinateur et le serveur qui gère les réservations ; il peut aussi servir à l'abonné à communiquer avec la centrale d'appels pour signaler un incident ou un retard.

- Les voitures sont stationnées en différents points de la ville, généralement dans des parkings publics ; elles sont directement accessibles 24h/24h.

- Le service est réservé aux abonnés qui reçoivent une carte à lecture sans contact, au moment de leur inscription.

- L'abonné réserve par téléphone ou par Internet la voiture de son choix, à partir de la station de son choix et pour une durée déterminée (une heure minimum, le pas de temps est ensuite la demi-heure) : la centrale de réservation programme la voiture pour qu'elle ne soit accessible que par cet abonné et seulement pendant cette période.

- L'abonné ouvre la voiture avec sa carte ; son trajet fini, il la ramène ensuite à son point de départ.

- Le ordinateur de bord enregistre les informations relatives au trajet effectué (kilométrage et durée), les transmet au centre de gestion de la flotte. Chaque mois, l'abonné reçoit une facture ; un prélèvement automatique peut être mis en place.

- Les tarifs s'entendent carburant compris, puisque les voitures ne sont pas contrôlées à chaque utilisation. Une carte de carburant au nom de l'association permet de faire le plein.

Etat actuel : Le système a commencé à fonctionner à Grenoble le 20 Mai 2005. Six voitures sont en fonctionnement. Elles sont réparties dans quatre stations du centre ville, là où la clientèle potentielle est la plus nombreuse. Trois parkings publics ont accepté de réserver des emplacements propres.

Organismes responsables : <http://www.autotrement.com> et <http://alpesautopartage.eileo.org>

Contact : Alpes Auto Partage - Maison du Tourisme - 14 rue de la République - 38000 Grenoble
Monsieur Daniel Faudry - Tél. 04 76 24 57 25 - contact@alpes-autopartage.fr



Lieu
Rhône-Alpes / Rhône / Lyon

d'une assurance responsabilité civile et
d'une carte Vélo'v.

Public visé :
Le service Vélo'v est accessible à toute
personne âgée de plus de 14 ans, détentrice

Mode de déplacement :
Le vélo.

Origine de l'initiative
Communauté urbaine du Grand Lyon

Description de l'initiative :

Depuis le 19 mai 2005, le Grand Lyon met à la disposition des habitants un parc de 2000 vélos baptisés Vélo'v, répartis sur 200 stations à Lyon et Villeurbanne.

Avec une gratuité d'utilisation de 30 minutes à 1 heure selon les modalités d'abonnement, chacun peut prendre un vélo pour aller d'un point à un autre, voire le conserver un peu plus longtemps pour une somme modique (24h max.).

Fonctionnement

Réparties à Lyon et Villeurbanne, les stations vélos se trouvent principalement à proximité des gares et transports en commun, avec une densité renforcée dans la presqu'île et dans le centre de Villeurbanne. Le plan d'implantation a été conçu pour qu'il y ait une station vélo tous les 300 mètres en moyenne et à moins de 5 minutes à pied l'une de l'autre.

De 7h à 20h, une logistique est prévue avec 30 véhicules disponibles pour assurer la maintenance des vélos et leur redistribution entre les stations. Au total, 30 personnes sont affectées à ce service.

Deux possibilités s'offrent aux usagers pour obtenir une carte Vélo'v :

Tarifs Vélo'V 2005	Coût de la carte	heure	+ 1 heure	Par heure sup.
Carte longue durée 1 an	5 €	0 €	0,5 €	1 €
Carte courte durée 7 jours	1 €	0 €	1 €	2 €

Il suffit de disposer d'une carte bancaire, d'accepter les conditions d'utilisation de Vélo'v indiquées sur chaque borne et de choisir un code personnel. La carte est alors remise et le vélo est accessible.

Etat actuel :

Vélo'v rencontre un grand succès à Lyon, à tel point que 2000 vélos supplémentaires devraient être mis à disposition à partir de 2006.

Sources : www.grandlyon.com - www.velov.grandlyon.com

Contact : Vélo'v - 2 rue de Savoie 69800 St-Priest

N° Vert : 0 8000 VELOV (0 800 08 35 68) - N° de télécopie : 04 78 90 75 16

Communauté urbaine de Lyon - 20, rue du Lac – BP 3103 - 69399 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40



Lieu :
Rhône Alpes / Savoie / Chambéry

Public visé :
Ouvertes aux cyclistes, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite.

Acteurs :
Le Conseil Général de la Savoie

Mode de déplacement : A vélo, à pied, en rollers...

Origine de l'initiative :

En 1993, le Conseil Général lance un programme d'aménagements cyclables favorisant toutes les pratiques : déplacements utilitaires en milieu urbain, vélo de loisirs et randonnées cyclotouristiques seul ou en famille.

Ces aménagements cyclables consistent en :

Bandes cyclables et surlargeurs, pistes cyclables, itinéraires cyclotouristiques balisés, itinéraires vélos, Véloroutes et Voies Vertes qui sont plus souvent dénommées "Avenues Vertes" en Savoie.

Description de l'initiative :

Il existe deux Avenues Verte au Nord et au Sud de Chambéry :

- L'Avenue Verte Nord

Elle relie Chambéry à la base de loisirs des Mottets en passant par le Bourget du Lac. Côté Chambéry elle débute effectivement au pont. On peut joindre cette Avenue Verte depuis le centre ville (office du Tourisme) en suivant le fil vert direction avenue verte nord.

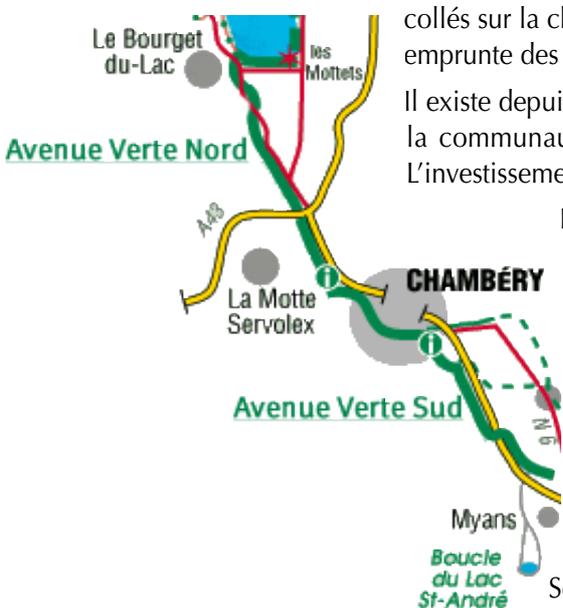
Elle est dotée de plusieurs portes d'accès tout au long de son itinéraire.

- L'Avenue Verte Sud

Elle relie actuellement Chambéry à Myans, soit environ 8 km. Le départ se situe au point info-vélo du parc de Buisson Rond. Il est prévu de prolonger cette avenue verte jusqu'à Montmélian, dans les prochaines années à venir.

La liaison entre ces deux avenues vertes est réalisée par un circuit balisé et 3 points verts collés sur la chaussée dans le centre ville de Chambéry intitulé "le Fil Vert". Ce circuit emprunte des pistes et des bandes cyclables, ainsi que le quartier piéton de Chambéry.

Il existe depuis le 2 mai 2002 une vélostation à la gare de Chambéry qui a été financée par la communauté d'Agglomération de Chambéry Métropole, par l'Etat et par la Région. L'investissement a été de 40 000 euros, le chiffre d'affaire est d'environ 100 000 euros.



Etat actuel :

En fonctionnement.

Il est prévu de prolonger l'Avenue Verte Sud jusqu'à Montmélian.

On compte en Savoie d'autres projets de Véloroute et de Voies Vertes, ou Avenues Vertes :

- Le Tour du Lac du Bourget
- La boucle du Lac de Saint André
- La Voie Verte du Léman à la Méditerranée
- La Véloroute de la vallée de l'Isère d'Albertville à Grenoble et les liaisons Anney - Chambéry - Grenoble - Valance

Sources :

www.cg73.fr

" LE RHÔNE À VÉLO : DU LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE "

N°VA3



Lieu : Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur / Haute Savoie, Savoie, Ain, Loire, Rhône, Isère, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône/ Le long du Rhône, du lac Léman à la mer Méditerranée

Acteurs : La Délégation Régionale Rhône-

Alpes de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes), Territoire Rhône.

Public visé : Les cyclistes.

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans un réseau européen de 5 Véloroutes qui traverseront la France.

La Délégation Régionale Rhône-Alpes de l'AF3V, organisée en binôme à Saint Etienne et à Lyon, s'est vue confier par la Préfecture de Région une mission pour l'élaboration d'un réseau d'itinéraires Véloroutes et Voies Vertes.

Description de l'initiative :

Un itinéraire de Véloroute Voie Verte, long de 500 Km environ va bientôt être tracé entre le lac Léman et la mer Méditerranée. Il vise à offrir un parcours accessible à vélo le long du Rhône.

Ce projet fait partie du schéma d'intérêt national Véloroute Voie Verte. Il est assuré par un établissement public : Territoire Rhône.

Rejoint au Nord par le projet de l'itinéraire "la Voie Bleue" descendant le long de la Saône, la région Lyonnaise deviendra ainsi un carrefour majeur en matière de Véloroutes et Voies Vertes. Plus à l'Ouest, le fleuve Loire offre un autre grand tracé Nord-sud, avec l'ambitieux projet "la Loire à vélo" qui devrait rallier le Massif Central.

La plupart des huit départements rhônalpins ont engagé un schéma ou une politique cyclable incluant, pour certains, des projets Véloroutes et Voies Vertes.

Du côté des départements Savoyards, qui ont déjà montré leurs motivations en matière de Véloroutes et Voies Vertes, les possibilités sont très riches. Plusieurs itinéraires pourraient sillonner les vallées alpines, en reliant les lacs entre eux. En se raccordant au "Léman-mer", tracé limitrophe à ces deux départements, ils offriraient des possibilités de boucles très intéressantes. Sur la rive Ouest du Rhône, l'Ain se prête particulièrement bien au déplacement vélo et pourrait profiter ainsi de l'opportunité de ce tracé pour "irriguer" son territoire.

Les départements du Rhône et de la Loire comme leur nom l'indique, se doivent de permettre en priorité un tracé transversal reliant les deux fleuves.

Descendant plus au sud, l'Isère, l'Ardèche et la Drôme, évidemment concernés par le parcours de la vallée du Rhône, ont également tout intérêt à prolonger ces itinéraires Véloroutes et Voies Vertes au cœur de leur territoire.

Financement :

Le financement devrait être assuré en 4 parts égales entre l'Europe, l'Etat, la région et le département avec les communes traversées.

Etat actuel :

Le projet devrait être opérationnel courant 2003.

Source, Contact :

La Fédération des Usagers de la BICYclette : www.fubicy.org

ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels)

www.dulemanalamer.com

info@fubicy.org



Lieu : Rhône-Alpes/Savoie/Chambéry
Existe également à Grenoble, Clermont,
Montpellier

Public visé : Tous les habitants, les touristes,
...

Mode de déplacement : Le vélo

Description de l'initiative.

La Vélostation est un service de Chambéry métropole, géré par l'Agence Ecomobilité qui regroupe un ensemble de services ouverts à tous : gardiennage, location de vélos et accessoires, contrôles techniques...

Prévue dans le Plan de déplacements urbains, ses services s'inscrivent dans la promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Fonctionnement

La Vélostation est située à la gare de Chambéry.

Les horaires :

D'avril à octobre : du lundi au vendredi de 6h30 à 19h / le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h

De novembre à mars : du lundi au vendredi de 6h30 à 19h / le samedi de 9h à 19h

Fermeture le dimanche et jours fériés

Les tarifs en 2005 : une demi-journée 3€ - Une journée 5€ - Cinq jours 10€ - Un mois (-26 ans et "Solido") 15€ - Un mois 30€

Tarif préférentiel pour les étudiants, les stagiaires.

Gardiennage

La Vélostation garde votre vélo jour et nuit pour que vous puissiez prendre le train en toute sérénité, et rejoindre votre lieu de travail ou domicile à vélo. Le gardiennage vous est proposé pour les vélos de la Vélostation mais aussi pour votre vélo personnel.

Tarifs : Journée : 1 € • mois : 8 € • 1 an (sans entretien) : 30 € • 1 an (avec entretien) : 60 €

Contrôles techniques

La Vélostation propose des contrôles techniques gratuits pour le confort et la sécurité. A l'issue de ce contrôle, une fiche récapitulative est remise au propriétaire du vélo. Le contrôle s'effectue en 10 points (pneus, pignons, patins et câbles de freins, ...). Durée : environ 10 minutes.

Les balades découvertes

Elles permettent de découvrir les nombreux aménagements cyclables de l'agglomération. Départ de la Vélostation ; durée : 2 heures. Ces balades, d'un niveau très facile, sont accessibles à tous dès 6 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Etat actuel

En fonctionnement. Depuis 2002, 235 vélos ont été mis à disposition des usagers.

L'Agence Ecomobilité développe beaucoup d'autres projets de mobilité douce.

Sources : agence.ecomobilite.free.fr - www.chambéry-métropole.fr

Contact : Agence Ecomobilité - 217, place de la Gare, 73000 Chambéry

Tél : 04 79 96 34 13 ; Fax : 04 79 96 36 85 - Email : agence.ecomobilite@laposte.net



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Var / Toulon et
le Lavandou

Public visé :
Les personnes à vélo, rollers, planche à
roulette...

Acteurs :

Mode de déplacement : A vélo, rollers, plan-
che à roulette.

Origine de l'initiative :

La Côte d'Azur, essentiellement entre Saint Tropez et Toulon connaît de forts problèmes de stationnement et de circulation.

Description de l'initiative :

Un Aménagement a été réalisé sur une ancienne voie ferrée, sur 53 kilomètres, entre Toulon et le Lavandou.

Etat actuel :

Cette véloroute existe toujours.

Sources :

www.amisnature-colombes.org



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Vaucluse /
Parc Naturel Régional du Luberon

Public visé :
La Véloroute est ouverte à tous.

Mode de déplacement : A vélo, rollers...

Acteurs :
Parc Naturel Régional du Lubéron.

Origine de l'initiative :
Cette Véloroute est à l'initiative du Parc Naturel Régional du Luberon.

Description de l'initiative :
Un itinéraire de 236 km balisé dans les deux sens a été tracé autour du massif du Lubéron. Il emprunte des voies ouvertes à la circulation.
Le parc naturel régional a acquis l'ancienne voie ferrée Cavailon - Apt, longue de 35 km, qui pourrait être aménagée en piste cyclable.

Les "Ogres en vélo" est une boucle fléchée de 50 km au départ d'Apt dans le Luberon. De même, au départ de Forcalquier est tracée la boucle fléchée de 78 km "du pays de Forcalquier et de la montagne de Lure".

La véloroute du Luberon :

Etat actuel :
Elle existe toujours. Elle emprunte des voies ouvertes à la circulation automobile.

Communication et diffusion: Brochures : "Autour du Lubéron en vélo" et "Tour du Luberon" PNR du Luberon.



Sources :
www.amisnature-colombes.org; www.velopaysforcalquier.com



Lieu :
Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon /
Haute Garonne, Aude et Hérault / De
Toulouse à Port Lauraguais

Public visé :
Les cyclistes, marcheurs...

Mode de déplacement : A vélo, à pied,
rollers, planches à roulettes...

Acteurs :
Le Conseil Général de Haute Garonne.

Origine de l'initiative :
Cette Voie Verte s'inscrit dans un grand projet de Bordeaux à Sète.

Description de l'initiative :
Une piste cyclable est aménagée sur l'ancien chemin de halage du Canal du Midi entre
Toulouse et Port Lauraguais sur 47 kms.
Elle se situe en Haute Garonne et deux tronçons ont été aménagés dans l'Aude près de
Carcassonne et dans l'Hérault près de Béziers.
La piste est prolongée d'une Voie Verte le long du Canal latéral de Toulouse à Saint Rustice
sur 20 km.

Etat actuel :
Cette Voie Verte s'inscrit dans le cadre du " schéma des itinéraires cyclables d'intérêt natio-
nal ". Le contrat de Plan signé le 6 mars 1996 retient une action dans deux itinéraires cycla-
bles entre le canal des deux mers et la liaison Montauban-Souillac.
La ville de Toulouse poursuit l'aménagement de la piste cyclable pour traverser la ville.

Sources :
www.amisnature-colombes.org
www.aevv-eawa.org



Lieu :
Midi Pyrénées / Gers / Vallée des Gaves

Acteurs :
Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost.

Public visé :
Pour tous les promeneurs à pied, à cheval, en rollers ou à vélo, l'accès est interdit à tout engin à moteur.

Mode de déplacement : A pied, à cheval ou à vélo.

Origine de l'initiative :

La ligne ferroviaire Lourdes Soulom a été fermée aux voyageurs par la SNCF en 1970 avant de l'être au trafic des marchandises en 1992.

A partir de la fermeture de cette voie, les élus locaux s'inquiètent de son état d'abandon et de son impact négatif. Etant située dans une vallée très touristique des Pyrénées, ils décident alors de la reconvertir en voie verte.

Les communes traversées sont :

Adast, Agos-Vidalos, Argelès-Gazost, Ayzac-Ost, Bôo-Silhen, Ger, Geu, Lau-Balagnas, Lourdes, Lugagnan, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Savin, Soulom.

Description de l'initiative :

La Vallée des Gaves est dotée d'une structure chargée de mettre en oeuvre des projets de développement local avec l'appui de fonds européens : le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (S.M.D.R.A.)

Le 13 mars 1996, le S.M.D.R.A. devient la structure d'animation du projet en se portant Maître d'Ouvrage. Peuvent alors être entamées les négociations avec la S.N.C.F pour l'achat des terrains, et les réflexions techniques sont lancées.

Le 19 mai 1999, les pourparlers aboutissent avec la S.N.C.F. Le S.M.D.R.A. signe avec ses représentants la promesse de vente.

La voie ferrée désaffectée a été aménagée en Voie Verte le 1er juillet 2000.

Elle est située le long du Gaves de Pau et est accessible aux promeneurs à pied, en vélo ou en rollers. Elle est la voie privilégiée pour rallier les chemins pédestres.

Longueur : 17 kilomètres

Largeur minimale de la surface roulante : 2 mètres

Largeur minimale de la surface piétonne : 2 fois 1 mètre

Surface totale du terrain : 302 480 m²

Nombre d'aqueducs : 34

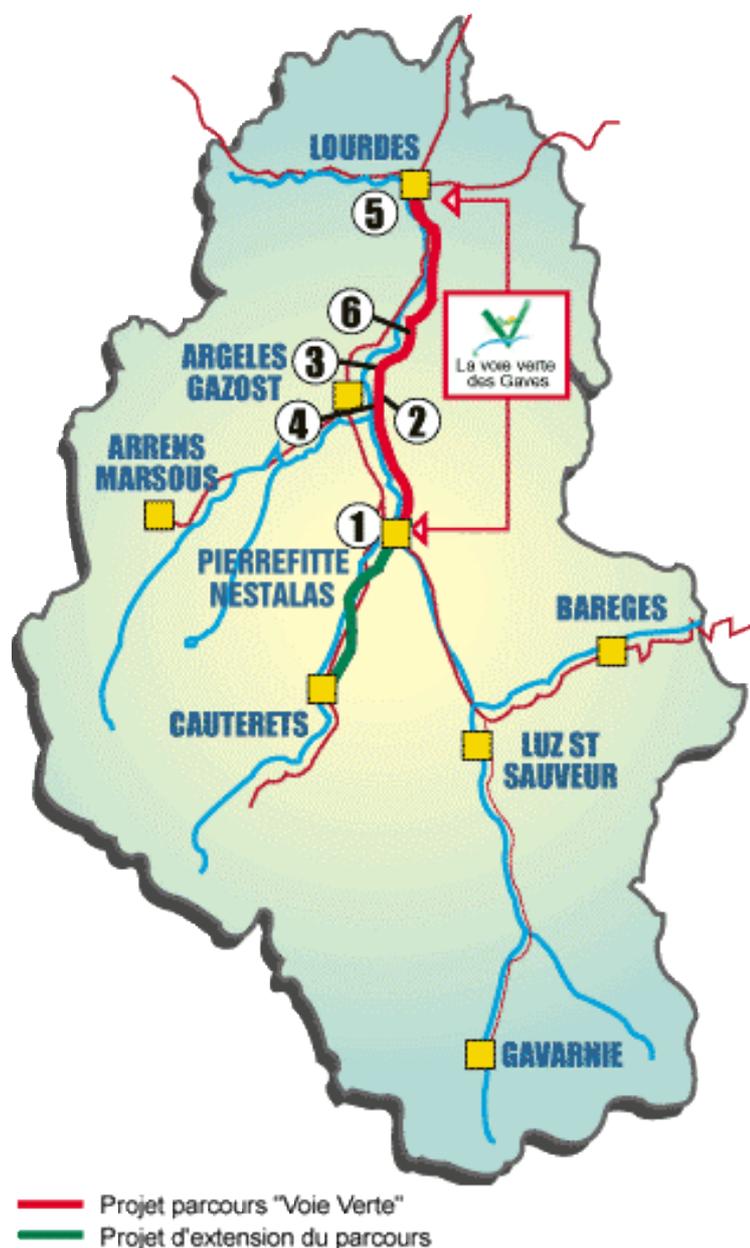
Nombre de ponts en pierre : 9

Nombre de ponts métalliques : 2 dont 1 long de 56 mètres sur la rivière.

Lourdes, le second lieu de pèlerinage après Rome, accueille chaque année plus de 80 000 malades et handicapés. La volonté des porteurs du projet a été de rendre accessible ce nouvel équipement aux personnes.

Etat actuel :

La Voie Verte des Gaves existe toujours et devrait être prolongée jusqu'à Cauterets.
Les Vallées des Gaves ont engagé, avec l'appui de la Commission Européenne, un programme d'échanges entre trois pays d'Europe : Estella en Navarre, Soria en Castille pour l'Espagne, Tomar, région au centre du Portugal et les Vallées des Gaves, chef de file et représentant de la France.



Sources, Contacts:

www.valleesdesgaves.com

S.M.D.R.A.

Siège social : rue du docteur Bergugnat - Mairie - 65 400 Argelès-Gazost.

Bureaux : Place Peyramale - BP 192 - 65104 Lourdes Cedex.

Tel : 05-62-42-77-50 - Fax : 05-62-42-77-59.

info@lavoieverte.org

contact@valleesdesgaves



Lieu :
Midi Pyrénées /Haute Garonne /Toulouse

Mode de déplacement :
Le vélo

Public visé :
Tous les habitants

Origine de l'initiative
Movimento / Mairie de Toulouse / Tisséo / Conseil régional Midi-Pyrénées

Description de l'initiative.
Plutôt que d'inciter les gens à se déplacer totalement en vélo, la communauté Toulousaine propose d'associer bus, métro, vélo pour un seul ticket (1 .20 l'unité en 2005). Il y a aussi la possibilité de louer un vélo au mois.

Fonctionnement
Location courte durée : La personne intéressée emprunte un vélo à la station de bus ou métro d'arrivée et peut le rendre dans une autre station.
Location longue durée : le locataire garde le vélo aussi longtemps qu'il le désire, Movimento assure la maintenance.

Etat actuel
1300 vélos mis à disposition dans la ville sept jours sur sept.
En 2004, il y eut plus d'un million de déplacement sur 200 km de voie aménagée (Source : ADEME, SEMVAT).
500 locations/jour soit une toute les trois minutes dans chaque station.

Sources
Journal : L'âge de faire n°1 octobre 2005.
La Treille
04290 Salignac
TEL : 04 92 61 24 97
FAX : 04 92 61 16 11

Contact
Movimento
5 Port Saint Sauveur
31000 Toulouse
05 34 300 300
www.movimento.coop
E-mail : contact@movimento.coop
Ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 13h et de 14h à 19h





Lieu :
Lorraine, les Vosges, entre Remiremont,
Cornimont et Bussang

Acteur : le syndicat intercommunal de la
vallée de la Moselotte.

Public visé :
tous publics, locaux et touristes pratiquant le

roller, le vélo, le VTT, la trottinette et la
randonnée.

Mode de déplacement : il s'agit d'un
parcours de 55km faisant intervenir diffé-
rents modes de déplacement : vélo, rollers,
ski à roulette, trottinette, ski de fond.

L'énergie utilisée est dans tous les cas
humaine.

Origine de l'initiative : une réhabilitation de l'ancienne ligne de chemin de fer à usage
touristique des vallées Moselle-Moselotte.

Les deux syndicats intercommunaux des vallées de la Moselle et de la Moselotte sont à
l'origine de l'initiative.

Description de l'initiative : le point d'organisation de la voie verte est double car il repré-
sente les deux syndicats intercommunaux qui fonctionnent chacun comme un conseil muni-
cipal. Ils s'occupent de la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la piste.

Elle est soumise aux règles du code de la route et son usage peut être limité par les syndicats
surtout à l'occasion de manifestations. Chaque incident ou acte d'incivilité dépend du maire
de la portion de piste concernée.

Les 55 km de voie ferrée ont été aménagés en une piste multi-activités, entourée de monta-
gnes et d'air pur. Cette piste permet la cohabitation entre des disciplines différentes.

Elle fonctionne toute l'année, n'est pas déneigée et est interdite aux chevaux. Elle est aussi
reliée aux différents sentiers de randonnée environnants.

Fonctionnement : chaque syndicat intercommunal prend en charge la gestion, l'entretien, le
développement et l'animation de la piste, en partenariat avec l'office national des Forêts,
sous forme de contrats.

L'accès et l'utilisation de la piste sont gratuits.

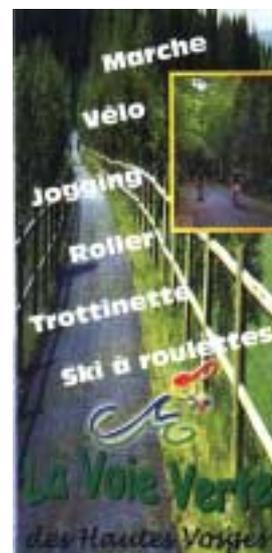
Pour l'instant le projet n'est pas achevé car certaines parties de la piste fonctionnent, d'autres
sont en cours de réalisation et d'autres ne sont que des projets.

Les syndicats intercommunaux sont formés par des communes qui
souhaitent y adhérer donc les possibilités de résiliation d'adhésion
existent.

Communication et diffusion : une plaquette sur la voie verte
existe, elle est listée comme document n°10.

Source-contact :

- site internet: <http://www.lavoieverte.com/>
- e-mail: info@lavoieverte.com
- Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselotte
12 place Caritey, 88120 Vagney
tél: 03 29 24 70 18 - fax: 03 29 24 86 50
- Syndicat intercommunal de la vallée de la Moselle:
siège à Le Thillot
tél: 03 29 25 02 44 - fax: 03 29 25 39 57



PASSAGE DE LA VÉLOROUTE "NANTES-BUDAPEST" EN FRANCHE COMTÉ

N°VH1



Lieu :
Franche Comté / Doubs / Entre Nantes et Budapest

Le projet figure parmi les actions retenues dans le programme ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin).

Acteurs :
VNF (Voie Navigable de France) porte l'étude de ce projet
Le Conseil Général du Doubs est le maître d'ouvrage de l'opération.

Public visé :
Cyclistes, marcheurs...

Mode de déplacement : A vélo, pied, rollers

Origine de l'initiative :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet européen, qui traverse l'Europe d'Est en Ouest, des bords de la Mer Noire à l'Atlantique. En France, cet itinéraire arrive à l'est par Mulhouse, travers Montbéliard, Besançon, passe par Avanne-Aveney avant de rejoindre Dole.

Description de l'initiative :

La Véloroute " Nantes-Budapest " pour son passage en Franche-Comté s'apparente à une piste cyclable qui jouxte le Doubs navigable.
La voie empruntera les chemins de halage qui bordent le Doubs et le vieux canal Freycinet.
La future véloroute Nantes-Budapest proposera 135 Kms d'itinéraire dans le Doubs.

La ville de Besançon s'est accordée avec le département du Doubs pour un tracé passant par le tunnel fluvial, plus simple et moins coûteux. L'ASE Besançon souhaite agrémente le tracé de trois trajets complémentaires. Ces tracés devront être éclairés et sécurisés.

Financements :

Le montage financier est évalué à 15 millions d'euros répartis entre le conseil général, le conseil régional, l'Etat et l'Europe.

Etat actuel :

En projet.

Il est prévu, à l'horizon 2011, un circuit de 12 Véloroutes en France.

Selon le département du Doubs, les travaux vont démarrer en 2003. La mise en service est espérée en 2007.

Sources :

www.aseb.info

RANDONNÉES ET TRANSPORT À MULET DANS LE VERCORS

N°VA1



Lieu :
Rhône Alpes / Isère / Villard de Lans

Public visé :
Les touristes. La plupart des clients sont des fidèles.

Acteurs :
Association " les muletiers ".

Mode de déplacement : Randonnées à pied
avec des mulets.

Origine de l'initiative :
" Les muletiers " de Villard de Lans est une association (loi 1901) installée dans le Vercors depuis 20 ans et animée par Gérard Blanc.

Description de l'initiative :
Cette association travaille dans de nombreux espaces protégés.
En possession d'un petit nombre de mulets, cette structure loue les terrains.
Elle propose des stages de randonnées à mulet ce qui signifie des randonnées " sans sac sur le dos " de quelques jours à 2 semaines.

Etat actuel :
Cette association existe toujours.

Sources :
Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Vercors, rapport de formation. Parc National des Ecrins.1999. ATEN



Lieu :
Provence Alpes Côte d'Azur / Hautes Alpes /
Molines

Acteurs :
Un prestataire privé assure ce service qu'il agrmente d'un commentaire de découverte de l'environnement de Moines. Une fois par semaine un garde du Parc National des Ecrins accompagne le prestataire dans sa tournée et ses commentaires.
Dans la conception il a eu plusieurs partena-

riats : la société les Attelages des Alpes, le Parc national des Ecrins, la commune de la Motte en Champsaur, l'Office National des Forêts, l'office intercantonal du tourisme en Champsaur Valgaudemar, l'office du tourisme de Gap et le CEDAET.

Public visé :
Ouvert à tous, touristes.

Mode de déplacement : En calèche.

Origine de l'initiative :

Les objectifs de cette action étaient :

- fermer une route au sein d'une future réserve naturelle
- tester un mode de transport hippomobile de découverte,
- développer la fréquentation touristique à Molines en Champsaur sur la base d'une autre approche de la nature.

Description de l'initiative :

Le transport en calèche a lieu sur une piste forestière " la route du Roy ". Elle démarre depuis le village de Molines en Champsaur et aboutit à l'ancien hameau du Roy après environ 5 kilomètres de piste. Il y a 2 trajets par jours, 3 jours fixes par semaine. Le trajet dure environ 1h30. En 1998, 420 personnes ont été transportées dont la moitié sont des enfants et en 1999 la calèche a été fréquentée par 350 personnes. La connaissance du produit se fait de 75% grâce au dépliant, de 16% par la presse et de 10% par le bouche à oreille.

Effets induits : Les recettes en 1998 se sont élevées à 20 000 Francs. Il y a également des aides du programme Leader. En 1999 les recettes de 16 500 Francs sans compter les aides venant du programme Leader.

La conception et l'édition de 15 000 dépliants sont revenues à 9000 Francs. La réalisation de la signalétique a coûté 1000 Francs. Le coût total est revenu à 20 670 Francs.

Etat actuel :

A fonctionné de 2001 à 2003 et a pris fin pour cause de départ du prestataire.

L'initiative semblait pourtant bien fonctionner au niveau qualitatif et quantitatif, mais pas assez rentable pour le prestataire. La commune de la Motte en Champsaur n'ayant pas pu trouver un autre prestataire pour le remplacer, l'initiative n'a pas été reconduite à l'été 2004.

Sources :

Fiche n°38 Leader, gestion des flux touristiques sur sites sensibles, rapport final. Parc National des Ecrins. Marie Soubrane, 1999. ATEN



Lieu : Haut Queyras, Mont Viso

Acteurs : Accompagnateur Montagne diplômé d'État, spécialiste de la randonnée avec animal de bât., Chalet vie sauvage

Objectif de l'initiative :

Renouant avec la tradition montagnarde, proposition de randonnées itinérantes où le portage des affaires personnelles, est, comme au temps des colporteurs, réalisé par un animal de bât, cheval ou mule.

Découvrir et développer la fréquentation touristique du Queyras en faisant revivre un mode de transport traditionnel

Description de l'initiative :

- découverte des chemins de contrebande, ouverture des portes de la « vie sauvage » en permettant des étapes de pleine nature, contact avec les montagnards des régions traversées.
- 3 itinéraires d'une semaine sont proposés aux familles et enfants à partir de 7 ans
- Niveau : Dénivelé quotidien de 450m à 1100m, 5h à 7h de marche sur bons sentiers. Sac à dos léger (affaires de la journée, pique nique)
- Groupe : de 5 à 14 participants .
- Hébergement : 4 nuits en gîtes d'étapes , 1 nuit en refuge de montagne avec douches , 1 nuit en bivouac
- Transport des bagages : par animal de bât

Contact :

www.viesauvage.queyras.com

www.molinesenqueyras.com

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE À GAVARNIE, SITE ACCESSIBLE À PIED OU À CHEVAL

N°VD2



Lieu :
Midi Pyrénées / Hautes Pyrénées / Gavarnie

Acteurs :
DDE, Préfet, Conseil Général, Conseil
Régional, commune de Gavarnie.

Public visé : Touristes. Les visiteurs paient le parking mais pas la taxe de séjour.
Le chemin conduisant au cirque est accessible aux véhicules des ayants droits.

Mode de déplacement : Circulation à pied ou à cheval (circulation interdite en voiture).

Origine de l'initiative :

Ce village bénéficie de l'appellation " Grand Site " et est inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Un des objectifs de cette opération " grand site " est de réduire la circulation automobile, les décisions étant prises par différents partenaires et acteurs sur le site (DDA, Préfet, Conseil Général, Conseil Régional).

Le cirque de Gavarnie est visible depuis le village et accessible en 2 heures à pied ou à cheval. Depuis 1985 le site fait l'objet d'une série de projets et conventions élaborés avec les partenaires et les acteurs du site.

Gavarnie est également une station de ski l'hiver depuis 1973 avec une dizaine de remontées mécaniques jouxtant la zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Description de l'initiative :

Le site de Gavarnie est uniquement pédestre. La première démarche a consisté à interdire la circulation automobile au-delà du village. Les véhicules se garent dans le village où à l'entrée et les personnes se rendent à pied ou à cheval jusqu'au cirque. La cavalerie comprend 300 à 400 montures louées par des habitants.

Un parking a été initié par la municipalité pour régler les problèmes de sur fréquentation et d'anarchie automobile ainsi que pour répondre aux besoins d'entretien du site. Le parking est payant.

Quatre espaces publics sont réservés au stationnement à l'entrée du village et dans le village ainsi que des espaces privés à l'intérieur du village. Le prix de la place de parking est 20 Francs. Les visiteurs reçoivent en échange un dépliant expliquant le site et la démarche. Le site fonctionne l'été et l'hiver. Gavarnie reçoit environ 1 million de visiteurs dans le village dont 500 000 accèdent au cirque.

La capacité des parkings est de 400/500 places. Quatre personnes sont embauchées pendant l'été, le coût de cette embauche est de 150 000 Francs.

Effets induits :

Les recettes avoisinent 550 000 Francs.

Etat actuel :

La réglementation de stationnement existe toujours.

Différents projets prévoient de résoudre les " points noirs ", d'interdire de circuler sur le chemin d'accès au site même pour les ayants droits...

La stratégie du Parc national des Pyrénées est la requalification du site en développant une stratégie périphérique : la découverte piétonne du site.

Sources :

Fiche n°38 Leader, journée d'étude dans le Queyras et le Champsaur, voyage d'étude dans les Pyrénées, rapport d'étape. Parc National des Ecrins, 1998. ATEN



Lieu : / Autriche

Public visé : Les visiteurs estivaux et hivernaux et les habitants de Werfenweng

Description : Werfenweng est une commune située à 1000 m d'altitude, composée de 3 hameaux. La principale activité économique est le tourisme hivernal (avec notamment une petite station de ski alpin) et estival. La commune se situe à 12 kms de la gare ferroviaire la plus proche.

Il y a dix ans, la commune de Werfenweng a fait le pari d'offrir à ses visiteurs des vacances sans voitures. Depuis, grâce à la volonté politique des élus, aux partenariats locaux, à la collaboration avec un bureau d'études et aux échanges avec d'autres communes, l'offre touristique de Werfenweng a en effet évolué pour réduire la place de la voiture. Les points clés du projet sont :

- Le développement de services permettant aux visiteurs d'être aussi mobiles pendant leurs vacances que si ils disposaient de leur véhicule personnel : une carte « clef écomobile » qui donne accès à divers services : transport à la demande, prêt/location de divers types de véhicules (bicyclettes, véhicules électriques...), navettes, traîneaux...
- Le partenariat local avec les acteurs touristiques (hôteliers, office du tourisme...). Les hébergeurs ont la possibilité de devenir partenaire du projet, notamment en reversant une taxe par nuitée à la commune. Leurs clients ont alors accès aux services de mobilité douce.
- L'aménagement de la voirie, notamment dans le cœur du village
- Communiquer largement, promouvoir la mobilité douce comme produit touristique

Fonctionnement : La carte « clef écomobile » est remise aux visiteurs qui viennent de chez eux sans voiture ou qui déposent leur clef de voiture à l'Office du tourisme et qui résident dans un établissement d'hébergement partenaire du projet « écomobile ». Cette carte donne accès aux divers services proposés en matière de mobilité douce.

Etat actuel : La vision et le courage politique qui ont amené les élus à se lancer dans ce chantier, font aujourd'hui de Werfenweng une destination touristique attractive, avec une identité forte. Une hausse des séjours touristiques a été constatée (sans augmentation de la capacité d'hébergement) et un lien direct avec l'offre de mobilité douce peut être fait, puisque ce sont les établissements partenaires qui ont principalement profité de cette offre. En effet, il existe une clientèle attirée par cette offre qui répond à des préoccupations environnementales et sociales croissantes.

Aujourd'hui, la voiture est toujours présente dans la commune, mais de façon beaucoup plus limitée. La municipalité a encore de nombreux projets pour se rapprocher toujours plus de son utopie de « vacances/village sans voiture » : orienter le projet pour qu'il concerne davantage les habitants de la commune, relier Werfenweng au réseau ferré autrement que par la route, créer un parking sous terrain à l'entrée du village pour sortir les voitures restantes du centre.

La commune est fortement impliquée dans divers réseaux de communes alpines dans le domaine de la mobilité et du développement durable en général : Perles des Alpes, Alliance dans les Alpes, Elle est active pour faire connaître son expérience et jouer un rôle de multiplicateur.

Source : <http://www.werfenweng.org> et <http://www.cipra.org/avenir>

Contact : Monsieur Brandauer, maire de Werfenweng

Relais d'information en France :

Claire Simon, chargée de mission CIPRA-France - MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE - <http://www.cipra.org>



Lieu : Province de Belluno / Italie

Acteurs : Dolomiti Bus S.p.A., Province de Belluno

Mode de déplacement : bus

Public visé : les touristes et les habitants utilisant le vélo

Origine de l'initiative :
Faciliter le voyage des touristes utilisant le vélo.

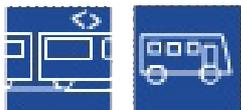
Fonctionnement :
Cette initiative, initiée en 2005, fonctionne pour l'instant uniquement de début Août à début Septembre.
Des remorques spécialement conçues sont utilisées pour le transport des vélos (capacité : 30 vélos).
Un système de planification et de réservation a été mis en place avec les associations intéressées.

Tarifs 2005 :
- 0 – 20 Km : 2.50 €
- 20.1 – 40 Km : 3.50 €
- 40.1 – 50 Km : 4.00 €
- Transport of bicycle : 2.00 €

Etat actuel :
Ce système attire beaucoup d'associations et groupes organisés originaires de la région.
L'initiative va être reconduite en 2006 pour les mêmes dates.

Contacts :
Dolomiti Bus S.p.A.
Dolomiti Bus est un prestataire de services de transport national et international, certifié UNIEN ISO 9001:2000 ("Vision 2000").
Il emploie quelque 234 personnes et exploite plus de 200 bus.
Dolomiti Bus T.P.L. dessert 67 districts municipaux de la province de Belluno, soit une zone de 3612 km². Ses 71 lignes couvrent un réseau de 2.200 km dans cette région. Chaque année, ses bus parcourent une distance de plus de 7,1 millions de km et transportent environ 8,1 millions de personnes.

www.dolomitibus.it



Lieu : Suisse entière

Acteurs : RailAway

Mode de déplacement : train, bus

Public visé : les touristes pratiquant les sports d'hiver

Origine de l'initiative :

Rail Away diffuse un catalogue proposant l'accès aux sports d'hiver en transport en commun, à partir des principales villes suisses.

Fonctionnement :

Tous les produits proposés comprennent l'aller/retour en transport en commun à destination des stations proposées.

Deux types d'offre apparaissent dans le catalogue :

- L'accès aux domaines skiables par une carte de réduction valable 1, 2 ou 6 jours selon les stations ;
- Des activités plus ciblées sont proposées dans certaines stations : descente en luge, randonnée, chemin de fer panoramique, ...

Les tarifs varient en fonction des stations et des cartes de réduction normalement en vigueur sur le réseau ferroviaire suisse.

Rail Away propose également la prise en charge des bagages de la gare de départ jusqu'à la gare d'arrivée, ainsi que des réductions sur la location de matériel et l'hébergement (selon les stations).

Etat actuel :

36 stations suisses sont actuellement accessibles (Grisons, Suisse orientale et centrale, Oberland Bernois, Haut Valais, Suisse romande, Tessin).

Source :

www.myswitzerland.com

Catalogue RailAway : « Pause hivernale avec Snow'n'rail »

Contacts :

RailAway AG

Zentralstrasse 7

6002 Luzern

feedback@railaway.ch



Lieu : Suisse

Public visé : touristes et pratiquants d'activités sportives ou culturelles en montagne

Mode de transport : taxi, bus et car

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse

Fonctionnement de l'initiative : depuis 1999, édition annuelle d'un guide recensant plus de 250 adresses de taxis et téléphériques qui couvrent l'ensemble du territoire des Alpes suisses, ainsi qu'une liste des bus sur appel (PubliCar).

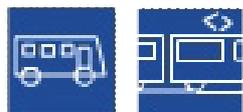
La recherche du taxi alpin peut s'effectuer de différentes manières :

- en utilisant la vue d'ensemble et les cartes régionales pour voir en un coup d'œil où se trouvent des entreprises de taxis ou téléphériques
- chercher à l'aide de l'index un lieu particulier qui renvoie à une page ou un numéro de bus sur la demande
- chercher une région dans l'index, qui donne alors plusieurs lieux et numéros de bus sur demande

Contact :

Mountain Wilderness Suisse
Postfach 1622, 8040 ZURICH
Tel : (+33) 01 461 39 00
Info@mountainwilderness.ch





Lieu : Alpes Suisses

Public visé : les skieurs de randonnée

Mode de déplacement : bus ou train

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse, SA CFF

Objectif de l'initiative :

Varié les randonnées à ski grâce aux transports en commun, voyager plus agréablement sans le stress du volant et sans panne, afin que le monde fragile de la montagne profite des baisses des émissions de gaz et de bruit.

Description de l'initiative :

Les Alpes sont submergées week-end après week-end par une sur-fréquentation automobile. Or les transports publics peuvent être utilisés pour le tourisme alpin en été comme en hiver.

Edition des «guides de ski de randonnée avec les transports publics»

MW propose 5 guides pour les régions suivantes (désormais également disponibles online):

- Suisse centrale (en allemand)
- Alpes bernoises, vaudoises et fribourgeoises (en allemand)
- Grisons (en allemand)
- Suisse orientale (en allemand)
- Romandie (en français)

Ces brochures facilitent la préparation des randonnées à ski avec les transports publics. Ce ne sont pas seulement des idées de randonnées, mais aussi les horaires correspondants qui sont proposés. Les brochures pratiques contiennent des randonnées d'un ou deux jours couvrant tous les degrés de difficulté, notamment des randonnées attractives avec des points de départ et d'arrivée différents.

Contact

•Info@mountainwilderness.ch

Tel : +41 (0)1 461 39 00

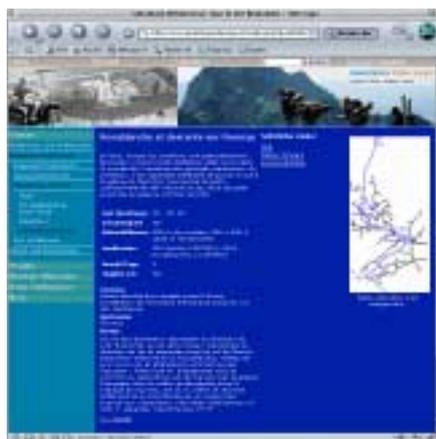
• SA CFF

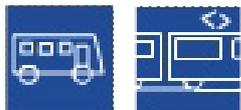
Hochschulstrasse 6

CH-3000 BERNE 65

Tel :(+33)05 12 20 41 11

Railinfo@sbb.ch





Lieu : Suisse

Mode de transport : train et car postal

Public visé : grimpeurs

Origine de l'initiative : Mountain Wilderness Suisse (Porjet Keepwild !), SA CFF

Objectifs de l'initiative : éviter les problèmes de bouchons, de stationnement et de pollutions sonore et atmosphérique liés à la circulation automobile à proximité des sites d'escalade.

Fonctionnement de l'initiative : édition d'un guide par Mountain Wilderness Suisse recensant plus de 120 sites d'escalade qui peuvent être atteints facilement et confortablement en train et en car dans les zones suivantes :

- Suisse orientale
- Schaffouse
- Suisse centrale
- Jura bâlois
- Jura méridional
- Tessin
- Oberland bernois
- Suisse occidentale et Valais

Pour les sites individuels sont également cités comme infos :

- Courte caractérisation ;
- Exposition ;
- Type de roche ;
- Difficulté des voies du site ;
- Point de départ, facile à rejoindre avec les transports en commun ;
- Lien direct avec les horaires de la SBB et le point de départ !
- Horaire de départ ;
- Estimation de la durée du trajet du centre au point de départ ;
- Indications sur les topo-guides, les chemins de fer de montagne, les taxis alpins, etc.

Contact :

- SA CFF
Hochschulstrasse 6
CH-3000 BERNE 65
Tel :(+33)05 12 20 41 11
Railinfo@sbb.ch
- Jan Gürke, responsable du projet keepwild!
Tel +41 (0)1 461 39 45, info@keepwild.ch





Lieu : Canton suisse : Berne, commune de Berthoud

Public visé : Tous les habitants
Mode de déplacement : Le vélo

Origine de l'initiative : Pour beaucoup de personnes, devoir porter leurs achats est un motif suffisant pour prendre la voiture lorsqu'elles vont faire leurs courses, même pour de courtes distances. Le service de livraison à domicile à vélo offre ici une alternative : les achats peuvent être déposés au magasin, qui prend contact avec le service de livraison à domicile afin qu'ils soient livrés rapidement à la porte du client.

Il est à noter que cette initiative s'inscrit au sein du programme « Cité modèle pour les piétons et les cyclistes » de la ville de Berthoud, projet visant à développer la mobilité douce.

Description : On fait ses achats et on les laisse au magasin : ils sont livrés à domicile un peu plus tard par vélo électrique avec remorque. Le service de livraison à domicile à vélo remplace donc le coffre de la voiture.

Fonctionnement : Le client remplit un bon de livraison dans le magasin affilié au service de livraison à domicile et dépose ses achats à la caisse ou à un guichet spécial. Le magasin contacte le service de livraison à domicile, à moins que celui-ci ne vienne à intervalles réguliers en raison du volume des livraisons. Un peu plus tard (quelques heures tout au plus), le service de livraison transporte les achats jusqu'au domicile du client par vélo avec remorque. Les commerces et les clients participent aux frais de ce service (paiement par livraison ou abonnement). Le cas échéant (marchandise lourde et/ou volumineuse), un véhicule à moteur pourra être utilisé. Pour les commerces, une possibilité d'étendre ce service consiste à offrir au client la possibilité de commander par téléphone et se faire livrer à la maison. Le service de livraison à domicile à vélo nécessitant toutefois un personnel important, il est pratiquement impossible de mettre sur pied une exploitation financièrement autonome. Il faut donc partir du principe qu'un service de ce type doit être mis sur pied et exploité en collaboration avec un programme d'aide sociale (p. ex. un programme d'insertion des chômeurs).

Etat actuel : Ce service mis en place à l'origine en tant qu'écobonus pour les personnes privilégiant des moyens de transport respectueux de l'environnement pour aller faire leurs achats a eu pour effet de modifier de manière importante le choix du mode de transport des utilisateurs. On observe un abandon de la voiture (-21 %) au profit du trafic lent (mobilité cycliste: +18%, mobilité piétonne: +3%), alors que l'utilisation des transports publics pour les trajets liés aux achats est restée stable. La fidélité et la satisfaction des clients sont aussi très élevées. Toutefois, il s'avère aussi qu'il ne faut pas s'attendre à une grande demande dans un premier temps. Il faut plusieurs années avant qu'un service de livraison à domicile à vélo soit adopté sur un plan relativement large.

Source : Site internet : www.mobilservice.ch - <http://www.modelcity.ch/>

Adresses de contact et fournisseurs: Canton de Berne - beco - Protection contre les immissions - Laupenstrasse 22 - 3011 Berne - Hotline: 031 633 58 61

Bewachte Velostation der IG Velo Burgdorf - Dan Ammon, chef d'entreprise - Bahnhof - 3400 Burgdorf - Tel: 034 423 23 80 - burgdorf@velostation.ch

Cité modèle pour les piétons et les cyclistes - Stadtbauamt Berthoud - Lyssachstrasse 92 - Case postale - 3401 Berthoud - Tél 034 429 42 11 - Fax 034 422 93 58 - baudirektion@burgdorf.ch



Lieu : Certains cantons suisses (Berne, Genève, Lausanne, Thune et Zurich) habitants qu'aux touristes.

Public visé : L'offre s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux touristes. Mode de déplacement : Vélo, véhicules non motorisés.

Origine : Dans le contexte d'un trafic individuel motorisé en constante augmentation dans les villes et les agglomérations, « La Suisse roule » offre une alternative qui vise à promouvoir un trafic respectueux de l'environnement grâce au prêt gratuit de vélos et d'autres véhicules de « human-powered mobility » - en d'autres termes des véhicules actionnés (le plus souvent) uniquement par la force musculaire.

Description : Les postes de prêt sont généralement situés à des endroits centraux, très fréquentés. Il s'agit d'inciter les habitants et les touristes à opter pour un mode de transport sain, écologique et peu consommateur d'énergie. L'aspect social est également important : le projet offre aux requérants d'asile la possibilité d'effectuer un travail utile. « La Suisse roule » est soutenu par l'Office fédéral des migrations et par les contributions de sponsors (comme le Plan d'action environnement et santé, PAES).

Les touristes qui empruntent gratuitement des véhicules disposent d'un moyen de transport idéal pour visiter les attractions touristiques locales, ou pour faire des excursions. L'offre renforce l'image d'une ville dynamique, sportive et sensible aux problèmes environnementaux. Les espaces publicitaires sur les vélos et les conteneurs de prêt constituent d'excellents supports pour une publicité ciblant des groupes spécifiques.

Fonctionnement : En différents endroits centraux des villes « La Suisse roule » prête gratuitement des vélos de ville ainsi que des véhicules électriques (vélos, trottinettes et mini scooters). De mai à octobre, les véhicules sont prêtés à la journée, de 7h 30 à 21h30, contre le dépôt d'une pièce d'identité et d'une caution. Les vélos et autres véhicules similaires mis à disposition sont neufs en début de saison et sont vendus aux enchères en automne. On garantit ainsi un matériel irréprochable à l'utilisateur. Les postes de prêt et les vélos offrent en outre des espaces publicitaires attrayants qui peuvent être utilisées par les sponsors. Cette offre convient avant tout au trafic de loisirs et valorise l'offre touristique d'une localité.

Etat actuel : « La Suisse roule » est devenue une composante durable et importante de l'offre de mobilité citadine, comme le montrent l'indice élevé de satisfaction des clients (98%) selon une enquête effectuée en 2004 à Berne, Lausanne et Thune, ainsi que le grand écho médiatique que ce projet a suscité. L'été 2003, avec 76 000 véhicules mis à disposition sur l'ensemble du territoire suisse, a été une saison record dans toutes les villes. La principale difficulté pour « La Suisse roule » est de trouver des emplacements appropriés pour les postes de prêt.

Source : Site internet : www.mobilservice.ch

Contact : Rolf Marti - Tél.: 031 305 31 11 ou. 079 343 05 15 - marti@kommapr.ch
 Responsable de l'élaboration : Mobilservice Redaktion - c/o Büro für Mobilität AG - Hirschengraben 2 - 3011 Bern - 031 311 93 63 - redaktion@mobilservice.ch

I- Circulation interdite, contrôle et limitation du stationnement, parkings périphériques, navettes spécifiques

N°IA1	Contrôle du stationnement à Avoriaz	16
N°IA2	Les Gets - Station sans voiture	17
N°IA3	La gestion du Stationnement à Val Thorens	18
N°IB1	Parking et navette dans la vallée de la Clarée	19
N°IB2	Mise en place d'un parking au Casset	20
N°IB3	Parkings payants à Saint Paul sur Ubaye	21
N°ID1	Le parking du Puntas près du Pont d'Espagne	22
N°ID2	Parking et navette spécifique à Piau-Engaly	23
N°ID3	Parking et navette à la réserve de Néouvielle	24
N°ID4	Parking et navette spécifique aux Bouillouse	25

II- Transports collectifs

N°II1	Transports optimisés à la demande	26
N°IIA1	TRANSDROME (transports à la demande)	27
N°IIA2	Le projet MOBASTO à Romans Bourg de Péage	28
N°IIA3	OùRA - Carte unique pour les transports régionaux du bassin grenoblois	29
N°IIB1	Queyras - Navette gratuite intervillage	30
N°IIB2	Gratuité des transports urbains	31
N°IIF1	La Distrinavette dans la région de Saverne	32
N°IIG1	La navette des Crêtes	34

III- Transports spécifiquement touristiques

N°IIIA1	Navette entre Bourg d'Oisans et la Bérarde	35
N°IIIA2	Le service Skibus à Autrans	36
N°IIIA3	Une navette gratuite entre les Chapieux et la villes des Glaciers	37
N°IIIA4	Carte d'hôte dans la vallée de Chamonix	38
N° IIIA5	Paris - Mont Aiguille : une initiative locale de portée nationale	39
N°IIIA6	Projet Tram-Train et autres modes doux à Chamonix	40
N°IIIA7	Le Train Rouge de Val d'Isère	41
N°IIIA8	Regroupement de l'offre de transport et navette à Villar d'Arène	42
N°IIIA9	Navette hôtelière privée Saint Christophe en Oisans Venosc	43
N°IIIA10	Skiligne	44
N°IIIA11	Croisière en bateau électrosolaire	45
N°IIIB1	La navette entre Saint Véran à la Chapelle de Clausis	46
N°IIIB2	Navette Vallouise Chambran	47
N°IIIB3	Navette taxi Vallouise Entre les Aigues	48
N°IIIB4	Navette pour accéder aux mines d'argent du Fournel	49
N°IIIB6	Gestion des flux touristique dans le canton de l'Argentière : Pelvoux, Ailefroide, le Pré de Madame Carle, Dormillouise, vallon du Fournel	50
N°IIIB6	Une navette touristique au belvédère du Viso	51
N°IIIB7	Le service Skibus à Serre Chevalier	52
N°IIIB8	Le service Skibus à Auron et Isola 2000	53
N°IIIB9	Les navettes blanches de Marseille aux stations des Alpes	54
N°IIIB10	Service SkiBus en Ubaye	55

N° IIIB11	La Victorine Tour de la Ste Victoire	56
N° IIIA12	La Funiculaire Arc-en-ciel entre Bourg Saint Maurice et les Arcs Pierre Blanche	57
N° IIIB12	Le Train des Pignes	58
N° IIIE1	Train touristique de Artouste Fabrèges	59
N° IIIE2	Latour de Carol et le Train jaune	60
N° IIIH1	La Gentiane Bleue TER	61
N° IIIB13	Les services maritimes de Saint Tropez	62

IV- Covoiturage

N°IV1	Projet Pi2m.com - Covoiturage et mobilité en montagne	63
N°IV2	Allosurf - Le covoiturage des sports de glisse	64
N°IVA1	Covoiturage Les 7 Laux	65
N°IVA2	Alpes autopartage	66

V- Modes de déplacement doux

N°VA1	Vélo'V - Lyon	67
N°VA2	Les Avenues Vertes en Savoie	68
N°VA4	" Le Rhône à vélo : du Léman à la Méditerranée "	69
N°VA4	Vélostation Chambéry	70
N°VB2	Véloroute des Bords de Mer	71
N°VB3	La Véloroute du Lubéron	72
N°VC1	La Voie Verte des Deux Mers	73
N°VD1	La Voie Verte de la Vallée des Gaves	75
N°VD2	Transports panachés	76
N°VF1	La Voie Verte des Hautes Vosges	77
N°VH1	Passage de la Véloroute " Nantes-Budapest "	78
N°VA1	Randonnées et transport à mulet dans le Vercors	79
N°VB1	Balade en calèche à Molines en Champsaur	80
N°VB2	Randonnée en Queyras avec animal de bât	81
N°VD2	Circulation réglementée à Gavarnie, site accessible à pied ou à cheval	82

Initiatives étrangères

I Au 1	Werfenweng, des vacances sans voiture	83
II It 1	Transport de vélo par bus	84
II Ch 1	Snow'n rail Suisse	85
III Ch 1	AlpenTaxi	86
III Ch 2	Ski de randonnée avec les TC	87
III Ch 3	Rock'n rail	88
V Ch 1	Livraison à domicile en vélo	89
V Ch 2	La Suisse roule	90



Inventaire des outils de sensibilisation en mobilité douce

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche Comté.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône Alpes Région

Rapport de recherches bibliographiques.

Etude réalisée par :

BARBU Laetitia

FONFREDE Hélène

GENTIL Nelly

GIL Joan

MACLE Loris

SAUDEMONT Mathieu

Avec le soutien de :

Ministère de l'écologie

et du développement durable,

Direction des Etudes Economiques

et de l'Evaluation Environnementale,

Région Rhône-Alpes et PACA,

Conseil Général de l'Isère

Mars 2006

SOMMAIRE

Organisation du rapport	4
1ère partie : Les outils de sensibilisation par acteurs	5
A : La Fédération des Usagers de la BICYclette : FUBICY	6
B : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : ADEME	8
C : L'Agence Locale de l'Energie de Grenoble : ALE	11
D : Le Centre d'Etude des Réseaux, des Transports et de l'Urbanisme : CERTU	13
E : La Prévention routière	15
F : L'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public: ANATEEP	16
G : La Fédération Nationale des Usagers des Transports : FNAUT	17
H : Le projet MOBASTO	19
I : Covoiturage	20
J : La Fédération Française de CycloTourisme: FFCT	20
K : L'Association de Développement des Transports en Commun à Grenoble : ADTC	21
L : L'Association Française des 3 V : AF3V	22
M : Le Mouvement de Défense de la Bicyclette : MDB	23
N : Le réseau Ecole et Nature	24
O : La Commission Internationale pour la Protection des Alpes : CIPRA	25
P : Le Centre Régional de Documentation Pédagogique : CRDP	28
Q : Les éditions le Moutard	28
R : L'association Mille Feuille	29
S : Le Bureau d'Etudes pour les Transports Educatifs, Culturels et Scolaires : BETECS	29
T : Cartedhote.net	31
U : Rhône Alpes Energie Environnement	32
V : CCRE	32
W : L'association canadienne Vert l'action	33
X : L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies : ARENE	36
Y : Le Routard	38
Z : L'Association Française de l'Hydrogène : AFH2	38
AA: AFIT	39
AB : FNE	39
AC: Fiche de documents supplémentaires	39
I- Livres, livrets, guides, articles de presse	
II- Dépliants, brochures, tracts, affiches, ...	
III- Mallettes pédagogiques, Cédérom, vidéos, jeux	
IV- Manifestations, conférences	

2ème partie : Fiches par produits : Quelques exemples de mallettes et jeux	44
Mallette pédagogique : " un degré de plus "	45
Jeu sur plateau de l'ADTC	46
Jeu satirique de la FNAUT	47
Quiz de l'ARENE	50
Jeu " voyage de gone "	51
Livret pédagogique Alpine Awareness	52
Jeu mobilité 7 familles	53
3ème partie : Fiches par événements : Quelques exemples	54
Campagne nationale de la FUBICY : " respectez les cyclistes "	55
Semaine de Développement Durable	56
Semaine européenne de la mobilité et des transports publics	57
Journée " Marchons vers l'école "	58
Prix FUBICY : " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "	59
17ème campagne nationale d'éducation et de sécurité des transports de jeunes (ANATEEP)	60
Journée " en ville sans ma voiture "	61
Assises Nationales de Développement Durable	62
Villes cyclables, villes plus sûres	63
La traversée de la Drôme à vélo	64
Sommet des enfants des Alpes	65
Fête de la Trobada	66
Slow Up	67
Rallye scolaire Phébus Pyrénées	68
Covoiturage : une journée d'action dans le Bas-Rhin	69
Vélo-Bus scolaire	70
Allons au travail et à l'école à vélo	71
Vélo école enfant adulte	72

L'inventaire des outils de sensibilisation en matière de mobilité douce est organisé en 5 parties :

- Les outils sont classés par acteurs puis par type d'outils ;
- En 2ème parties sont décrits quelques jeux, mallettes, etc.
- Enfin la dernière partie présente les événementiels.

Pour une meilleure lecture de ce rapport, les fiches et les tableaux sont reliés par un numéro explicatif : les lettres de A à AB correspondent aux 28 acteurs, les chiffres romains de I à IV aux types d'outils.

Le code " AC " représente des documents figurant dans la liste regroupant plusieurs acteurs.

Afin d'avoir plus de renseignement sur les initiatives recensées, les sources et les contacts pris sont précisés en haut de page de chacune des fiches.

Première partie :
Les outils de sensibilisation
par acteurs

A FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE : FUBICY

www.fubicy.org, rubrique Boutique
Organisme : FUBICY, info@fubicy.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE, ÉTUDES

- Les contresens cyclables

Réédition 2003

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 200 pages environ

Cette étude présente 73 cas français de contresens cyclables

L'objectif est d'expliquer le plus simplement et le plus concrètement possible pourquoi et comment réaliser des contresens cyclables
23 €, 11,50 € (sur justificatif)

- Actes de la journée d'étude 2001

"Pour un usage généralisé du vélo"

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : réussir une politique cyclable : instaurer un système vélo

Atelier 1 : les aménagements cyclables simples et généralisables partout : contresens, by-pass, seuils zéro...

Atelier 2 : Réseau tram, réseau vélo

Atelier 3 : Le vélo dans les entreprises et les administrations : les Plans de Déplacement

Entreprise

12,5 € ou 6 €

- Actes de la journée d'étude "j'y vais à vélo", 2002

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie.

Rapport des débats :

Table ronde : Faciliter le choix du vélo comme mode de déplacement

Atelier 1 : Aller à l'école à vélo

Atelier 2 : Aller au travail à vélo

Atelier 3 : Faire ses courses à bicyclette:
liens entre vélo et commerce
12,5 €

- Livret : Le vélo et l'enfant 2001

Dossier du vélo urbain n° 4 - 2001

Livret destiné aux adultes

Présentation des bienfaits du vélo pour l'enfant

Plusieurs types d'exercices permettant de maîtriser peu à peu la pratique du vélo

Possibilités d'accompagner son enfant à vélo à l'école

Favoriser l'accès des enfants à l'école à vélo
1 : 2 € et 10 : 10 €

- Guide juridique du cycliste verbalisé

Dossier du vélo urbain n° 2 - 1998

Pour les cyclistes qui viennent d'écopier d'une amende pour un franchissement de feu rouge, l'emprunt d'un couloir bus interdit aux cycles... et qui trouvent l'addition trop salée. Pour les cyclistes qui ont eu un accrochage avec un automobiliste et qui rencontrent des difficultés avec leur assureur

– 12 pages format A4 en noir et blanc
6 €

- Argumentaire pour le vélo en ville

Dossier du vélo urbain n° 1 - 1998

A destination des techniciens (villes, départements, CETE, DDE, bureaux d'études...), des élus des collectivités locales, des responsables d'associations de cyclistes ou du cadre de vie – 52 pages noir et blanc

Les avantages et inconvénients du vélo –

Brève histoire des politiques cyclables en

France – Scénario de ville cyclable – les opinions sur le vélo en ville – les obstacles à l'usage du vélo en ville – les avantages et inconvénients du vélo en ville – vélos et transports en commun – test : savez-vous défendre le vélo en ville ?

12,5 €

- Guide de bonne conduite

Dossier du vélo urbain n° 3 - 1999

Grand public – Livret de 40 pages – quadri-chromie

Conseils pratiques et informations pour

circuler en sécurité à vélo en ville – Un outil pour démarrer en confiance

1 : 1,5 €, 50 : 60 €

- Fascicule "Fête du vélo 2002"

Grand public – 4 pages format A4 quadrichromie

Passer du vélo loisir au vélo transport – les bonnes raisons d'utiliser le vélo comme mode de déplacement

10 : 2 € gratuit

- Journal "Vélocité"

Le journal de la FUBicy

Pour tous, aussi bien grand public que techniciens, élus, chercheurs, militants associatifs.

1 an : 12,5 € individuel

1 an : 20 € collectivités

1 an : 12,5 € entreprises

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Cartes postales de la FUBICY

2003

Pour tous

Format 105 x 148 mm - Recto quadrichromie

- Panneau : "interdiction de dépasser les cyclistes"

2003

Pour tous

2 : 40 €, 5 : 80 €

- Dépliant : "Envie d'école à vélo !"

2001

Dépliant destiné aux enfants de fin primaire, début collège

Comment convaincre ses parents d'aller à l'école à vélo – Un vélo bien équipé –

Rouler en sécurité

50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : "Envie d'école à vélo !"

2001

Pour tous

10 : 8 €, 50 : 36 €

- Plaquette : "cyclistes, brillez !"

2000

Pour tous

Sur la visibilité des cyclistes et l'éclairage des vélos ; L'éclairage passif et actif, l'éclairage obligatoire et conseillé – Un test

contrôle 50 : 3 € / 200 : 11 €

- Affiche : "A vélo, la lumière c'est la vie !"

2001

Pour tous

10 : 13 €, 20 : 20 €

- Faux PV en papier

2001

Pour tous

100 : 3 €

- Faux PV géants autocollant

2002

Pour tous

1 : 4 €, 5 : 15 €

- Pastilles vertes

2000

Pour tous

Autocollant rond diamètre 5 cm résistant à la pluie - 3 couleurs

10 : 5 €, 50 : 20 €

- Autocollant "respectez les cyclistes !"

- Plaquette : "vélos, bus, camions, cohabitons !"

2002

Pour les cyclistes

Conseils aux cyclistes, en particulier comment ne pas se trouver dans l'angle mort du poids lourd

100 : 12 €

- Plaquette : "respectez les cyclistes !"

2000

Automobilistes et cyclistes

Conseils aux automobilistes pour faire attention aux cyclistes (respectez 1 m lors du dépassement, ne pas stationner sur les aménagements cyclables...)

50 : gratuites, 100 : 5 €

- Plaquette Vélocité

Tout public

Plaquette présentation de la revue nationale de la FUBicy : Vélocité.

Présentation des thèmes abordés, des publics potentiels

Gratuite

- Plaquette FUBICY

Pour tout

Présentation de la FUBicy, ses actions, ses revendications, ses publications, ses associations

Gratuite

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Exposition " Osez le vélo ! " 2002 2002

A destination du grand public

- 5 panneaux plastifiés souples

5 thèmes clés de promotion du vélo comme mode de déplacement : 9 bonnes raisons de pédaler – bien équiper sa monture – pédaler, c'est la santé – le vélo ami de l'environnement – les associations de cyclistes urbains et la FUBicy.

350 €

- Journée européenne sans voiture : 22 septembre

- Campagne nationale : " respectez les cyclistes ! "

Voir panneaux : " interdit de dépasser les cyclistes "

- Prix " Guidon d'Or " et " Vélo rouillé "

- Opération de sensibilisation des automobilistes à Chambéry

5 avril 2003

Destinée aux automobilistes

- Printemps du vélo

Chambéry 23 mai 2003

Destiné aux cyclistes

Sur la piste Verney à côté du Palais de Justice de Chambéry

B AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ADEME

www.ademe.fr

ADEME, ademe.rhone-alpes@ademe.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- La climatisation automobile

N° référent : 4343

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers, au grand public.

Dés 1995, des actions d'évaluation des impacts énergétiques et environnementaux de ce système ont été mises en place.

Collection Données et Référence, Mai 2003
23€

- Les bus propres en France, filières actuelles

N° référent : 3518

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Etude initiée par PREDIT en janvier 1998

Synthèse de l'offre technologique actuelle

Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998
22.87€

- Les carburants : évolutions et perspectives

N° référent : 4024

Destiné aux pétroliers, aux professionnels de la chimie, aux constructeurs automobiles, aux bureaux d'études, aux responsables des flottes de véhicules, aux acteurs dans le domaine de la pollution atmosphérique.

Présentation du contexte et des enjeux d'une dépollution des transports, des voies d'améliorations du carburant.

Synthèse des connaissances actuelles sur les corrélations existantes entre la composition des carburants et les émissions polluantes des véhicules, sur les possibilités techniques du raffinage.

Collection Données et Références, Juin 2001
46€

- Véhicules : technologies actuelles et futures

N° référent 3876

Tout public

Panorama des technologies actuelles et exploration des voies d'avenir.
Collection Données et Références, Janvier 2001
15.24€

- Deux roues, émissions de polluants et consommation d'énergie
1er rapport d'essai
N° 3876

Destiné aux constructeurs de deux roues, aux équipementiers, aux vendeurs et utilisateurs de deux roues.

Rapport de synthèse des travaux réalisés. Une campagne d'essai des deux roues a été menée par l'ADEME en 2000 avec le concours de l'UTAC pour :

- Evaluer les niveaux d'émissions de polluants et de consommation d'énergie
- Analyser la sensibilité aux cycles de conduites pour les motocycles, à potentiel de vitesse important
- Connaître les gains en matière de pollution et de consommation, accessibles pour les premières technologies de dépollution et évaluer l'écart restant pour atteindre les futurs niveaux de normes.

Collection Données et Références, Juillet 2001
23€

- PDU, bilan de 1996 à 2001
Programme de Déplacement Urbain
N° 4161

Cet ouvrage fait le point sur 40 PDU approuvés à la date du 13 Juin 2001 et sur les aménagements nécessaires pour que les PDU soient en conformité avec les lois relatives à la solidarité et aux renouvellements urbains.

Collection Autres, co-édition du CERTU, Novembre 2001
55€

- Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière
Paramètres déterminants et méthode de quantification
N° 3214

Destiné aux services techniques de l'Etat et des collectivités locales, aux institutions et aux bureaux d'études.

Présentation des polluants du transport routier, rappel du contexte réglementaire (la

loi sur l'air), synthèse des connaissances sur les émissions réelles et la distribution réelle du parc des véhicules en France.
Présentation de la méthode de quantification retenue.

Présentation du logiciel Impact – ADEME qui permet de calculer les émissions polluantes.

Collection Connaître pour agir, Janvier 1999
18€

- Les charges critiques en France
N° 2586

Destiné aux laboratoires et universités, aux réseaux de mesures, aux administrations, aux bureaux d'études et aux industriels du secteur.

Cet ouvrage fournit un cadre scientifique aux politiques de réduction des polluants atmosphériques négociées dans le cadre de la convention de Genève.

Collection Données et Références, Juillet 1997
23€

- Série "les catalogues de gestion de flottes"

Destinés aux gestionnaires de flottes de véhicules, aux collectivités locales et aux bureaux d'études.

N°2113 : Catalogue des progiciels de gestion de parc 1995

N°2115 : Catalogue des produits d'informatique embarquée 1995

N°2117 : Catalogue des progiciels de transports de voyageurs 1995

N°2116 : Catalogue d'optimisation d'itinéraires et de tournées 1995

N°2114 : Catalogue des bornes de gestion de distribution de carburant en entreprise 1995

Afin de guider les transporteurs publics et privés dans leurs choix, ces cinq ouvrages présentent l'offre des progiciels commercialisés sur le marché français.

Collection Connaître pour agir, 1995
23€ chacun

- La climatisation automobile
Impacts énergétiques et environnementaux, premier constat
N° 2537

Destiné aux constructeurs automobiles, aux équipementiers et aux bureaux d'études.
Présentation des données internationales

relatives au marché de la climatisation.
Compte-rendu des résultats d'une campagne de mesures effectuée sur un panel de véhicules.

Collection Données et Références, Octobre 1996 - 18€

- Les arrêts de bus dans leur contexte urbain N°1916

Destiné aux élus, aux techniciens des villes et des réseaux de transports, des associations.

Présentation des enseignements tirés des succès et des échecs d'aménagements réalisés sur quelques réseaux.

Présentation des informations techniques relatives à l'insertion des arrêts de bus dans les villes.

Présentation des recommandations illustrées de cas concrets.

Collection Connaître et agir, Juillet 1996 27€

- Optitod, progiciels de gestion et du programme expérimental conduit sur cinq sites en Europe

Par ADEME Bretagne

Destiné aux collectivités locales

Document technique, 2001

Gratuit

- Actes du séminaire : l'informatique au service du transport à la demande Actes du séminaire du 5 avril 2001 à Sophia Antipolis portant sur la présentation d'un nouvel outil de gestion d'un service à la demande.

Par ADEME Bretagne

Documents techniques destinés aux collectivités locales.

Gratuit

- Taxibus : présentation de l'expérience Taxibus, solution de transport à la demande du District du pays de Saint-Brieuc

Par ADEME Bretagne

Document technique destiné aux collectivités locales.

- Réduction de la dépose en voiture des écoliers : initiatives en France et à l'étranger : évaluation des émissions de la qualité de l'air, Sophia-Antipolis, ADEME-PREDIT, juillet 2001.

- Inventons de nouveaux chemins vers l'école, www.preventionroutiere.asso.fr, Paris, Prévention routière septembre 2002.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES ...

- Plaquettes et livrets à distribuer

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France Evaluation des filières

N° référent : 4345

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001.

Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre ".

Collection ADEME/CERTU, Juin 2002

20€

- Cédérom : Les bus propres en France Les minibus et les midibus électriques

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.

Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001

15€

- Logiciel : Emissions de polluants et consommations liées à la circulation routière

Logiciel Impact – ADEME - N° 3215

Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.

Il permet de quantifier la consommation de carburants et les émissions de polluants liées à la circulation de véhicules.

Ouvrages et disquettes 3.5 pouces

Collection Connaître pour agir, Janvier 1999

360€

- «**Vélo...Bus, Pédi...Bus, tout le monde y gagne**» - 7 min - DVD, CDRom
Présentation des initiatives de pédibus et vélobus mises en place par 3 communes de Loire Atlantique (Nantes, Angers, La Montagne) pour les déplacements domicile-école primaire
Disponible auprès de l'ADEME

- **Mallette pédagogique : "Un degré de plus" Sur le changement climatique**
Destinée aux enfants de - 7 ans

- **Vidéos :**
- Taxibus : Transport à la demande de Saint-Brieuc 2000, BR VD TR 001 (10 min)
- Transport public pour mieux vivre en ville 1988, BR VD TR 002 (10 min)
- Peugeot 106 électrique : une nouvelle façon de vivre la ville 1994, BR VD TR 003 (21 min)
- Transport et diffusion des polluants 1993, BR VD AIR 005 (10 min)
- Pollution automobile 1994, BR VD AIR 008 (24 min)
- Ca roule : circulation automobile et polluants 1995, BR VD AIR 010 (15 min)
Pour emprunt : Chantal Rebours
0299858700

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Manifestation : Modélisation des émissions de polluants pour le transport routier**
Séminaire à Paris
1 avril 2003

- **Manifestation : " Villes cyclables, villes plus sûres "**
Dijon
11 avril 2003

- **Semaine du Développement Durable**
2 au 8 Juin 2003

Destinée à tous : public, collectivités locales, associations et entreprises...

- **Semaine européenne de la mobilité et des transports publics**

- **Premier Carrefour national «Management des déplacements», 16-17/11/2005, Grenoble**

Cette rencontre avait pour but de mutualiser bonnes pratiques et expériences, et également de permettre à différents types d'organismes (entreprises, collectivités) de découvrir les outils permettant la gestion de la mobilité (PDE, PDU, conseil en mobilité,...). Le 1er jour est consacré à des visites itinérantes axées sur trois thèmes (collectivité, entreprise individuelle et zone d'activité) permettant de visiter des réalisations concrètes en terme de management des déplacements.

Organisation : CCI Grenoble, ADEME, SMTC, CERTU, CG Isère, la Métro
Actes du colloque disponible :
www.carrefour-deplacements.com

C. AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE GRENOBLE ALE

www.ale_grenoble.org
info@ale-grenoble.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Les véhicules propres

Janvier 1999

Introduction - Monsieur COGERINO de RhôneAlpénergie-Environnement (La loi sur l'air ; les caractéristiques des différents " carburants " ; les aides financières disponibles en région Rhône-Alpes)

- Présentation de l'offre véhicules électriques – Monsieur FELT de EDF-GDF avec la collaboration de Madame l'HELGOUALC'H du Club véhicules électriques.

- Présentation de l'offre véhicules GPL – Monsieur ANICET Directeur général du Comité français du butane et du propane.

- Présentation de l'offre véhicules gaz naturel – Monsieur BRAUD et Monsieur MICHEL de GEG, pour les véhicules légers, et Monsieur FELT de EDF-GDF pour les bus.
- Présentation des stations services "véhicules propres" de l'agglomération grenobloise – Messieurs BRAUD, MICHEL de GEG et Monsieur FELT d'EDF-GDF.
Témoignages de communes de Grenoble Alpes Métropole
- pour le GNV Madame TESTA de Meylan
- pour le GPL Monsieur BOUDRAND d'Echirolles
- pour l'électricité Monsieur GALLET-LACHAISE de Grenoble.

- Energie et urbanisme

Décembre 1999

Interventions de Monsieur CABANES délégué de l'association AMORCE et de Monsieur GEORGE de l'ADEME.

- Comment intégrer les préoccupations environnementales et le développement durable dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme des villes ?

- La prise en compte de l'énergie dans les documents contractuels : POS, règlement de ZAC... est-elle possible et sous quelle forme ?

Quels éléments ont pu être introduits par les communes qui ont déjà travaillé sur ce thème?

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Colloque "Citoyenneté et développement durable"

23 mai 2003

Echirolles

Contact: mission environnement
04 76 20 63 00

- Journée de l'Environnement à Fontaine

14 juin 2003

Fontaine

Contact: ALE 04 76 00 19 09

- Rencontre du débat national sur les énergies "Energies renouvelables, alternatives ou complément ?"

5 mai 2003

Rennes

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- Journée "Energies: le Vrai Débat"

17 mai 2003

Lyon

Internet : www.vrai-debat.org

- Débat de clôture "Vers une politique énergétique durable ?"

23-24 mai 2003

Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie

Internet : www.debat-energie.gouv.fr

- Colloque EDF "Bien connaître ses consommations d'électricité: une nécessité dans la perspective de l'ouverture du marché", dans le cadre des Assises Nationales des ingénieurs territoriaux.

11 juin 2003

Caen

Contact: Techni-Cités, Florence TRABALON,
04 76 93 12 34

- Assises Nationales du Développement Durable

Lille

Contact: Centre Ressource du

Développement Durable - 03 20 15 93 70

- Stage ENACT "Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de gestion de l'énergie"

25 au 28 juin 2003

30 juin au 4 juillet 2003

Montpellier

Contact: Rémi Gaillard 04 67 99 76 32

- Des réunions d'information et de sensibilisation en partenariat avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou les associations.

Destinées au grand public

- Des campagnes de sensibilisation, des réunions sur différents thèmes

Destinées aux occupants et aux gestionnaires des bâtiments communaux

- Des formations en association avec le CNFPT

Destinées aux techniciens

- Travail de mise en place d'un plan d'action " maîtrise des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération grenobloise "

Il est la suite du bilan énergétique d'agglomération.

Des groupes de travail sur différents thèmes ont déjà été mis en place, le but étant de développer des actions en partenariat avec les différents acteurs impliqués.

- Réflexions actuelles sur les actions à menées dans le cadre de la semaine de la mobilité

Elle est prévue du 16 au 22 septembre 2003

- Les bus propres en France, filières actuelles

Destiné aux autorités organisatrices de transport, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Etude initiée par PREDIT en janvier 1998
Synthèse de l'offre technologique actuelle
Collection ADEME/CERTU, Novembre 1998
22.87€

- Transports collectifs non urbains

Février 2003

Document d'analyse en évolution sur les transports départementaux réalisé à partir de deux sources statistiques :

- L'enquête annuelle d'entreprise transport est réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises de transport routier de voyageurs de tous les départements (hors DOM - TOM).
- L'enquête TCNU est réalisée auprès des services Transports de tous les conseils généraux (hors DOM - TOM et région Île-de-France), soit 88 départements.

Collection Données et Références, 2002

En plus :

Transports collectifs non urbains (2002, 2001, 2000, 1999, 1998)

Transports collectifs urbains (2002, 2001, 1999, 1998, 1995)

D. CENTRE D'ÉTUDE DES RÉSEAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'URBANISME CERTU

www.certu.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Système de transports à la demande

Enquête sur les caractéristiques et les modes d'exploitation

Juin 2003

Le présent document est une synthèse d'enquêtes et de visites conduites auprès de 19 services de transports à la demande.

Les services rencontrés ont été choisis selon leur vocation : tout public, personnes à mobilité réduite, trajets domicile-travail ou domicile-école, en substitution ou rabattement sur le réseau de transports collectifs (TC) et selon leur localisation en France ainsi qu'en Suisse, en Suède et aux Pays-Bas.

- Télématic et sécurité routière

Le présent dossier CERTU fait le point sur les connaissances actuelles dans ce domaine, en s'appuyant sur les travaux d'un groupe de projet ATEC / ITS-France animé par Jacques NOUVIER, chef du groupe " Gestion du Trafic et Télématic " au CERTU.

Collection CERTU, Juin 2003

- Système d'aide à l'exploitation et à l'information des transports publics urbains de surface

Cet ouvrage, commandé par la Direction des Transports Terrestres, fait le point des évolutions et perspectives des Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information (SAEI) des réseaux de surface urbain. Il s'appuie pour cela sur une analyse bibliographique et sur la visite de 15 réseaux de transport public, dont trois étrangers.

Collection CERTU, Avril 2003

20€

- Les Transports urbains en France : organisation institutionnelle

Collection CERTU, Janvier 2003

25€

- La billettique dans les transports en commun

Etat de l'art, enjeux et panorama

Après une description générale des systèmes billettiques ainsi que des fonctions attendues de ces systèmes pour les usagers, les autorités organisatrices et les exploitants, le guide présente les avantages et inconvénients de la télébillettique, et les enjeux associés.

Le dossier est complété par un panorama des réalisations françaises actuelles, ainsi qu'un aperçu de la situation en Europe et dans le reste du monde.

Collection CERTU, Février 2003

15€

- "Accessibilité des stations de sports d'hiver"

Etude d'amélioration des conditions d'accès aux stations de ski de la Tarentaise par les transports collectifs.

2003

- " DTA des Alpes du Sud " Groupe thématique déplacements

- " DTA des Alpes du Nord " accessibilité aux station touristiques

- Trans flash, Les piétons : au cœur des réflexions actuelles

N°273, juillet/août 2002

- Trans flash, TAPESTRY : sensibiliser les habitants pour promouvoir des modes de déplacements durables

N°277, décembre 2002

Voir le catalogue en Annexes

- Conseil en Mobilité : une nouvelle mission, un nouveau métier, Lyon, DTT, 2003.

- Management de la mobilité par le marketing individualisé – une approche innovante pour changer durablement les comportements

in « World transport policy and practice, volume 7, numéro 4, 2001

www.ecoplan.org

- Le roller, un mode de déplacement doux –

Etat des lieux et perspectives de développement, 2001

- Transflash – bulletin d'information des déplacements urbains départementaux et régionaux, mensuel électronique gratuit,

www.certu.fr et inscription :

michelle.simon@equipement.gouv.fr

- Transports publics urbains en France – organisation institutionnelle, Janvier 2003

- La lettre de la voiture en temps partagé, mensuel électronique gratuit, www.certu.fr

et inscription :

carsharing@equipement.gouv.fr

CERTU et CETE-Nord Picardie

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Plaquette : Le stationnement des vélos sur les espaces privés

Une condition essentielle de la pratique du vélo sur espace privé et espace public indispensables et complémentaires.

13/06/2003

Cette fiche aborde :

- les aspects réglementaires et juridiques

- les aspects financiers

- les solutions d'aménagement dans les logements, les établissements scolaires et sur le lieu de travail

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : Les bus propres en France

Evaluation des filières

En partenariat avec l'ADEME, mars 2003

Destiné aux autorités organisatrices des transports, aux collectivités locales, aux professionnels du transport.

Résultats techniques et environnementaux du programme d'évaluation Bus Propres conduit entre 1999 et 2001.

Ce Cédérom sert de guide méthodologique pour le choix d'une filière " propre ".

Collection ADEME/CERTU, Juin 2002

20€

- **Cédérom : Les bus propres en France**
Les minibus et les midibus électriques
Destiné aux autorités organisatrices de transports, aux gestionnaires de flottes de transports en commun, aux municipalités et aux bureaux d'étude.
Rapport d'une étude réalisée portant sur l'évaluation du marché potentiel français, l'offre des constructeurs et principales applications expérimentées, l'analyse technique d'une ligne de bus électriques.
Collection ADEME/CERTU/EDF, Juin 2001
15€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Journée : " Piloter une campagne de communication en faveur des modes de déplacements durables "**
Octobre 2003

E. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

www.preventionroutiere.asso.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Fiches bibliographiques de dossiers de la prévention routière**
- Communication et sécurité routière, n°3, janvier 2002
- Bicyclette, n°2, janvier 2002
- Le roller, n°14, janvier 2002
- Les usagers vulnérables, piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes, rollers n°15, janvier 2002
- Les actions de sécurité routière à l'école maternelle et primaire

- Fiches pédagogiques

- Entretien sa bicyclette, mai 2000, destinée aux élèves de collège (6° 5°)
- Le casque, février 1999, destinée aux élèves de collège (4° 3°)
- La vitesse, 1998, destinée aux élèves de lycée (2° 1°)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- La mallette "Bicyclette et sécurité"

Elle est notamment destinée à tous les enseignants qui veulent apprendre aux enfants de 10 à 14 ans les connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour circuler à bicyclette.

La mallette "Bicyclette et sécurité" présente un programme de formation à l'apprentissage de la bicyclette : connaissance du vélo et de sa sécurité, maîtrise du véhicule, adaptation à l'environnement routier et détection des dangers de la circulation.

- La mallette "Cyclomoteurs et sécurité"

Destinée à tous les formateurs qui veulent préparer les jeunes de 14 à 16 ans au brevet de sécurité routière (BSR)

La mallette "Cyclomoteur et sécurité", conçue par les spécialistes de La Prévention Routière, est un programme complet de formation de douze heures pour la préparation au brevet de sécurité routière. Son objectif est de faire acquérir aux adolescents la maîtrise de leur véhicule et de leur permettre d'étudier les risques liés aux déplacements à cyclomoteur.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

F. ASSOCIATION NATIONALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC : ANATEEP

www.anateep.asso.fr
anateep@wanadoo.fr
Organisme contacté :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Pour tout savoir sur les transports scolaires, éducatifs et culturels

Actualités - Informations - Sécurité - Bancs d'essai - Interview - Enquêtes - Statistiques - International - Textes officiels - Techniques - Initiatives locales - Conseils juridiques... 32 pages tout en couleur.

- Transports scolaires : la sécurité aux aires d'arrêts

Publié par le CERTU, en collaboration avec l'ANATEEP

- Rapport de synthèse d'une étude européenne sur la sécurité des transports scolaires en Europe

- Transport en commun de personne sur route

Elaboré par le Conseil National des Transports, en collaboration avec l'ANATEEP
Destiné à tout acteur de transport scolaire
www.cnt.fr

- Dossier : " Sortir vite "

12 fiches
Comment organiser une campagne locale, départementale, " Sortir vite ".
Contenu des actions menées et propositions d'organisation et de démarches pédagogiques.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- 17e campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes

Du 15 au 22 octobre 2003

Destinée aux enfants

Thème : " notre comportement, c'est la sécurité "

- Fête de la sécurité

Destiné au grand public

Une journée d'action dans des établissements ou des lieux publics organisée par la préfecture, le conseil général.

G- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE TRANSPORT FNAUT

<http://perso.wanadoo.fr/fnaut>
www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Actes du Colloque de Lyon

Les Actes du colloque sur les lignes ferroviaires interrégionales, organisé par la FNAUT à Lyon en octobre 1999, reprennent tous les exposés des intervenants : responsables associatifs, expert ferroviaire (Gérard Guyon), exploitants (CGEA-Transports, SNCF), RFF, représentants des régions (Centre, Rhône-Alpes) et de l'Etat (DATAR et Direction des Transports Terrestres).

Malgré leur publication tardive, ces Actes restent d'actualité. En effet la situation a très peu évolué sur le terrain : quelques collaborations entre régions voisines (Centre et Rhône-Alpes) sont apparues depuis deux ans ; à l'inverse la qualité de certaines relations interrégionales (Nantes-Bordeaux, Grenoble-Marseille) s'est encore dégradée.

76 pages, illustrations cartographiques.
11,50 euros

- Dossier d'information n° 81

Spécial 12ème Congrès de la FNAUT
(27-28 octobre 2000)

Sommaire :

Déroulement du congrès, discussion de la motion, travaux des commissions.

Prix Orange et Prix Citron, activités juridiques de la FNAUT.

Interventions d'experts, de Jean-Pierre LAPAIRE, de Jean-Pierre Sueur, et d'Hubert du Mesnil (DTT)

Prix : 35 F frais de port inclus (France)

- Lignes ferroviaires régionales : L'heure des choix

Actes du colloque du 14 et 15 octobre 1992 de Tours sur l'avenir des lignes ferroviaires régionales

Une bonne desserte des villes petites et moyennes constitue une condition indispensable à un aménagement équilibré du territoire.

Le chemin de fer a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Lors du colloque de Tours, les principaux acteurs du monde des transports publics ont été invités à s'interroger sur les moyens institutionnels, économiques et techniques nécessaires à son maintien et à son développement.

100 F port compris France métropolitaine.

- Demain...Le tramway en Ile-de-France

Etude sur la faisabilité d'un réseau de tramways en Ile de France

Les solutions tendant à faire rouler coûte que coûte les voitures ont abouti à un échec global tant sur le plan de l'efficacité que sur celui de l'urbanisme. Les solutions à base de construction ou de prolongement de trains ou de métro ont leurs limites, notamment financières. L'autobus n'est pas suffisamment attrayant pour remplacer la voiture.

En Ile-de-France, reste un chaînon manquant : le tramway. Car il est possible de construire, tant à Paris qu'en banlieue, un véritable réseau. Les usagers proposent ici pour la première fois leur projet.

Prix : 100 F frais de port compris

- Rail et aménagement du territoire

Des héritages aux nouveaux défis par Jean François TROIN

Le chemin de fer est l'objet d'incompréhensions de la part de l'Etat qui fait la part belle à la route, de mouvements de désaffection des usagers, de règlements de comptes politiques ou corporatistes. Les Français semblent entretenir avec la SNCF des rapports tumultueux, exprimant des attentes exagérées, une réelle fierté pour l'outil ferroviaire national en même temps que des attaques parfois hargneuses et des sentiments de déception. Comprendre cette double attitude est l'un des objectifs de ce livre.

Face aux inquiétudes que suscite une augmentation incontrôlable de la circulation automobile et particulièrement des poids lourds, le débat récurrent sur les atouts écologiques, économiques et sociaux du rail est toujours d'actualité.

Cet ouvrage dresse le bilan des héritages et des défis ferroviaires de la France à l'orée du XXIème siècle. Au-delà du constat, ce livre propose des réflexions et suggestions pour une meilleure contribution du chemin de fer

à l'aménagement du territoire.
Editions EDISUD, Aix-en-Provence - 135 F

voyage pour assurer la défense des voyageurs.

- Transports internationaux en montagne

Ouvrage publié par un collectif d'associations (Club Alpin Français, Amis de la Nature, ARSMB, FNE, CIPRA-France, FNAUT, ITE et Mountain Wilderness).

Ouvrage disponible auprès de la Fédération Nationale des Clubs Alpains Français

Centre national de documentation

24, rue de Laumière 75019 Paris

Tél : 01 53 72 87 13

prix : 100 F + 25F de port

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu satirique de la FNAUT

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Bulletin mensuel de la FNAUT : FNAUT-infos

Destiné aux professionnels, administrations et au grand public

Thèmes des dossiers :

Politique générale des transports ; déplacements urbains, régionaux et interurbains ; conseils aux usagers ; sécurité routière ; transport des marchandises ; ...

Rubriques:

Edito ; forum des lecteurs ; bêtisier ; le coin du voyageur ; le coin du cycliste ; ...

individuels et associatifs : 95 F soit 15 euros les 10 numéros

professionnels, organismes, administrations et envois à l'étranger : 160 F soit 24 euros

Un index des principaux articles parus dans les anciens numéros du bulletin FNAUT-infos est à disposition.

- Articles parus dans les anciens numéros du FNAUT-infos

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Plaquette de présentation de la FNAUT

Présentation générale de la FNAUT : actions, services, adhésion

- Médiation dans les transports publics

La FNAUT défend et conseille les usagers victimes de mauvaises conditions de déplacement et de tarifications ou de pénalisations abusives.

- Médiation dans les transports aériens

La FNAUT peut intervenir auprès des différentes compagnies aériennes et agences de

H. LE PROJET MOBASTO

Projet à Romans Bourg de Péage (26)
www.mobasto.org
contact@mobasto.org

- Développement par des rencontres directes de tous les supports utiles à l'information

Destinés aux élus, écoles, commerces, administrations...

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier présentant le projet MOBASTO

Présentation du programme de travail
Destiné aux villes, collectivités, grand public...

- Plan de Déplacement Urbain

Exemple de la ville de Romans
Destiné aux collectivités, villes, élus...

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochure MOBASTO

Améliorer l'environnement dans les petites villes pour la maîtrise de la mobilité

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Mise en place d'une agence de la mobilité

Dans une organisation démocratique et participative

Destinée au grand public, aux collectivités...
La réflexion sur les conditions de création d'une agence de mobilité constituait le second objectif du dossier MOBASTO.

Il s'agissait de proposer un certain nombre d'alternatives permettant à d'autres collectivités françaises ou étrangères de transposer les différentes propositions à leur cas particulier et ainsi aboutir à leur propre définition de la structure la plus adaptée à leur contexte.

La définition d'une agence de mobilité repose nécessairement sur une rencontre entre la collectivité et les utilisateurs des différents modes de déplacement. Sa localisation (institutionnelle ou indépendante), ses objectifs (de la simple information à l'évaluation et à la mise en œuvre) ses moyens (une mission transversale à faible budget ou un service bien doté) dépendent complètement du contexte local.

I. COVOITURAGE

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX, SITES INTERNET

www.123envoiture.com
www.covoiturez.org (île de France)
www.ecotrajjet.com
www.allostop.net
www.aide-covoiturage.com
www.carstopping.org
www.covoiturage.com
www.covoiturage-france.fr (site payant)
www.easycovoiturage.com
www.ecotrajjet.com

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

J. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

FFCT

www.ffct.org
info@ffct.org
pascal.diquet@velonin.net

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

Destinées aux cyclistes

- Concentrations annuelles

Pâques en Provence est la plus importante de ces concentrations par la fréquentation (plus de 3 000 participants) et la plus symbolique.

Créée en hommage à Paul de Vivie, alias Vélocio, cette manifestation existe depuis 1930 et marque traditionnellement l'ouverture de la saison cyclotouriste

- La semaine fédérale internationale de cyclotourisme

Événement majeur de la FFCT et le plus important rassemblement de cyclistes d'Europe avec une moyenne de plus de 12 000 participants et 2 000 bénévoles mobilisés pour l'occasion, la Semaine de Cyclotourisme fait vivre depuis plus de 70 ans une région entière au rythme du vélo, la première semaine d'Août.

- Le tour cyclotouriste FFCT

Un tour complet de la France à allure libre pour 140 participants et 3 000 kilomètres à parcourir en 20 étapes sur 3 semaines.

- Brevets Cyclo-Montagnards Français (BCMF)

Trois formules sont proposées -touriste, randonneur, sportif- pour des parcours d'une distance comprise entre 180 et 220 Km, d'un dénivelé de 3 800 à 4 300 mètres avec 6 dates à retenir.

On compte plus de 5 500 participants à ces

manifestations, des classiques du cyclotourisme, qui permettent de franchir les cols les plus prestigieux.

- Finales nationales du critérium national du jeune cyclotouriste, route et VTT

Les critériums concernent 2 000 jeunes, de 12 à 18 ans qui s'engagent chaque année dans les premières qualifications locales, départementales et régionales pour parvenir à une finale nationale.

Jeux ludiques éducatifs, les critériums ont pour but d'encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme et de les initier progressivement à toutes les facettes de cette activité: orientation, lecture de carte, maîtrise de la bicyclette...

- Les organisations VTT de randonnée à label

La Fédération a établi une charte de qualité très rigoureuse selon laquelle elle attribue chaque année cinq labels à des manifestations répondant à des critères précis d'accueil, d'accompagnement et de sécurité.

K. ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

ADTC

adtc@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Revue : " ADTC Infos "

Destiné au grand public

Juin 2003

1.5 €

- Livret : " Tram – Train, quand le tramway sort de Grenoble "

Destiné au grand public

Décembre 2001

12 €

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

- Dépliant de l'ADTC

Destiné au grand public

Présentation de l'association, de ses objectifs, de ses partenaires.

- Tract : " l'ADTC fête 10 ans de lutte associative, Travaux sur les pistes des digues du Drac et de l'Isère "

En collaboration avec FUBicy

Destiné au grand public

Information sur l'histoire des digues

- Dépliant : " Transport et Environnement "

Destiné aux enseignants des écoles primaires

- Dépliant " modérez la circulation

- Panneau : " dépassement interdit, largeur insuffisante "

Utilisation lors de la campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes !" du 21 au 31 mars 2003

Destiné aux automobilistes

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu de piste à vélo: "en selle à Echirolles!"

24 mai 2003

Destiné aux enfants à vélo

Un trajet à vélo avec plusieurs questions à répondre une fois arrivé à chaque destination.

- Jeu, Quiz " Allons à vélo "

Destiné aux enfants

- Fiches et question sur l'air

- L'air, un mélange indispensable

- A la recherche de 4 affreux (dioxyde de carbone, particules, dioxyde d'azote, ozone)

- Les polluants de l'air et la santé

- Connaître la qualité de l'air

Destinées aux enfants

- Jeu de l'ADTC

Sur un plateau de jeu

Destiné aux enfants

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Participation à plusieurs manifestations et expositions

Exemple : PDE

- Campagne de la FUBicy : " respectez les cyclistes ! "

Du 21 au 31 mars 2003

- Villes cyclables, villes plus sûres

- Prix " Guidon d'or " et " Vélo rouillé "

L. ASSOCIATION FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DES 3V

(Véloroute, Voie Verte)

AF3V

www.af3v.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Catalogue touristique

2000

Destiné aux touristes

Description des 16 principaux itinéraires " vélo-loisir " en France.

16 pages

- Catalogue touristique

2003

Destiné aux touristes

Description de 80 véloroutes et voies vertes en France.

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- PLAQUETTE DE L'AF3V

2000

6 pages

- GUIDE N°1 TOULOUSE – SÈTE À VÉLO, LE LONG DU CANAL DU MIDI

Vélo-guide

Destiné aux cyclistes

- VOIES VERTES ACCESSIBLES EN TRAIN À PARTIR DE PARIS

16 randonnées

Destiné aux cyclistes

Description de 16 circuits, d'une journée à 10 jours empruntant les voies vertes et petites routes.

Diffusé par les associations Provélo et CyclotransEurope.

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

M. MOUVEMENT DE DÉFENSE DE LA BICYCLETTE

MDB

courrier@mdb-idf.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Article : utile...indispensable...obligatoire ?

Par Xavier CHAVANNE et Pierre TOULOUSE
Les printemps 2002 et 2003 un message publicitaire télévisé, commandé par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, proclamait que : " A vélo, le casque n'est pas obligatoire, il est simplement indispensable ".

- Congrès Vélocité 2003

Destiné aux cyclistes

En septembre 2003 se tiendra à Paris le congrès " Vélocity ", grand rassemblement de spécialistes du vélo venus de toute l'Europe et d'autres pays du monde. Le MDB est associé à son organisation.

Compte-rendu de la réunion de présentation du 20 avril 2003.

- Journal d'une maman à vélo

- Transporter un bébé à vélo : à quand la solution ?

- La sécurité des cyclistes à Paris

- Edito Roue libre

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,

...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- La bibliothèque Faidherbe fête la bicyclette

Juin 2003

- Opération " j'en ai pour deux minutes "

18 janvier 2003

Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos

sur la chaussée !

- Semaine du respect des cyclistes par la FUBicy :

Distance de dépassement d'un mètre
22-30 mars 2003

- Sortie de la carte des aménagements vélo à Paris par Média-Cartes.

Des adhérents du MDB ont participé à sa réalisation. Les adhérents du MDB la recevront gratuitement

- Les assises du stationnement des vélos

23 mai 2003

- Fête du vélo à Paris

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2003

Une balade est prévue à Paris.

- Conférence-débat sur les réalisations du PDU Ile-de-France en Essonne par la fédération pour les circulations douces en Essonne.

Samedi 14 juin 2003 : de 16h à 18h à Ris-Orangis

- Promenade-étude à Vincennes pour voir la faisabilité de nouvelles pistes, en liaison avec les autres communes

Samedi 14 juin 2003

- La grande balade du MDB, Paris-Beauvais.

Participation d'élus. Ouverte à tous.

Dimanche 15 juin 2003

- Fête de l'été et des associations à Sevran près du canal de l'Ourcq.

Stand du MDB. Contact velopassion@free.fr.

Dimanche 22 juin 2003

- Piste avenue de l'hippodrome au Bois de Boulogne

- Sauvons la piste du canal de l'Ourcq : " on en remet une couche ! "

30 novembre 2002

Après l'interpellation d'un militant du MDB pris en flagrant délit de "dégradation de la voirie ", le MDB marque son soutien et manifeste contre la désaffection progressive de cette piste due en particulier à la pose récente de pavés.

- L'air des cycles (vélos danois)

5 octobre au 3 novembre 2002

Exposition d'une série de vélos au design original et pratique. Conférence débat le 22 octobre à partir de 18h30 autour de l'importance du vélo au Danemark.

- Journée en ville sans ma voiture

22 septembre 2002

Tours à vélo pour débutants et moins débutants, stands : le vélo à l'honneur.

Stand du MDB

- Opération : " j'en ai pour deux minutes "

21 septembre 2002

Stationnement abusif : les automobilistes prennent les bandes cyclables pour des parkings ? Allons donc stationner nos vélos sur la chaussée !

- Mobilisation contre l'amnistie présidentielle

9 juillet 2002

Le MDB marque son opposition à cette mesure dans le domaine des infractions au code de la route.

- Randonnée annuelle Paris-Chartres

23 juin 2002

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver tous ensemble, pratiquants réguliers des balades ou non.

N. LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE ET ECOPÔLE

www.ecole-et-nature.org

GRAINE, info@graine-idf.org, graine-paca@educ-envir.org, graine.rhone-alpes@educ-envir.org,

info@ecole-et-nature.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- L'Hermine

Bulletin de liaison des adhérents des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement
Quatre fois par an.

- L'encre verte

Revue d'éducation à l'environnement
Quatre fois par an
Destinée aux enfants

- Catalogue : " Agir pour l'environnement "
EnvirhônAlpes 1992

Ce catalogue recense par fiches synthétiques les acteurs, ressources et outils.
Destiné aux collectivités (Région Rhône Alpes)

- " Pollution et protection de l'environnement "

Répertoire de 100 vidéos pour l'enseignement et la formation
Destiné aux enseignants et éducateurs
Dossier pédagogique n°11, mars 1994

- " Pédagogie de l'environnement "

Par GIOLITTO P.
Collection Educateur, PUF, 1992
Destiné aux enseignants et éducateurs

- Autres fiches pédagogiques, ouvrages, guides terrains

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Les transports et la sécurité routière

Par Ecopôle
2002

Documentation sur le thème de la sécurité routière et l'apprentissage de la prudence.

- Malle : " Léa et l'air "

1999

Destinée aux enfants

Les activités proposées dans ce coffret permettent aux enfants d'acquérir des connaissances tout en les aidant à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à prendre des responsabilités.

- Malle : " La pollution atmosphérique "

Par Ecopôle, 2001

Destinée aux enfants

- Malle : " en ville sans ma voiture "

Destinée aux enfants

Malle sur les transports urbains et la pollution qui en découle

- Autres malles et valises pédagogiques, Cédérom, jeux....

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée de l'environnement (internationale)

Autour du 5 juin

Pour mettre en valeur les projets personnels ou collectifs ayant trait à l'environnement.

Destinée au grand public

- " 1000 défis pour ma planète "

Opération interministérielle (Education, Jeunesse et sport, environnement...)

Destinée aux enfants de la maternelle à l'âge de 21 ans

Cette opération propose une aide aux projets de sensibilisation des jeunes à la nécessité de protéger et gérer l'environnement en favorisant la réalisation d'actions concrètes.

- Projet d'Action Environnement : PAE

Destiné aux enseignants

Ce dispositif permet la réalisation de projets pédagogiques en milieu scolaires, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

O. COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ALPES

CIPRA-France

CIPRA propose une plateforme d'information et d'échanges sur le développement durable dans les Alpes. La palette de thèmes traités est vaste et comprend notamment celui de la mobilité. L'ONG propose divers outils pour faire connaître les expériences innovantes et concluantes dans les différents pays alpins :

Outils accessibles gratuitement :

www.cipra.org :

site internet présentant l'ONG, ses représentations nationales, ses différents projets et réalisations.

CIPRA-Info :

bulletin trimestriel, 4 langues, 1 thème par numéro. Les numéros qui traitent en particulier de la question des transports et de la mobilité sont :

n°70, 12/2003, La voie est libre pour le protocole « Transports » ?!;

n°56, 04/2000, Le trafic augmente plus vite que la prise de conscience

n°41, 05/1996, Convention alpine – le point crucial reste le transport

n°38, 07/1995, De lourds nuages sur la politique des transports dans les Alpes – l'Europe ne veut-elle rien concéder ?

n°36, 12/1994, Trafic dans les Alpes : il n'y a pas que le transit

n°27, 07/1992, La desserte en montagne

Alpmédia :

bulletin d'information électronique bimensuel, 5 langues, les actualités du développement durable dans les Alpes. Tous les bulletins parus et des dossiers supplémentaires sont disponibles sur le site www.alpmedia.net. Le site comprend notamment la rubrique transports/trafic, dans laquelle on retrouve les actualités sur la question, mais également des dossiers réalisés par CIPRA et des références bibliographiques et internet. Dossier actuellement disponible :

Mobilité dans les loisirs, Elke Haubner, dernière mise à jour : 25.02.2005 :

Ce dossier fait le point sur le trafic de loisirs, chiffres et faits à l'appui : "Quelles sont les

activités en cause ? Quels sont les moyens de transport choisis ? Que montre une comparaison entre les différents pays et quels sont les problèmes occasionnés par le trafic de loisirs ?". Dans sa partie centrale, le rapport présente des exemples de mise en œuvre dans l'espace alpin d'une mobilité durable pour les loisirs et met l'accent sur les offres spéciales proposées par les transports publics ainsi que sur des projets de transports durables dans le secteur touristique.

Dans le cadre de son projet Avenir dans les Alpes, CIPRA travaille particulièrement sur le thème de la mobilité pour le travail, les loisirs, le tourisme. Des informations, exemples de bonnes pratiques et contacts sont mis à disposition sous diverses formes : site internet, publications, séminaires, voyages d'études, contenus de formations, etc.

Contact en France :

CIPRA-France, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, Tél./Fax : 04 76 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Mobilité dans les loisirs

Le rapport de synthèse du dossier "Mobilité dans les loisirs" fait le point sur le trafic de loisirs, chiffres et faits à l'appui : "Quelles sont les activités en cause ? Quels sont les moyens de transport choisis ? Que montre une comparaison entre les différents pays et quels sont les problèmes?"

- El protocolo sobre la aplicación del Convenio de los Alpes en el ámbito de los transportes y el Derecho Comunitario (en español)

- Le transport transalpin des marchandises par rail et par route : préoccupations écologiques et politique européenne des transports

La problématique du trafic transalpin a permis d'intégrer des préoccupations écologiques dans la politique européenne des transports. Ces préoccupations s'articulent différemment dans le

Protocole "transports" de la Convention alpine, prohibant la construction de nouvelles autoroutes ...

Janvier 2003

- Alpen- und grenzquerender Personenverkehr 2001

Le trafic de loisirs et de vacances à travers les Alpes est toujours très important. Tel est le résultat de la dernière enquête sur le trafic voyageurs (en 2001) à travers les Alpes et avec l'étranger, réalisée par l'Office fédéral suisse du développement territorial. Quatre déplacements ...

2003

- Rapport d'audit sur les grands projets d'infrastructures de transport

- UE Livre Blanc : Une stratégie pour revitaliser les chemins de fer communautaires

- **1er Rapport sur l'Etat des Alpes, 1998, 24,90 €.**

Aux multiples questions qui se posent sur le massif des Alpes dans les domaines de la protection de la nature et des paysages, du tourisme et des loisirs, mais aussi du trafic et des transports, ce premier volume du Rapport sur l'état des Alpes apporte des réponses simples et une vue d'ensemble de la situation pour tout l'espace alpin. Cet ouvrage compile des contributions d'experts des divers pays alpins et de toutes les disciplines abordées. Le chapitre 9 est consacré au « Trafic et transports ». Un 2ème rapport sur l'Etat des Alpes est paru en 2002 ; aucun chapitre n'est spécifiquement dédié à la question des transports et de la mobilité, mais le sujet revient dans diverses contributions.

- **Trafic de loisir dans les Alpes** : rapport de fond, Schaun, février 2003, <http://www.cipra.org>

- Alliance dans les Alpes

Alliance dans les Alpes est un réseau de 200 communes à travers les Alpes qui s'engagent à mettre en œuvre la Convention alpine sur leur territoire. Le

thème de la mobilité est notamment abordé par :

Les projets menés par les communes dans le domaine de la mobilité. Voici quelques exemples de fiches d'expériences, Parmi la vingtaine de fiches disponibles sur le thème de la mobilité (www.alpenallianz.org) :

Werfenweng "Mobilité douce - tourisme sans voiture" (Autriche) ;

Programme de développement régional dans l'agglomération de Ljubljana (Slovénie) ;

Auerbergland - Donner forme à son avenir en harmonie avec la nature et la culture (Allemagne) ;

Des voyages d'études, séminaires et conférences : permettre aux communes des différents pays alpins de partager leurs expériences et de découvrir celles des autres. Ces manifestations sont prioritairement ouvertes aux communes membres du réseaux, mais d'autres collectivités peuvent également participer.

Liste des projets, fiches d'expériences et programme des manifestations sont disponibles sur les sites www.alpenallianz.org/ et www.dynalp.org.

Contact en France :

CIPRA-France, 5 place Bir Hakeim,
38000 Grenoble, Tél./Fax : 04 76 48 17
46, cipra-france@wanadoo.fr

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Brochures du CIPRA

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Conférence annuelle 2003 de la CIPRA:**
"La voie est libre pour la Convention alpine
Mise en œuvre dans le domaine des transports"

03.07.2003

La conférence 2003 de la CIPRA est consacrée à la mise en œuvre de la Convention alpine et se focalise plus particulièrement sur la problématique

des transports et du trafic de transit. Y participeront des politiciens et des experts de plusieurs pays, comme le ministre autrichien des transports, Hubert GORBASH, le secrétaire du secrétariat permanent de la Convention alpine, Noël Lebel, ou Peter HASSLA-CHER, responsable de la protection de la nature au Club alpin autrichien. Cette conférence aura lieu les 23 et 24 octobre à Salzbourg/A.

- **Le développement des transports publics, une chance pour la vallée du Rhin alpin ?**
(03.07.2003) Le Comité Stop transit A13 propose une alternative aux projets de constructions routières prévus dans le Vorarlberg autrichien, devisés à plusieurs centaines de millions d'euros, sous la forme d'un développement ciblé des infrastructures de transports publics dans la région du Rhin alpin. La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et le Liechtenstein devraient créer à cet effet un "Fonds transports publics".

- **L'Arge Alp prend position sur la Convention alpine, les transports et l'agriculture de montagne**

(03.07.2003) Lors de leur conférence du 27 juin, les chefs des gouvernements des membres de la Communauté de travail des pays alpins Arge Alp (Bade-Wurtemberg, Bavière/D; Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg/A; Tyrol du Sud, Trentin, Lombardie/I; St-Gall, Grisons, Tessin/CH) ont adopté des résolutions politiques sur les thèmes de la mise en œuvre de la Convention alpine, de la durabilité dans la politique européenne des transports, des conséquences de la réforme agricole de l'UE pour l'agriculture de montagne et de la Conférence gouvernementale de 2004.

- **La voie est libre pour la Convention alpine ?!** Mise en œuvre dans le domaine des transports, Grande série documentaire, n°21/03, 2003, 10,30 €.

Cette publication correspond aux actes de la conférence annuelle de CIPRA, tenue à Salzbourg (A) en 2003. Outre des réflexions sur les effets du trafic et des infrastructures dans les Alpes, sur les politiques de trans-

ports, l'ouvrage présente des expériences concrètes telles que « Comment des Néerlandais en viennent à réserver des vacances sans voiture dans les Alpes : le projet Alpes 2005 » ; « A pied entre les nuages : mobilité touristique à l'intérieur du parc national du Gran Paradiso » ; « Mobilito – la centrale de mobilité de Salzbourg ».

- Tourisme et transports - Offres de mobilité douce dans le tourisme

Congrès
21-22/08/03

- "Traverser les Alpes"

Exposition
Du 25 décembre 2002 au 21 septembre 2003

P. CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

CRDP

www.crdp.ac-grenoble.fr
Organisme contacté : CRDP,
espace.doc@ac-grenoble.fr
Réponse :

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

Voir le dossier " La sécurité routière " du CRDP du Haut-Rhin, 11 janvier 2002, mis à jour en octobre 2002

- Mallette pédagogique et Cédérom : " Regards sur la montagne "

Par Mountain Wilderness
Pour une approche responsable et respectueuse du milieu montagnard
17 ensembles de fiches et 1 Cédérom de 20 photos et 20 fiches explicatives.
CRDP de Grenoble
Collection Environnement
2000
Disponible à Mountain Wilderness, MNEI de Grenoble

IV- Manifestations, conférences

Q. EDITION LE MOUTARD

<http://moutard.ec-lyon.fr>
Edition Le Moutard
edm@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu : " voyage de gone "
En partenariat avec le Grand Lyon
Ce jeu a été mis en place grandeur nature et sous forme de jeu de société par l'association Mille Feuilles.
2002

- Jeu : " bouge ta ville "
En partenariat avec le Grand Lyon

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

R. MILLE FEUILLES

Association Mille Feuilles APIEU
0477259806, Sylvie BOUREE, Chef de
projet
apieumillefeuilles@wanadoo.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, JEUX

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Jeu : " la clé des villes "

Un module d'animations destiné aux cycle 3 (CE2/CM1/CM2) composé d'une animation en classe " La Clef des villes " et d'une animation extérieure " Circul'en bus " (pratique des transports urbains), à St Etienne.

L'animation en classe traite de l'histoire des transports, des différents modes de déplacements, la pollution de l'air, des actions écocitoyennes. Cette animation se complète par une animation pratique, dans les transports urbains, où les enfants, à l'aide d'un plan et d'un parcours préalablement défini, se dirigent dans la ville en répondant à des questions et énigmes.
Destiné aux enfants

- Jeu : " voyage de gone "

Jeu pour le Grand Lyon, en partenariat avec les éditions le Moutard
Destiné aux enfants

Le but de ce jeu est de valoriser des modes de déplacements doux dans l'agglomération lyonnaise. Ce projet se compose également des deux animations, l'animation en classe et l'animation dans les transports urbains.
Une version grandeur nature, avec les enfants jouant les pions, a été mise en place en 2002.
Le jeu de société est sorti au printemps 2003.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

S. BUREAUX D'ETUDES POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS, CULTURELS ET SCOLAIRES : BETECS

Crée par l'ANATEEP le 25 octobre 1981
betecs@betecs.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : Comment organiser une campagne locale, départementale "Sortir Vite"

12 fiches sur des exercices d'évacuation de car

Destiné aux enseignants

Présentation du contenu des actions à mener, des propositions d'organisation, la démarche pédagogique.

Objectifs : Organisation d'une journée - Organisation d'exercices d'évacuation - Evacuation par / la porte avant / la porte arrière / les portes avant et arrière / les fenêtres - Connaissance des éléments de sécurité d'un car - Traverser mieux - Séquence information débat - Textes officiels - Documentation, matériel éducatif.

24 € TTC

- Bande Dessinée : " Edouard, roi du car " et " Edouard et Julie "

Destinée aux jeunes de l'école primaire et du collège

Livrets de 12 pages pouvant être personnalisés sur 2 pages (texte, logo). Un spécimen peut être adressé sur demande.

Elles reprennent de nombreux messages de la cassette : " R.mès et la Trans'Sécurité "

A partir de 0.65 € TTC l'unité

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES, ...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Ludocar : Jeu éducatif

Destiné aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, à partir de 4 ans.
Sensibilisation à la sécurité et à la

citoyenneté dans les autocars.
Composition : un plateau de jeu rigide de 40 x 60 cm, 24 cartes "danger", 24 cartes "sécurité" représentant les différents éléments de sécurité du car, 24 cartes "bonus" comportant des consignes de sécurité et de citoyenneté, 6 pions, un dé numéroté de 1 à 6 et un dé à trois couleurs
35 € TTC

- Quizz-Pliage

Destiné aux enfants du primaire
Jeu de pliage, puis de questions/ réponses.
Gratuit

- Cédérom : En car les lascars

Sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports scolaires
Destiné aux enfants de 8 à 14 ans
Présentation des transports scolaires en France,
Entraînement aux erreurs à ne pas commettre (4 scènes),
Un parcours de 25 mn environ, conclu par un diplôme à imprimer et un rappel des 7 règles d'or,
Un quiz sur les transports scolaires,
Un jeu pac-attack (pacman)
15 € TTC

- Vidéo : R.mès et la Trans'Sécurité

Destinée aux élèves de primaire et 6°
Vidéogramme d'environ 15 mn
Pour l'éducation à la Sécurité dans les transports de jeunes.
Le thème: un groupe de jeunes voyage à la fin de la nuit. Ils vont rencontrer un extra terrestre, R.mès. Télérév'incrustation.... An-ti-ci-per. Jeu "Trouver l'erreur"
Flash-back.... Hermès est le patron des Voyageurs, un symbole !
35 € TTC

- Vidéo : Transport'Attitude

Destinée aux collégiens et aux lycéens
Sensibiliser les adolescents à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs (autobus, autocars,...),
Savoir adapter son comportement à des situations accidentelles,
Anticiper sur les configurations à

risques,
Prévenir les comportements conflictuels : civisme, respect d'autrui,...
35 € TTC

- Vidéo : mission accompagnateur

Destinée aux accompagnateurs (enseignants...)
Vidéogramme de formation, de 35 minutes.
Elle permet de mieux définir concrètement et juridiquement la mission de l'accompagnateur lors des transports ou voyages scolaires, des transports dans le cadre des centres de vacances et de loisirs.
60 € TTC

- Flip-Règle : Marque-pages avec animation, 5 images-vidéo

Destinée aux enfants
Technologie réseau lenticulaire permettant la reconstitution d'une séquence vidéo. Verso : Règle + rappel des consignes à la montée dans le car et à la traversée de chaussée. Espace libre de 30x50mm pour personnalisation. Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
0.4 € TTC l'unité

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Exposition

Destinée aux enfants
Série de 4 affiches plastifiées avec fixation pour affichage vertical.
Thèmes abordés : Traverser mieux - Dans le car, jouons la sécurité - Sortir vite - Recule-toi, attends, monte calmement

- Formations :

- Conducteurs de transports scolaires
- Formation : Accompagnateurs
- Formation : Techniciens, sécurité, transport
- Formation : Animateurs, transport au collège
Destinées aux stagiaires dans les transports scolaires
Pour sensibiliser les stagiaires à leurs responsabilités : devoirs du conducteur,

devoirs de l'accompagnateur, place dans l'organisation du transport scolaire, étude de l'accidentologie...

- Séquence d'éducation à la sécurité

Destinée aux écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de l'enseignement public.

Une demi-journée d'action pour sensibiliser les élèves aux transports publics.

T. CARTEDHOTE.NET

Cartedhote.net : info@cartedhote.net, Hervé DOULAT, 8, rue Voltaire, 38000 Grenoble 0476449089

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Livret sur la carte d'hôte

Ce document présente les objectifs, le fonctionnement, les avantages de la carte d'hôte.

Destiné aux villes et stations de ski

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Carte d'hôte

Destinée à tous les touristes en séjour
Gratuite, distribuée par l'hébergeur

- Brochure d'accompagnement de la carte d'hôte

Destinée aux touristes

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

U. RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT

www.rhonalpenergie-environnement.asso.fr

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Dossier : " effet de serre, comment agir dans nos déplacements ? "

Février 2003

N°18

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Concours Energie d'aujourd'hui**

En Rhône Alpes, 2003

En partenariat avec l'ADEME

Ce concours récompense des réalisations remarquables dans le domaine de l'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Ouvert à toute personne ou organisme désireux de faire connaître une ou plusieurs réalisations en Rhône Alpes dans un des domaines proposés :

- Solaire thermique
- Solaire photo voltaïque
- Architecture climatique
- Gestion de l'énergie, utilisation rationnelle de l'énergie et cogénération
- Utilisation du bois-énergie
- Pôle démonstration

- **Assises Nationales du Développement Durable**

Du 25 au 28 juin 2003 à Lille

Par Dedude

- **Conférence européenne sur les transports**

Du 8 au 10 octobre 2003

Par aetransport

V. CCRE

www.ccre.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉO, JEUX

- **Jeu PC/MAC: " Gérez vos transports public "**

Le jeu de la Semaine verte

Ce jeu a été créé pour la " semaine verte " par la Commission transport du CCRE.

Destiné au public

Ce jeu permet au public de mieux comprendre les conséquences sur le tissu urbain de toutes décisions concernant les transports publics et l'amélioration de la mobilité.

Description :

" Vous êtes le Maire de Carville, une ville affligée par des bouchons de circulation, et des taux de pollution très élevés. Qu'allez-vous faire pour améliorer la situation ? " C'est le premier écran, le début du jeu. Le joueur a le choix entre trois options visant à résoudre les problèmes et améliorer la mobilité, chaque option comportant des avantages et des désavantages. Chaque écran suivant l'informe des conséquences du choix précédant et lui offre des options supplémentaires.

Le but du jeu est d'obtenir le plus de points possible en sachant que les points dépendent de nombreux facteurs tels le degré de satisfaction de la population, l'impact sur l'environnement, le coût financier des choix opérés etc.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **Semaine verte**

Du 2 au 5 juin 2003

- **La cérémonie de remise des prix du Transport public européen**

Organisé par le CCRE

Judi 5 juin 2003 à 18h30 au Résidence

Palace, en présence de la Commissaire à l'environnement Margot WALL-STROM.

Le Prix récompense les collectivités territoriales ayant, par des initiatives originales, amélioré la mobilité durable, au prix de décisions parfois impopulaires, tout en mettant l'accent sur la participation des citoyens à ces politiques.

- Séminaire du CCRE et des partenaires du projet européen TAPESTRY

Vendredi 6 juin 2003

Les lauréats présentent leurs réalisations. Une conférence de presse a eu lieu à 13h.

W. VERT L'ACTION / GOFORGREEN

Association canadienne
www.vertlaction.ca
asrts@goforgreen.ca

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Guides Vert l'action

- Pour l'école
- Pour le travail
- Pour la communauté
- Idées pour "Célébrez Vert l'action"

- Bulletin d'informations de Vert l'action

Publié environ 4 fois par année, le bulletin électronique Nouvelles en bref contient les plus récentes nouvelles, mises à jour sur nos programmes et informations de Vert l'action de partout au Canada. Pour vous abonner gratuitement, remplissez notre formulaire d'abonnement et vous serez ajouté à notre liste d'envoi automatiquement.

- Great Green Ideas: Linking the Environment, Recreation and Sport

25,00 \$

(Disponible en anglais seulement)

L'association des parcs de l'Ontario a développé cette publication d'activités vécues par des communautés canadiennes. Cet ouvrage est un dossier d'études de cas dans les domaines de la gestion communautaire, de l'éducation environnementale, de la création de sentiers et de l'implantation de modes de transport viables.

- Publications de : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école

ARASPE

Autobus scolaire pédestre/cycliste

Guide

Destiné aux écoles

Comment organiser un autobus scolaire pédestre/cycliste ?

Des trucs et conseils pratiques sur comment organiser un autobus scolaire pédestre/cycliste pour votre école.

- Trouver son chemin dans la jungle urbaine

Destiné aux enseignants

Cet outil pédagogique aide les élèves de la 3e à la 6e année à mieux connaître leur quartier et à élaborer un plan des routes sécuritaires pour se rendre à l'école.

- Comment organiser une Journée internationale Marchons vers l'école

Ce livret comprend des suggestions pour aider à organiser une Journée Internationale Marchons vers l'école amusante et intéressante.

Il comprend un exemple d'affiche à colorier pour les enfants et pour recruter des bénévoles, des exemples d'annonces publiques et de communiqué de presse ainsi qu'une feuille informative sur la marche et beaucoup plus. 5,00 \$/unité

- Le développement de collectivités favorisant le transport actif

Destiné aux collectivités

Ce guide examine les défis rencontrés lors du développement de collectivités qui favorisent le transport actif et offre des solutions spécifiques pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

5,00 \$/unité

- Réaménager les collectivités en fonction de modes de déplacement actifs, sains et viables

Ce dossier donne les grandes lignes sur les mesures à prendre pour réaménager les environnements physiques des quartiers et communautés afin de les rendre plus favorables au transport actif (et permettre son incorporation au réseau du transport public). Parmi ses segments, on retrouve Surmonter les obstacles, Chacun peut contribuer, Stratégies de mise en oeuvre et Histoires à succès.

15,00 \$

Ça marche comme sur des roulettes

Guide sur les transports actifs pour la navette domicile-travail

Publié par le Conseil canadien de la santé et de la vie active au travail

Décrit les étapes du développement d'un plan pour le transport actif dans un

milieu de travail. Les "outils" comprennent un questionnaire à l'intention des employés, des formulaires d'évaluation de la situation actuelle, des critères d'évaluation et une liste d'organisations et de publications utiles.

24,55 \$

- Guide de conception et de planification communautaire de cyclisme

Développé en collaboration avec l'Institut canadien des urbanistes.

Il s'agit d'un guide de planification simple pour les aménagements destinés aux cyclistes, mettant l'emphase sur l'intégration de l'urbanisme, du génie, de l'éducation et de l'implantation. Les segments principaux traitent de la planification stratégique, de l'aménagement des installations et de l'entretien. Il y a également une bibliographie et un glossaire.

Recharges 15,00 \$ 25,00 \$

- Recueil d'arguments en faveur du transport actif

Fiches d'informations

Ce recueil présente de solides arguments qui démontrent les avantages du transport actif pour la santé, l'environnement et la communauté. Il comprend des faits et des chiffres détaillés, identifie les secteurs qui offrent les meilleures opportunités et souligne les principes généraux d'implantation et d'action.

- Étude nationale sur le transport actif en 1998

Ce document donne les résultats d'une étude faite par Environics. Il comprend des détails sur les habitudes de marche et du cyclisme des adultes et enfants d'âge scolaire, ainsi que les obstacles à - et les opportunités pour - une plus grande participation. Il s'agit d'un complément utile au Recueil d'arguments en faveur du transport actif.

- Rapport sur les groupes de discussion

Complément à l'Étude nationale sur le transport actif en 1998

Ce rapport aide à comprendre les avantages du - et les obstacles au - cyclisme exprimés parmi des cyclistes expéri-

mentés et de loisir à travers le pays.
5,00 \$

- **Urban Parks in Ontario, Part III**

Il commence par les années folles des années 20 pour aller au " Shifting Context " (contexte du mouvement) des années 90, depuis l'introduction de l'automobile jusqu'aux efforts de naturalisation d'aujourd'hui, de la responsabilité publique jusqu'à l'utilisateur payeur et de la transformation des paysages ruraux vers des formes urbaines.

Il s'agit d'un récit historique avec des exemples et des illustrations du passé, et un sommaire des tendances et des impacts qu'il est nécessaire d'apprécier pour pouvoir planifier notre avenir avec sagesse.

- **Les sentiers du 21e siècle**

Cet ouvrage guide, étape par étape, de la planification à la réalisation et la gestion d'un sentier polyvalent. Il présente la petite histoire d'une dizaine de sentiers multi fonctionnels au Québec, au Canada et en Grande-Bretagne en faisant ressortir l'originalité de chacun d'eux en matière de planification, de réalisation et de gestion.

49,00 \$

- **Info-Sentier : Avantages économiques des sentiers**

Cette fiche d'informations contient des faits sur l'utilisation des sentiers, les sommes d'argent dépensées par les usagers, des statistiques sur le nombre d'emplois créés par le développement de sentiers, la valeur des propriétés adjacentes, ainsi que les retombées économiques qu'une communauté peut retirer du développement de sentiers.
Gratuit

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **Brochure : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école**

Un dépliant facile à lire comprenant un résumé des éléments du programme, son importance ainsi qu'une liste d'acti-

vités que vous pourriez entreprendre au sein de votre communauté.

- **Fiches d'information – Saviez-vous que...?**

Institut canadien sur la santé infantile
Une fiche d'information expliquant l'influence qu'a le développement de l'enfant et ses perceptions sur sa capacité à juger les dangers potentiels en situation de trafic.

- **Dépliant sur la Journée internationale Marchons vers l'école**

Un dépliant facile à lire qui vous procure de l'information sur la Journée internationale : Marchons vers l'école et qui explique comment y inscrire votre école.

- **Affiche de la Journée internationale Marchons vers l'école**

Une affiche couleur de 18" par 24" arborant le logo de la Journée internationale : Marchons vers l'école, pour aider à faire la promotion de l'événement

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **Vidéocassette ARASPÉ**

Cette vidéocassette, d'une durée de 11 minutes, souligne plusieurs initiatives du programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école dans des milieux urbains et ruraux du Canada.

- **Cédérom : Transport actif**

23,00 \$

Ce CD regroupe neuf différentes publications sur les sujets suivants : Réaménagement des collectivités afin d'encourager l'activité physique; Les bienfaits du transport actif dans les secteurs de la santé, de l'environnement et du transport; Comment créer un programme de transport actif pour le milieu de travail; ainsi qu'une étude d'opinions canadiennes sur la marche et le cyclisme.

- Vidéocassette sur le Réseau canadien des corridors verts

10,00 \$

Cette vidéocassette, d'une durée de 8 minutes, a été conçue pour vous aider à défendre les projets de corridors verts auprès des responsables de décisions de votre municipalité. Une présentation soignée aide à convaincre l'importance de transformer les voies ferrées abandonnées en sentiers pédestres et en corridors verts.

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Journée internationale : " Marchons vers l'école "

- Défi transport

" Faire 10 Kms de vélo, 3 fois par semaine pendant 8 mois évite de produire 50 Kg d'émissions polluantes ".
2003

- Journée de l'air pur

La journée de l'air pur est une célébration d'activités écologiques qui fait la promotion de l'air pur et de la santé. Le gouvernement du Canada a déclaré la JAP comme faisant partie de la semaine de l'environnement pour sensibiliser l'opinion aux problèmes de la qualité de l'air et des changements climatiques.

La Journée de l'air pur est un événement populaire qui s'appuie sur des solides partenariats avec tous les secteurs de notre société.

Incitation des collectivités, du grand public et des écolo-navetteurs à agir dans le domaine de la santé et des transports pendant la semaine de l'Environnement.

La journée de l'air pur démontre que tous les canadiens peuvent faire une différence et s'engager à prendre des décisions écologiques toute l'année qui vont aider à créer des collectivités plus propres et plus saines pour aujourd'hui et demain.

X. AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES NOUVELLES ENERGIE

ARENE

www.arenaidf.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- Guide : " la clé et le contact "

Destiné aux employeurs d'entreprises, de collectivités de la région Ile-de-France

Ce guide répond aux questions pour mettre en place le covoiturage au sein d'une entreprise.

- " Covoiturage de crise "

février 2000

- " Répertoire des centres de ressources d'éducation à l'environnement "

Décembre 1999, 335 pages

- Carburants : actes du Forum Transport Propres n°8

" Véhicules GNV-GPL,... "
avril 2000

- Carburants : Actes du Forum Transports Propres : Synthèse des actes 1 à 8

Juin 2000

- Covoiturage : Covoiturage de dépannage "Soyez prêts !"

Février 2000

- Covoiturage : Actes du Forum Transports Propres n°7 : transports intermédiaires de personnes

Février 2000

- Station et Bus GNV (Gaz naturel pour Véhicules) - Juin 2000

- Actes du Forum Transports Propres n°6 : la loi sur l'air et les transports

Juin 1999

- Lettre d'information "Transports propres en Ile-de-France" n°4 (spécial PDU)

août 2000

- Actes du Forum Transports Propres n°3 :
les transports collectifs routiers
décembre 1998

- Lettre d'information N°8
Spécial : Sollicitation des collectivités
locales,
Gestion des déplacements domicile-
école.
février 2002

- Actes du Forum Transports Propres n°9 :
Colloque de synthèse
juin 2000

- Bus écologiques (GPL, carburants désulfu-
résés, filtres à particules, électricité)

- Actes du Forum Transports Propres n°1 :
véhicule légers et petits utilitaires
mars 98

- Actes du Forum Transports Propres n°5 : le
vélo en agglomération
octobre 1999

- Les aménagements cyclables en agglomé-
ration
Cergy Pontoise 1999

- Intermodalité, transports collectifs et vélo
: l'exemple de deux pôles vélo
2002

- Actes du forum transports propres N°13
Plans de déplacement d'entreprise
2001

- Actes du forum transports propres N°14
Information multimodale et serveur
d'agglomération
2002

- Les transports propres en Ile-de-France
Lettre d'information N°9

- Véhicules individuels à usage partagé :
l'exemple de caisse-commune
Paris, février 2002

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- Dépliant : " Permis de bien-être "
Destiné aux jeunes conducteurs
Ce dépliant incite à adopter des
comportements plus sûrs et plus respec-
tueux de l'environnement.
12 pages
- Fiches : " comprendre l'environnement "
- L'air
- La circulation

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Dossier pédagogique : " Atmosphère,
Atmosph'air "
Ce dossier comprend 17 fiches à thèmes
et un Cédérom
Destiné aux enseignants et élèves
- Quiz :
- Transport
- Comprendre l'environnement

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Formation : Gestion et infrastructures

Y. LE ROUTARD

www.alapage.com

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- Cédérom : le jeu d'aventure du routard

Génie CEDEROM/CULTURE-
LOISIRS/ENCYCLOPADIE

Destiné aux enfants

Editeur : UBISOFT

31 octobre 2002

Référence : 36940077767

Description :

" Partez à la découverte du monde avec votre culture pour seul bagage. Intégrez le Club du routard et partez à l'aventure pour devenir l'As des routards !

Découvrez près de 38 destinations, de Washington à Sydney, du Mexique à l'Irlande et remplissez plus de 150 missions basées soit sur la réflexion, soit sur l'action.

Vous devrez ainsi répondre à des questions sur l'histoire et la culture des pays visités, retrouver et prendre des photos de monuments célèbres...

Mais aussi faire preuve d'adresse en remportant une course nautique à Hawaii ou encore en escaladant le Taj Mahal !

Gérez vos ressources ainsi que votre niveau d'énergie et évitez de nombreux dangers pour continuer votre périple ! Sur les cartes numérisées des villes et des pays, retrouvez votre chemin pour remplir vos missions.

Gagnez de l'argent en occupant des emplois variés et en répondant à plus de 5000 questions quiz. "

- Jeu de société : le jeu du routard de Hasbro

Destiné aux enfants à partir de 10 ans

Description :

" Après avoir fait vos sacs à dos, vous allez partir pour un périple au bout du

monde. Vous allez vivre des situations palpitantes, des grands moments de découvertes et de frissons. Malgré des événements qui bouleverseront votre parcours, vous devrez rapporter des reportages, des achats et des aventures. C'est à vous de choisir votre rythme, de mener votre route car il n'y a pas de dé pour se déplacer. Vous payez selon le nombre de cases choisi pour avancer. Mais attention à votre budget sinon vous serez obligés de vendre certains objets ou de faire des petits boulots. Au pire (ou par stratégie) vous aurez toujours la possibilité de faire du stop ! Le temps d'une partie, l'aventurier c'est vous ! "

45.50€

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

Z. ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'HYDROGÈNE

AFH2

www.afh2.org

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- Première conférence européenne sur l'Hydrogène-Energie

Du 2 au 5 septembre 2003

AA. AGENCE FRANÇAISE D'INGÉNIEURIE TOURISTIQUE

AFIT

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- 8ème entretien de la montagne, 21
Septembre 2001 : atelier tourisme en
montagne.

- **Circulations douces : organiser les
déplacements dans les lieux touris-
tiques**, Guide de savoir faire, AFIT, Paris,
2001.

- **Carnet de route de la montagne** - De
l'écoute des clients à l'action marketing
- les voies à explorer - les techniques de
progression – 2000

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

AB. FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FNE

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **PDU et développement durable** :
guide méthodologique, Paris, 2003

- **Transports et changements clima-
tiques : un carrefour à haut risque**,
2004 : [http://www.rac-
f.org/article.php3?id_article=366](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=366)

- **Effet de serre et dérèglements clima-
tiques**, 2002 [http://www.rac-
f.org/article.php3?id_article=365](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=365)

- **Inventaire des initiatives et outils de
sensibilisation en matière de mobilité
durable** : Etude de cas dans les Alpes,
les Pyrénées, les Vosges et le Jura,
Grenoble, 2003.

- **Transport routier et pollution dans les
Alpes : Le cas particulier de la vallée
de Chamonix**

[http://www.fne.asso.fr/PA/air/doc/Dossier
r_vallee_chamonix.pdf](http://www.fne.asso.fr/PA/air/doc/Dossier_vallee_chamonix.pdf)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

AC. FICHES DE DOCUMENTS SUPPLÉMEN- TAIRES

Documents récoltés

I- LIVRES, LIVRETS, GUIDES, ARTICLES DE PRESSE

- **Eco-tourisme et déplacements**

Commune du Sappey en Chartreuse

Par EDF

Pour accéder aux sites touristiques de la
commune par des transports collectifs à
énergie propre.

Janvier 2002

- **Dossier Tram-Train : une nouvelle voie
pour la vallée de Chamonix**

Par Jean-Paul Trichet, Association pour

le Respect du Site du Mont Blanc

Février 2001

- **La mobilité en mouvement**

Par Dominique HARTMAN, Association
Transport et Environnement

Février 2002

www.ate.ch

- **INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE,**

- **Le bon air des Alpes** / The good alpine
air, La revue de géographie alpine /
Journal of alpine research, Bd. 93, N° 1,
03/2005

- **Tourisme et automobilisme : de la route
aux pistes**

N° 4, 2002

- **Politique des déplacements et du développement touristique**
N°1, 2002
- **Revue Aménagement et Montagne**
La métamorphose de Tignes
URBANET, février 2001
- **Les trains du ski : la mobilisation générale**
Revue : vie du Rail et des transports
- **Le tourisme doux : l'avenir des stations de sports d'hiver et d'été de Savoie**
Cas de 6 stations en Tarentaise
Juin 1997
- **Commissaire européen chargé de la Recherche : Moyens de transports alternatifs, le bus à hydrogène**
Pour la journée " en ville sans ma voiture "
- **Le projet européen PROVIDER : comment mobiliser sur la question des déplacements domicile-école ?**
Dossier de RAEE
- **Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud**
INRETS
Edition HARMATTAN, harmat@worldnet.fr
- **Villes d'enfants, villes d'avenir**
Publication de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne
- **"Léovélo", ou comment utiliser le vélo en complément des transports collectifs à Clermont- Ferrant**
- **Organisation et gestion des flux touristiques**
Revue de Géographie Alpine
N°1, 2002
- **Transport de personnes de proximité, la gamme électrique**
EDF
Edition 2002
- **Deux roues, navettes et véhicules de loisirs, la gamme électrique**
- Spécial collectivités et entreprises
EDF, 2001
- **Cahier d'Ariena, Nature et Environnement à l'école**
Trans...portez-vous bien !
Destiné aux enfants
- BRITTON E. & WORLD CARSHARE ASSOCIATES, Carsharing 200 : **sustainable transport's missing link** ,
Lancaster, Eco-logica,
www.ecoplan.org/carshare
COMMISSION EUROPEENNE,
Programme save, Toolbox, www.mobilitymanagement.be
- COMMISSION EUROPEENNE – DG ENVIRONNEMENT, **Villes d'enfants, villes d'avenir**, Communautés européennes, 2002
- DEPARTMENT FOR TRANSPORT, **Making travel plans work : lessons from UK**, research and case study summaries, London, Dft, August 2002, www.localtransport.dft.gov.uk/travelplans/index.htm
- EGG Peter, Investigation into studies, research results, best practice models and a concept for an EU project on the: **Mobility of Youth in Europe** Institut für Lehrerinnenbildung und Schulforschung, Univeristät Innsbruck, contact: mit@tirol.com , 2004.
- MOMENTUM and MOSAIC Consortia, **Mobility Management**, janvier 1999.
- NATURE CENTRE, **Un seule solution : nous déplacer autrement**, Orléans, NC, 2004.
- OBSERVATOIRE EUROPEEN DES BONNES PRATIQUES, **Penser les déplacements pour une ville durable**, contact : claire.canault@ville.angers.fr, Angers, janvier 2005.
- O'BRIEN Catherine and GILBERT Richard, **Kids on the move in Halton and Peel**, The Centre for Sustainable Transportation Report dated October 1, 2003.

- ORSINI, **Off-ramp – students leading students: reducing car-trips to secondary school**, European Conference on Mobility Management, 15 – 17 May 2002, Gent.
- NORER Olivier, **Valorisation du transport des touristes dans l'Espace Mont-Blanc à l'horizon 2005**, Observatoire Universitaire de la Mobilité – Université de Genève, 2002.
- Rafael Matos-Wasem, **Le tourisme lent contre le bruit et la fureur des vacances**, La Revue Durable, 11/2004
- PETIT Jérôme, **Politique des déplacements et développement touristique : contraintes et innovation dans les vallées touristiques alpine**, in La Revue de Géographie alpine : organisation et gestion des flux touristiques, tome 90, 2002.
- SES, **Impact des politiques de stationnement sur la mobilité locale**, Paris, 2004, www.equipement.gouv.fr/statistiques/analyses/etudes/bdcsom/somE146.pdf
- OFEFP, ADEME, BMLFUW, MA, EST, **Transport soutenable pour l'environnement de la région alpine**, Paris, OCDE, 1999.
- ZEL CETE DU SUD-OUEST, **Projet européen MobiServices – Notes de synthèse**, Toulouse, CETE du Sud Ouest, juin 2003, www.zelt-fr.org
- HOSEA Jaffe, **"Automobile, pétrole, impérialisme"**, Ed. Paragon (Lyon), 2005 - 84 p. - 7Euros
- RAFAEL MATOS-WASEM, **Can slow tourism bring new life to alpine regions?**, in K. Wermair & C. Mathis – The tourism and leisure industry, Shaping the future, The Haworth Hospitality press, 2004,
- "Mobilité et motilité. De l'intention à l'action". Cahier du Lasur, n°4, Lausanne, 2004.
- RESEAU TERRITORIAL, **Le vélo part en campagne**, Techni.Cités n° 85, 03/2005
- L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES EN EUROPE, L'observatoire édite périodiquement un **bulletin, Transports/Europe**, disponible en français et en anglais sur le site Internet du CNT : www.cnt.fr
- **Manger local**
Hélène Norberg-Hodge, Todd Merrifield, Steven Gorelick
Edition Ecosociété (Montréal) – 2005 –170 p. – 15 euros
Les trois premiers chapitres de cet ouvrage rappellent comment l'agriculture s'est récemment mondialisée, comment on assiste à la concentration des grandes monocultures et les conséquences que cela entraîne en terme d'écologie (gaspillage d'énergie, multiplication des transports, uniformisation de la nourriture, biodiversité en péril, pollution par les pesticides...). La suite de l'ouvrage montre comment une relocalisation de nos sources d'alimentation peut avoir de multiples bénéfices : manger proche c'est manger de meilleure qualité, c'est favoriser une économie locale et protéger l'emploi, c'est recréer du lien social, c'est assurer une sécurité alimentaire ici et là-bas. Mais pour cela, il nous faut être capable
- BORDESSOULE E., **Questions de géographie, les montagnes**, Ed. tu temps p. 190-197
- DAUMAS Jean, **Les records de la météo locale**, in Les affiches de Grenoble et du Dauphiné n°4202, vendredi 18 mars 2005.
- MOUNTAIN WILDERNESS SUISSE, **Ski de randonnée avec les transports en commun** : Chablais et Valais central, MW, Zurich, 2002.
- MOUNTAIN WILDERNESS SUISSE, **Taxi Alpin – Transport en voiture bus et car**, MW, Zurich, 2003.

de nous faire entendre face à des multinationales qui ont tout intérêt au contraire à ce que tout dépende d'elles. Ce livre contribue à élargir la prise de conscience à laquelle nous assistons aujourd'hui. (FV. Silence n°333- Mars 2006)

II- DÉPLIANTS, BROCHURES, TRACTS, AFFICHES,...

- **L'air et les transports**
Livret de l'ADTC

- **Brochure : Vélo Parc Gare**
- " A vélo, prenez la ville du bon côté ! "
- " Cyclistes, évitez les risques ! "

- **Tract : Vélo Parc Gare**

- **Fiche : "covoiturage : voyagez sympa et pas cher !"**

- **Carte des itinéraires cyclables dans l'agglomération grenobloise**
" Circulez, il y a tout à voir ! "
Par la METRO

- **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, Bougez autrement** – le guide de l'éco-mobilité, MEDD, publié à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité 2005.

- **ARPE, Guide de sensibilisation à l'environnement des stations de sports d'hivers pyrénéennes**, Toulouse, 2003

- **GROUPE PROSPECTIVE ET USAGE SOCIAUX DE L'AUTOMOBILE, Temps libre, loisirs, tourisme, quels impacts sur l'automobile et la mobilité ?**, Paris, DRAST, 31 janvier 2001.

- **IFEN, L'environnement en France** – partie dédiée au tourisme, La découverte, 2002.

III- MALLETTES PÉDAGOGIQUES, CÉDÉROM, VIDÉOS, JEUX

- **ECOMM**
<http://www.schoolway.it/Children%20to>

[%20schoolECOMM.htm](#)
ITER, Mobiter : un nouveau logiciel pour les centrales de mobilité locales, www.mobiter.iternet.org Toulouse, 2003.

- **PAYS D AIX, Apprenons à nous déplacer malin** : le PDU des jeunes, octobre 2004, www.pdu.agglo-paysdaix.fr

- **SMILE**, Portail des initiatives locales européennes en matière de mobilité durable, www.smile-europe.org

- **FREITZEITVERKEHR**, Présentation sur Internet du projet de recherche prioritaire sur la mobilité de loisirs du Ministère allemand de la formation et de la recherche BMBF: www.freizeitverkehr.de

- **GESELLSCHAFT FÜR ÖKOLOGISCHE FORSCHUNG E.V., Fonte des glaciers** www.gletscherarchiv.de
- **KLIMABÜNDNIS ÖSTERREICH:** www.klimabuendnis.at

- **MOBILTOUR, Informations sur des projets novateurs visant à modérer le trafic touristique en Suisse :** www.mobiltour.ch

- **ÖSTERREICHISCHER KLIMABEIRAT:** www.accc.gv.at

IV- MANIFESTATIONS, CONFÉRENCES

- **La traversée de la Drôme à vélo**
Destinée aux élèves de CM1 et CM2 dromois.

- **Le sommet des enfants des Alpes**
Par kids for the alps

- **Colloque sur la mobilité durable dans les grands espaces protégés, Waren,(D), 21/09/2005**

Ce colloque a permis d'apprécier les derniers développements en matière de mobilité durable, présentés par des intervenants suisses et allemands : études sociologiques et exemples pratiques de planification des transports dans le domaine du tourisme ont été

développés, comme par exemple les tensions entre mobilité touristique et protection de la nature au sein du parc national suisse.

Toutes les contributions à ce colloque sont disponibles sur :
www.bahn.de

- Séminaire « Les amis de la nature » pour la réalisation de la véloroute de l'amitié, 4 et 5/06/2004

Le dernier congrès des Amis de la Nature avait adopté la proposition de réalisation d'une véloroute qui traverserait les différents pays européens et mettrait en valeur les idéaux de l'association.

La mise en oeuvre de cette décision a conduit à l'organisation d'un séminaire qui s'est tenu les 4 et 5 juin au Pays-Bas et a permis de définir les grandes lignes de ce projet :

- la véloroute reliera les différents Paysages de l'année. En cela, elle consacre 20 années de travail de l'IAN. Elle devra également mettre en valeur les maisons des Amis de la nature à proximité.

L'itinéraire devra être accessible au plus grand nombre, mais des variantes plus sportives pourront être proposées. Il ne s'agit pas de « créer » une véloroute, mais d'utiliser au maximum les itinéraires cyclables existants, l'important étant d'attirer l'attention sur les aspects écologiques, culturels, sociaux des régions traversées et de promouvoir une autre forme de tourisme

- Une description sera réalisée et publiée sur Internet et dans les publications AN. Elle fera aussi l'objet d'un ouvrage dans des conditions à déterminer.

- L'itinéraire retenu, à définir de façon plus précise par chaque fédération, est sensiblement le suivant. En partant de Oost-Duinkerke (Belgique), dans le Paysage de l'année « L'ancienne Flandre », il permet de découvrir en France la région de Saint Omer et Cassel avant de franchir à nouveau la frontière franco-belge et de rejoindre la Meuse à Maastricht. En suivant la Meuse, il gagne la région Ardennes-Eiffel, traverse

le Palatinat et pénètre à nouveau en France entre Wissembourg et Strasbourg, pour à travers l'Alsace, rejoindre le Jura. Il pénètre ensuite en Suisse et relie, dans l'ordre le lac de Constance, le Lesachtal dans les Alpes, le NeusiedlerSee, la Bohême-Sumova, le pays de Lebus et le pays de l'Oder. Une réunion au printemps 2005 a permis de définir l'itinéraire de manière plus précise, un budget ainsi qu'un calendrier de réalisation.

http://www.troisv.amis-nature.org/article.php?id_article=59

- Colloque « Priorité aux transports publics », Berne

Partant du constat que le trafic en agglomération se trouve dans une impasse l'association transports et environnement (ATE) basée en Suisse a organisé ce colloque en janvier 2006 afin de contribuer au débat sur la mobilité douce par des rencontres de spécialistes et de politiciens. Il s'agit de poser les bonnes questions, mais également de proposer des solutions.

La position de l'ATE sur ce thème est la suivante :

1. La priorité doit être donnée aux transports publics, à la mobilité douce et à la mobilité combinée.

2. Le Parlement suisse doit, au moyen du fonds d'infrastructure, promouvoir une mobilité respectueuse de la santé et de l'environnement.

3. A elles seules, les infrastructures routières et ferroviaires ne suffisent pas. Pour qu'elles soient utilisées de manière optimale, une gestion de la mobilité est nécessaire.

Vous trouverez les actes du colloque sur internet :

http://www.ate.ch/default.cfm?frame-def=1&curr_navi=0311&curr_content=0311&curr_page=1

- Conférence à Ottawa

<http://www.cutaactu.ca/francais.asp?ID=416>

Deuxième partie :
Fiches par produits,
quelques exemples de mallettes
pédagogiques et de jeux

MALLETTE PÉDAGOGIQUE " UN DEGRÉ DE PLUS "

La mallette pédagogique sur le changement climatique

Par les Petits Débrouillards et l'ADEME

www.1ddp.org

www.lespetitsdebrouillards.org

Destinée aux enfants de – 7 ans.

Cette nouvelle mallette pédagogique sur le changement climatique a été conçue par Les Petits Débrouillards (association scientifique) avec le concours de l'ADEME. Elle permet la compréhension du phénomène de l'effet de serre par la découverte des concepts scientifiques sous-jacents, et propose des pistes pédagogiques pour agir ainsi que des points de vue actuels pour débattre.

Construite autour d'ateliers de recherche (expérimentations, posters illustrés, réflexions, débats...) et d'un jeu-plateau, la mallette aborde notamment les questions d'atmosphère et de rayonnements, les climats, les activités humaines et les gestes quotidiens...

Elle permet enfin une utilisation souple et différenciée selon les objectifs pédagogiques et le public. Enseignants et acteurs éducatifs apprécieront cet outil dans leur programme d'éducation à l'environnement.

La mallette est disponible au prix public de 129 euros.

Documents supplémentaires dans la partie " Annexes "

JEU DE L'ADTC

Entrevue avec une personne de l'ADTC

Destiné aux enfants

Règle du jeu :

La partie se déroule sur un plateau de jeu quadrillé.

Chaque joueur est munit d'un pion : voiture, vélo ou transport en commun. Chaque mode de déplacement détient son propre dé.

Au début de la partie chaque joueur tire une carte " parcours " pour connaître le trajet qu'il doit effectuer en avançant à l'aide du dé.

Les joueurs peuvent changer de moyens de locomotion dès qu'ils passent par une case " parking + relais ".

Chaque mode de déplacement présente des avantages et des inconvénients :

- la case rouge correspond à 2 cases pour la voiture,
- la case verte ne peut être empruntée que par le vélo,
- la case grise correspond à 3 cases pour la voiture et pour les transports en commun
- quand 2 joueurs ou plus choisissent la voiture, il y a des embouteillages.

Dès que les joueurs tombent sur une case grise, ils tirent une carte " événement " et exécutent les actions précisées sur la carte.

Ce jeu permet d'informer les enfants sur les modes de déplacements en ville : il existe différentes manières de se déplacer, le vélo peut aller aussi vite que la voiture...

Des variantes au jeu proposent l'utilisation de jetons accompagnants les cartes événement"

LE JEU SATIRIQUE DE LA FNAUT PAYS DE LA LOIRE

Etes-vous capable de devenir Abonné SNCF ?

www.chez.com/fnautpdd1/jeu1.html

Avant de choisir la solution ferroviaire pour vos trajets domicile-travail, nous vous proposons ce petit test afin de vous aider dans votre décision qui peut s'avérer lourde de conséquences. (Certains disent en effet ; "oh, de toute façon, je changerai de boulot dans quelques mois, alors, je paie mes billets plein pot et votre association...." et 10 ans après, ils font partie des piliers des abonnés de la ligne...).

QUESTION 1 : Au Mans, sur le quai A caniculaire, un TGV est à moitié plein. Sur le quai B, le TER, annoncé au départ avec un retard de 20 minutes, est bondé d'écoliers hurlants et s'amusant à ouvrir et fermer les portes intérieures avec une patience de métronome. Le TGV relie Angers en 36 minutes, le TER en plus d'une heure. Vous êtes l'heureux titulaire d'un "abonnement régional de travail" :

Réponse A : Vous montez dans le TGV en pensant : "vu la situation, le contrôleur aura pitié de moi !"

Réponse B : Vous lancez à qui veut l'entendre "privatisez la SNCF !"

Réponse C : Vous allez voir le chef de gare en levant le doigt pour avoir la parole et lui dites : "S'il te plaît, dessine-moi un TER climatisé".

Réponse D : Vous montez dans le TER et mettez vos boules "Quies". C'est l'heure de faire une bonne petite sieste !

QUESTION 2 : Vous êtes dans le TER, à l'arrêt dans une gare. Vous remarquez une traverse mal attachée sur la voie contiguë.

Réponse A : Vous vous dites : "à la SNCF, ils savent ce qu'ils font. D'ailleurs, en Picardie, ils construisent des gares TGV en rase campagne pour éviter les nuisances sonores aux riverains".

Réponse B : Vous ne remarquez pas la traverse mal attachée, ce n'est pas votre job.

Réponse C : vous descendez sur la voie et sortez le tube de colle Néoprène que vous avez toujours sur vous car vous êtes prévoyant.

Réponse D : cela fait 10 jours que vous envoyez un Mail quotidien à la SNCF pour signaler l'incident et attendez la réponse en vous disant qu'elle risque de bien vous faire rigoler, vu les antécédents. Certains cheminots au courant de votre démarche vous disent que "vous êtes contre la SNCF" (ah ?)

QUESTION 3 : Le TER est annulé sans raison ce matin en gare d'Angers pour le Mans (pas de grève, pas de neige, car on est en été) ; votre réaction ?

Réponse A : Mais où vont-ils chercher tout cela, sur ce site Web ?

Réponse B : je hurle un bon coup à voix basse et me précipite sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à Louis Gallois, président de la SNCF.

Réponse C : Vous faites démarrer l'autorail qui dort sur la voie de garage contiguë et lui faites cracher un nuage de fumée diesel bien noire juste sous le nez du chef de gare, pour lui montrer votre agacement.

Réponse D : vous réunissez tous les abonnés présents et montez, comme au rugby, dans le TGV, sans RESA et en première qui plus est. Le contrôleur se fera tout petit, face à l'insurrection.

QUESTION 4 : Vous disposez d'un abonnement régional de travail SNCF, interdisant l'accès aux TGV. Votre chef vous retient 5 minutes de trop en vous demandant si "ce n'est pas trop dur de venir d'Angers au Mans chaque jour en train". Du coup, vous arrivez à 18h11 à la gare du Mans, et le dernier TER pour Angers est parti il y a deux minutes. Que faites-vous ?

Réponse A : Vous vous payez un billet de TGV, plein tarif, à plus de 80 francs. En pensant que votre chef ne vous fera pas ce coup chaque jour.

Réponse B : Vous hurlez un bon coup à voix basse et vous précipitez sur une voiture de location en ayant la ferme intention d'envoyer la facture à François Fillon, président de Région Pays de la Loire, pour l'inciter à développer les TER sur cet axe qui doit lui être cher, vu qu'il est attaché électoralement à l'une des localités se situant sur la ligne.

Réponse C : Vous prenez le TER suivant, qui a pour terminus Sablé, à mi-chemin, et faites du stop ensuite pour rejoindre Angers

Réponse D : Vous avez un copain (une copine) au Mans qui peut vous héberger pour la nuit. Vous appelez votre doux et tendre (douce et tendre) à Angers pour lui annoncer que ce soir, vous restez au Mans et en profitez pour faire la fête. A l'autre bout du fil, vous entendez vos gamins (le chien, le poisson rouge) qui hurlent et font les 400 coups...

QUESTION 5 : Aujourd'hui, j'ai décidé de prendre le train, non pour me rendre d'Angers au Mans, mais d'Angers à Nantes (pour le travail - les loisirs - la famille, rayer la mention inutile). Je décide de prendre le TER pour m'y rendre.

Réponse A : Vous prenez un billet en première, plein tarif, puisque les autres abonnés habituels ne sont pas là et n'iront pas "jaser" sur vos revenus, surtout que l'un d'entre eux est inspecteur des impôts...

Réponse B : vu que je suis abonné sur Angers Le Mans, j'ai droit à des réductions sur Nantes et prends sans hésiter, au distributeur automatique, un billet "50 % de réduction" (Si vous choisissez cette réponse, arrêtez sur le champ ce test et achetez une vieille voiture pour vos trajets domicile-travail...)

Réponse C : comme je connais le conducteur du train, je monte à ses côtés, comme ça, pas de contrôleur et voyage "à l'œil" (votre livre de chevet, c'est "Candide" ?)

Réponse D : Vous empruntez le bébé d'une copine pour "lui faire respirer l'air marin de Nantes", "mais non mais non ça me fait un bien fou de m'occuper de ton gosse". Grâce à sa carte Enfant +, dernière trouvaille des commerciaux de la SNCF, il voyage gratis et vous à -50 %, et en règle. A l'arrivée à Nantes, vous confiez le bébé et le paquet de couches à votre frangine, qui a le malheur d'habiter là-bas.

QUESTION 6 : ça y est, les vacances arrivent. Vous décidez de prendre le train. Vous souhaitez faire un trajet Angers Longwy via Limoges, Aurillac et Millau et Chartres. Vous vous rendez au guichet pour vous renseigner sur les horaires et les tarifs :

Réponse A : après 30 minutes d'attente au guichet 3 et l'agent SNCF charmant mais stagiaire qui commence par vous répondre "pour les trajets internationaux, c'est à seulement à l'espace préparation au voyage", vous renoncez et prenez ce que vous propose le distributeur automatique. Du coup, vous rajoutez 3 passages par Paris à votre programme, car "c'est plus rapide comme ça".

Réponse B : Le guichet ferme sous votre nez. Vous hurlez et décidez de louer un break, car il faut bien ça pour y loger toutes vos rancœurs de l'année vis à vis de la SNCF.

Réponse C : vous partez simplement avec un plan du réseau SNCF, sans les horaires, en vous disant qu'en vacances on a le temps, et que sur toutes les lignes, il y a au moins un train le matin, le midi et le soir. (Malheureux ! Là, on interrompt le test pour vous supplier de nous envoyer au plus vite un Mail pour qu'on vous indique les lignes maudites sur lesquelles il ne circule qu'un train par jour !!!!!).

Réponse D : Avec deux gosses, pour aller d'Angers à St Raphaël, vous prenez la voiture, et voyagez tranquillement par des routes qui pourraient encore inspirer des chansons à Trenet (il a pris son dernier train depuis l'époque à laquelle a été créé ce test). Une fois arrivé, vous vous éclatez en famille dans un train à vapeur, qui met une heure pour faire 20 Kms ! Quel plaisir somptueux !

QUESTION 7 : C'est le début du mois de mars, bientôt le printemps, les zoziaux et les amours couchées dans le foin... Manifestement, comme vous, le conducteur du TER a la tête ailleurs. Du coup, il loupe la gare de Tiercé (Maine et Loire). C'est parti pour un bon petit retard, vu la tuile (le contrôleur est reparti à pied à la gare avec les voyageurs, car un train, ce n'est pas comme une voiture... la marche arrière, connaît pas !) Votre chef vous attend impérativement à 9 h 00. Comment réagissez-vous ?

Réponse A : Votre chef vient en train lui aussi, en prenant la ligne Château du Loir-le Mans. Comme c'est le printemps là-bas aussi, sans doute ... Vous continuez votre rêve...

Réponse B : Vous brandissez votre abonnement au conducteur en lançant "c'est un détournement de train, démarrez !"

Réponse C : Vous descendez sur la voie et faites du stop pour arrêter le TGV qui suit. (Mal joué, entre Angers et Le Mans, pas d'installation de contresens et une seule voie à Sablé sur Sarthe pour qu'un train puisse en doubler un autre. En cas de panne, la SNCF sait réagir de manière très simple : au-to-car-de-sub-sti-tu-tion).

Réponse D : Vous rigolez intérieurement "P... le c..., il a loupé la gare. Encore une blague de son chef (le vôtre est très blagueur) ; ils lui ont mis la feuille de route d'un TGV ! ... Bon, faudrait pas qu'ils recommencent ça tous les jours quand même.

Solutions :

Si vous avez une majorité de A : Vous êtes bien parti pour devenir un abonné modèle, fidèle, aimant sortir son chéquier une fois par mois pour faire un gros chèque à la seuneuceufeu.

Si vous avez une majorité de B : Attention ! Votre mauvais esprit risque de vous faire repérer par un agent seuneuceufeu "pas-commode-c'est-le-règlement". Vous risquez d'avoir à sortir votre chéquier et d'en user plus que de raison.

Si vous avez une majorité de C : Faites vos trajets domicile-travail en jogging. Cela vaut mieux pour vous. Vous seriez malheureux en prenant un abonnement SNCF. Si, si !

Si vous avez une majorité de D : Vous êtes abonnés SNCF depuis au moins 10 ans, vous ! Donnez nous vos tuyaux par Mail, on est preneurs !!!

Si ce test vous a plu et fait sourire (une bonne partie des questions est malheureusement inspirée de faits réels), merci de nous le faire savoir ! Autres faits réels de votre cru et suggestions

QUIZ DE L'ARENE

" Circulation douce et transports propres, pour une meilleure qualité de vie "

www.arenidf.com

	Circulation douce et transports propres Vrai ou Faux ?	Vrai	Faux
1	Le budget automobile moyen d'un francilien est d'environ 100F par jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	1/3 des déplacements de moins de 3 Kms se font en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	2% de trafic en moins permet de passer d'une circulation saturée à une circulation fluide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Il y a plus de 700km de pistes cyclables en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Il y a 1000 Kms d'itinéraires de promenades et de randonnées en Ile-de-France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Lors des épisodes de forte pollution on compte de 5 à 20% d'hospitalisations en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Une voiture mal réglée consomme 10% en plus et pollue 20% en plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	75% des voitures utilisées ont plus de 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Les rejets de plomb ont pratiquement disparu grâce à l'essence sans plomb introduite en 1986	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	L'aquazole est un carburant composé de 84% de gazole, 13% d'eau et 3% d'additifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réponse sur le site de l'ARENE

JEU " VOYAGE DE GONE "

Association Mille Feuilles APIEU
0477259806

Edition Moutard
<http://moutard.ec-lyon.fr>
edm@wanadoo.fr

Le " voyage de gone " est un jeu d'éducation aux déplacements urbains dans l'agglomération lyonnaise.

Il initie à l'usage des transports collectifs et des déplacements doux. Il développe la problématique des déplacements en ville dans tous ses aspects : saturation automobile, pollution de l'air, qualité de vie en ville.

Il informe sur les transports urbains du réseau TCL et sur les déplacements doux susceptibles d'être utilisés. Il permet de mieux connaître l'agglomération lyonnaise.

Une version grandeur nature, avec les enfants jouant les pions, a été mise en place en 2002. Le jeu de société est sorti au printemps 2003.

Document supplémentaire en dans le classeur

Mille Feuilles APIEU - 40120 Vieux-Bois - 0477259806 - Email: edm@wanadoo.fr

JEU GEANT " VOYAGES DE GONES "

L'objectif du jeu est de sensibiliser les déplacements urbains dans l'agglomération lyonnaise. Il s'agit d'un jeu de transport collectif et des déplacements doux. Il développe la problématique des déplacements en ville dans tous ses aspects : saturation automobile, pollution de l'air, qualité de vie en ville. Il informe sur les transports urbains du réseau TCL et sur les déplacements doux susceptibles d'être utilisés. Il permet de mieux connaître l'agglomération lyonnaise.

DESCRIPTION DU JEU :

- Le jeu est un jeu de transport collectif et des déplacements doux. Il développe la problématique des déplacements en ville dans tous ses aspects : saturation automobile, pollution de l'air, qualité de vie en ville. Il informe sur les transports urbains du réseau TCL et sur les déplacements doux susceptibles d'être utilisés. Il permet de mieux connaître l'agglomération lyonnaise.

DESCRIPTION DU JEU :

- Le jeu est un jeu de transport collectif et des déplacements doux. Il développe la problématique des déplacements en ville dans tous ses aspects : saturation automobile, pollution de l'air, qualité de vie en ville. Il informe sur les transports urbains du réseau TCL et sur les déplacements doux susceptibles d'être utilisés. Il permet de mieux connaître l'agglomération lyonnaise.

TARIFS - NOUS CONSULTER

LIVRET PÉDAGOGIQUE ALPINE AWARENESS

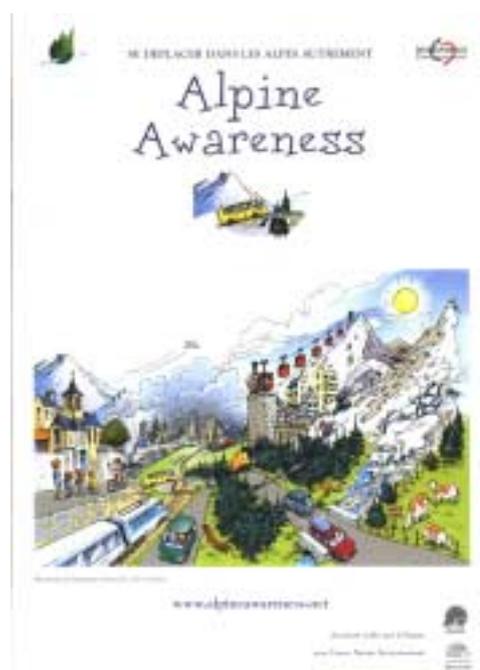
« Alpine Awareness », se déplacer dans les Alpes autrement.

Document de présentation du projet Alpine Awareness, réalisé par la FRAPNA Isère et financé par l'Europe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère.

Contenu : pages d'information et propositions d'activités ludiques sur la thématique des modes de transports et des conséquences sur la biodiversité et la qualité de l'air, sur l'augmentation de l'effet de serre.

Pistes de réflexions pour « se déplacer autrement ».

Disponible auprès de la FRAPNA Isère :
Maison de la nature et de l'environnement
5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
www.frapna.org



JEU DE MOBILITÉ - 7 FAMILLES

Pour un développement durable, choisissez le transport adapté !

A partir de 5 ans

2 à 6 joueurs

15 mn

Pics de pollution, couche d'ozone, embouteillages, sont les thèmes récurrents de l'actualité du transport. Le moyen choisi est-il le plus respectueux de l'environnement ? Mobilité douce, collective, individuelle ou publique, de loisirs, de marchandises et virtuelle (portable, GPS...) sont les sept familles de ce jeu.

Elles représentent l'ensemble des solutions à disposition pour éviter de causer des désagréments à notre planète et diminuer notre stress !

Deux niveaux de jeu, avec ou sans le Quiz

Imprimé en France sur du carton recyclé

Illustrations : Simon

Contenu : 42 cartes + une règle du jeu

Informations :

<http://www.arplay-editions.com/pages/frameset.htm>

Troisième partie :
Fiches par événements,
quelques exemples

CAMPAGNE NATIONALE DE LA FUBICY : "RESPECTEZ LES CYCLISTES !"

FUBICY : www.fubicy.org

ADTC: <http://perso.wanadoo.fr/adtc>

Article dans la revue : " ADTC Infos, se déplacer autrement " n°96, juin 2003

Action à Grenoble

La campagne " respectez les cyclistes ! " s'est déroulée du 21 au 31 Mars 2003 et avait pour objet les dépassements frôlant subis par les cyclistes urbains de la part des automobilistes.

L'ADTC a relayé cette campagne en posant une trentaine de panneaux spéciaux rouges à fond blanc de la FUBicy dans quelques rues de Grenoble : cours Bérriat, la rue d'Alembert, la rue Abbé Grégoire...

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 2 AU 8 JUIN 2003

www.ademe.fr (actualités)
www.environnement.gouv.fr
www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Destinée aux collectivités locales, aux associations, aux établissements publics, aux entreprises et citoyens

Cette semaine s'est déroulée dans toute la France du 2 au 8 juin 2003.

Cette opération, pilotée par le secrétaire d'Etat au développement durable, a pour vocation d'expliquer le développement durable au public.

En 2003, elle aura pour thème " le quotidien du citoyen durable ". Chacun doit prendre conscience des liens entre ses gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux, comme le changement climatique, la pauvreté dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles...

Des actions menées aux niveaux national et local sont regroupées durant la même période sous le parrainage du Secrétariat d'Etat au Développement Durable avec le label " Semaine du développement durable ".

En Aquitaine, le "Printemps de l'Environnement" et "1000 défis pour ma planète" s'intégreront dans cet événement national et se poursuivront jusqu'au 11 juin 2003.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ, DU 16 AU 22/09/05

www.ademe.fr

Nicolas PICHERAL : 0493957245

Par : le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, l'ADEME et le Comité de Promotion des Transports Publics (CPTP), avec le soutien du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer

Destinée à tous : élus et décideurs, grand public
La participation est accessible à tous.

Cette manifestation est la réunion de deux événements : " la Semaine européenne de la mobilité ", proposée depuis 2002 par la Commission européenne et " la Semaine du transport public ", proposée depuis 1994 par le Comité de promotion des transports publics.

Elle a pour objectif d'encourager les bonnes pratiques en matière de mobilité et de contribuer à la prise de conscience des impacts des déplacements sur l'environnement et la qualité de vie. La thématique proposée par la DG Environnement de la Commission européenne est " l'accessibilité ".

Le transport public, la marche à pied et le vélo forment la base des initiatives ; d'autres actions peuvent être initiées pendant la semaine et donner lieu à des opérations pérennes : l'intermodalité, les coulées vertes et voies réservées, les pédibus, le covoiturage, l'auto-partage, la livraison par des véhicules propres, les Plans de Déplacements d'Entreprise, l'accès à la ville et aux infrastructures, l'accès à l'information relative aux déplacements, mais aussi sur l'accessibilité des territoires aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, la " Semaine européenne de la mobilité et du transport public " s'inscrit dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées.

Cette semaine se clôturera le 22 septembre par la journée " En ville, sans ma voiture ! " que 80 % des Français connaissent et 93 % apprécient (source : IFOP pour l'ADEME, septembre 2002)

Déjà plus de 70 villes, agglomérations et structures intercommunales ont manifesté leur intérêt pour participer à l'édition 2003 de la " Semaine européenne de la mobilité et du transport public " et à la Journée " En ville, sans ma voiture ! "

Les organisateurs ont décidé d'accorder un délai supplémentaire pour les candidatures (date de remise initiale : le 20 juin 2003).

Les chartes d'engagement de la " Semaine européenne de la Mobilité et du Transport Public " et de " En ville, sans ma voiture ! " devront être retournées signées le 18 juillet 2003, au plus tard. Les dossiers techniques pourront parvenir courant août. Tous ces documents sont disponibles sur les sites Web des partenaires.

JOURNÉE INTERNATIONALE : " MARCHONS VERS L'ÉCOLE "

www.goforgreen.ca

www.vertlaction.ca

Ouvertes à toutes les écoles

En 2003, elle aura lieu le 8 octobre.

Cette opération organisée par une association canadienne, appelle les élèves, les parents, les personnels d'écoles à se rendre à l'école à pied pour différentes raisons :

- pour augmenter leur niveau d'activité physique,
- pour réduire l'engorgement des routes,
- pour améliorer la qualité de l'air,
- pour lutter contre les changements climatiques...

L'association remettra un prix national à l'école ayant le plus haut pourcentage de participation étudiante durant la journée, incluant la somme de 500\$.

Cette année, un nouveau prix sera remis, il s'agit d'un prix incluant un lot de 3 jeux environnementaux, une bannière et d'autres prix reliés au transport actif et sécuritaire.

Pour plus de renseignement, voir dans le classeur les brochures sur la journée internationale " Marchons vers l'école ".

PRIX " GUIDON D'OR " ET " VÉLO ROUILLÉ " 2003

Décernés par l'assemblée générale de la FUBICY à Dijon le 13 Avril 2003

www.fubicy.org
dijon@fubicy.org

A l'occasion de son congrès annuel, réuni à Dijon sur le thème " Villes cyclables, villes plus sûres ", la FUBicy, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, a décerné le 13 avril ses deux prix : le Guidon d'Or, et le Vieux Clou Rouillé.

Le Guidon d'Or 2003 est attribué à la " Traversée de la Drôme à Vélo " de l'Union Sportive Scolaire de l'Enseignement du Premier Degré.

La dixième édition rassemblera 950 élèves de 9 à 11 ans, avec leurs 300 accompagnateurs, pour des étapes d'une soixantaine de kilomètres.

Ce projet éducatif prépare les enfants, dès la rentrée scolaire, à la vie en collectivité et leur donne une formation à l'entretien du vélo et à sa conduite, dans le respect des règles de sécurité routière.

Une grande randonnée de découverte du patrimoine régional couronnera cette action en Juin 2003. Depuis la création de la " Traversée de la Drôme " en 1993, 6000 enfants ont parcouru au total 1 million et demi de kilomètres, sans accident notable, et ont pu acquérir une véritable " culture vélo ".

Le Vieux Clou Rouillé est attribué à la Préfecture de l'Isère, qui s'est pendant plusieurs mois opposée à d'importants travaux de remise en état des pistes cyclables sur les digues de l'Isère.

Cet itinéraire est très important : il permet aux cyclistes d'éviter une route nationale dangereuse, et est inscrit aux schémas directeurs de l'agglomération grenobloise et du département. Mais le revêtement est tellement défoncé par des racines ou des fondrières que plusieurs chutes, dont une mortelle, s'y sont produites. Au lieu de faciliter les travaux enfin programmés par le Conseil Général en automne 2002, la Préfecture s'est contentée de renforcer une signalisation " interdit à toute circulation ". Ce blocage est d'autant plus difficile à admettre que le Préfet, représentant l'Etat, aurait pu prendre des dispositions pour faciliter la sécurisation de cet itinéraire cyclable.

Autres nominés dans les 2 catégories

D'autres nominés ont retenu l'attention des associations de la FUBicy.

Parmi les candidats pour le Guidon d'Or, la FUBicy a particulièrement apprécié l'initiative de médecins du Centre Hospitalier Universitaire de Lille, qui préconisent de multiplier les aménagements cyclables pour lutter contre l'obésité des jeunes, une maladie dont le développement devient préoccupant.

La FUBicy est aussi très heureuse de saluer le candidat local, le " P'tit Tour à Vélo " de la Côte d'Or , et lui souhaite le même succès qu'à son homologue de la Drôme !

Signalons enfin la Communauté Urbaine de Bordeaux, classée seconde pour le " Vieux Clou Rouillé ", pour la deuxième année consécutive ! L'association Vélo-Cité Bordeaux lui reproche vivement de ne pas avoir pris en compte les cyclistes dans les aménagements jouxtant les nouvelles voies de tram, alors que ces travaux étaient l'occasion d'un véritable partage de la voirie.

Fédération française des Usagers de la Bicyclette
12 rue des Bouchers
67000 Strasbourg
Tél +33 (0) 3 88 75 71 90 - Fax +33 (0) 3 88 36 84 65
<http://www.fubicy.org/>

17ÈME CAMPAGNE NATIONALE D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS DES JEUNES

www.preventionroutiere.asso.fr

www.anateep.asso.fr

Destinée aux enfants

Le lancement de la campagne par la prévention routière et l'ANATEEP aura lieu du 15 au 22 octobre 2003.

Un document de 4 pages ainsi sera distribué tout au long de l'année scolaire.

Cette action est placée sous le haut patronage de :

- M. le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche,
- M. le Ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
- M. le Délégué interministériel à la sécurité routière.
- M. le Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Avec le soutien, la participation de : ADEIC, Assemblée des Départements de France, ANCE, APAJH, CEMEA, CNAFAL, CNT, CRS, DDEN, Entraide Universitaire, FCPE, FGTE/CFDT "union fédérale route", FNAUT, FNTV, FSU, GART, Gendarmerie Nationale, Indépendants-UNSA, JPA, les Francas, LFEEP, MAE, OCCE, les PEP, Police Nationale, Préfecture de Police de Paris, Prévention MAIF, Prévention Routière, SMI, SNES, SNUIPP, Syndicat des Enseignants, UNOSTRA, UNSA-Education.



JOURNÉE " EN VILLE SANS MA VOITURE "

Une journée qui s'inscrit dans un effort de reconquête de nos villes et de lutte contre la pollution de l'air

www.envillesansmavoiture.org

Ouvertes à toutes les villes désirant participer à l'action

Cette journée se déroule le 22 septembre, en général de 7h à 21h, et achève la semaine européenne de la mobilité et des transports publics

Elle se déroule dans de nombreuses villes européennes.

En 1998, par exemple, elle a eu lieu dans 35 villes de France, des villes de toutes tailles.

Une telle entreprise est née d'un constat : les Européens sont fortement préoccupés par la pollution et la mobilité urbaine.

En ville, beaucoup se plaignent d'une mauvaise qualité de vie : pollution de l'air, nuisances sonores, encombrements, etc.

C'est pourquoi la journée "En ville, sans ma voiture !" a pour objectif global de favoriser la prise de conscience collective quant à la nécessité d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé en milieu urbain. De fait, il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution atmosphérique ou contre le bruit mais aussi d'améliorer la qualité de vie en ville.

Une telle opération s'articule donc autour de trois types d'actions visant à :

- encourager l'usage des modes de transport et de déplacement alternatifs à la voiture particulière,
- sensibiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés à la mobilité durable en ville et sur les risques liés à la pollution,
- montrer la ville sous un autre jour grâce notamment à un trafic motorisé réduit au sein de périmètres réservés.

L'opération permet aux villes participantes de s'exprimer sur le sujet et de donner l'occasion aux citoyens de témoigner, par leur intérêt et leur implication, de leur soutien en faveur de mesures pour une plus grande qualité de vie en milieu urbain.

Ainsi, "En ville, sans ma voiture !" est un moment unique dans l'année où les élus municipaux peuvent tester in situ leurs politiques de transport.

Une campagne nationale d'information (affiches, numéro vert...) sur la journée "En ville, sans ma voiture ?" est organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Ce dernier a mis à la disposition des villes partenaires ses services afin de les assister sur les aspects techniques et pédagogiques de cette opération.

En outre, les villes mettent en œuvre tous les moyens de démocratie locale, d'information et de communication pour associer les habitants à cette opération.

ASSISES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.dedude.net
assises@cerdd.org

Les assises ont été organisées à l'initiative du Conseil Régional Nord Pas de Calais et avec le soutien de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Elles ont eu lieu du 25 au 28 juin 2003 à Lille

Accès au public sur réservation/invitation

Les Assises ont pour ambition de clarifier la situation et le concept de développement durable à partir d'une analyse des enjeux actuels (qui pour beaucoup d'entre eux présentent un caractère aigu de priorité). Mais il s'agit aussi de rendre le développement durable opérationnel, de favoriser le passage à l'acte.

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans ces Assises :

- Ouvrir le développement durable à tous. Il est nécessaire de sortir l'idée du développement durable des sphères " d'initiés ". Ses perspectives doivent être comprises, appliquées et enrichies par le plus grand nombre d'intervenants et gagner le cœur de tout citoyen.
- la mobilisation de toutes les catégories d'acteurs (élus, fonctionnaires, représentants du monde de l'entreprise, des médias, du secteur associatif, (...))

Des ateliers, forum et festivals, des circuits découvertes... sont également organisés.

Organisation des Assises :

- Le 4 juin 2003

Le programme des ateliers

Durant quatre jours, une cinquantaine d'ateliers vous permettront de découvrir, d'échanger et de construire collectivement un développement plus durable. Vous pouvez ici télécharger le programme complet de ces ateliers et vous y inscrire.

- Le 15 mai 2003

Gratuit, participatif et pluriel

Durable et Désirable

Partie intégrante des Assises, le festival Durable et Désirable a été pensé pour offrir à tous une porte d'entrée vers les thèmes et valeurs du développement durable. Au programme, du local, de l'international, des créations tout azimut, de la création vivante, participative, populaire... et gratuite.

L'espace public est transformé en un espace de fête et de découverte mêlant installations, performances, créations, spectacles de rue, concerts, cinéma en plein air, conte et village associatif.

- Le 3 mars 2003

Les partenaires des Assises

A l'initiative du Conseil régional Nord Pas de Calais, dans la suite des premières Assises nationales en Midi-Pyrénées, ces Assises se dérouleront sous le haut parrainage du Ministère de l'Écologie et du développement Durable et du Secrétariat d'État

Déroulement des Assises :

Mercredi 25 Juin : Etat d'urgence

Jeudi 26 juin : Les leviers du changement

Vendredi 27 juin : Le temps de l'action !

CONGRÈS ANNUEL DES VILLES CYCLABLES

Le Club des villes cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, regroupe aujourd'hui plus de 550 communes représentant 14 millions d'habitants. Il est devenu, au fil des ans, un acteur majeur en matière de politiques et de réalisations cyclables. Il participe à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement des zones 30 et des quartiers tranquilles et pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.

Le club des villes cyclables profite de ses congrès pour procéder à la promotion des solutions de mobilité alternative. Diverses activités sont proposées durant ces trois journées :

- Rencontre et échanges de bonnes pratiques et expériences
- Tables rondes sur des sujets d'actualité : l'obésité, ...
- Des ateliers conçus en fonction des préoccupations des aménageurs et décideurs : l'inter-modalité, la sécurité, ...
- Exposition des meilleurs produits

<http://www.villes-cyclables.org/2003b/news/2005/congres.htm>

Club des villes cyclables

33 rue du Faubourg Montmartre

75009 Paris

tél 01 56 03 92 14

fax 01 56 03 92 16 info@villes-cyclables.org

LA TRAVERSÉE DE LA DRÔME À VÉLO

www.ac-grenoble.fr

Action dans toute la Drôme

La Traversée de la Drôme à Vélo est une action scolaire qui concerne les classes de CM1 et CM2. Se déroulant du Mardi au Samedi, elle est l'aboutissement d'un travail pluri et transdisciplinaire d'une année.

Outre les apprentissages scolaires, elle est l'objet d'une synergie, en interne à l'école, entre parents, municipalités, enseignants et enfants. En externe, pour ce qui est de l'organisation générale de la semaine, ce sont l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'Education Nationale et le Conseil Général de la Drôme qui permettent sa réalisation.

Les partenaires de cette action sont le CDDP de la Drôme, l'Académie de Grenoble et France Bleu Drôme Ardèche.

SOMMET DES ENFANTS DES ALPES

www.kids-for-the-alps.net

Des enfants de tous les pays alpins se sont retrouvés du 11 au 14 juin 2003 à Innsbruck pour le premier Sommet des enfants des Alpes. Le thème de cet événement est " les souhaits des enfants pour l'avenir des Alpes ".

Innsbruck héberge depuis cette année le siège de la Convention alpine.

Les discussions portaient sur différents problèmes : la destruction de la nature dans les Alpes, la protection des animaux et des plantes, la pollution ou encore la correction des cours d'eau.

Le jeudi 12 juin, les enfants se sont réunis en groupes (suivant la langue maternelle) pendant la journée. Le vendredi 13 juin s'est déroulée l'assemblée générale, qui sera traduite simultanément en français, italien, allemand et slovène.

Pendant les pauses de midi et du soir, les enfants se retrouvaient tous ensemble.

Avant et après le sommet, un forum de discussion était installé sur le site www.kids-for-the-alps.net.

Les participants ont élaboré ensemble des revendications destinées aux hommes et aux femmes politiques ainsi qu'à d'autres personnes importantes qui ont un rôle à jouer dans l'avenir de l'Arc alpin.

Leurs revendications seront ensuite transmises à des politiques ou envoyées par la poste aux gouvernements des pays alpins.

Destiné aux enfants de 12 ans

Personnes de contact :

Christine RADLER, (allemand/anglais/français) WWF Autriche-Tirol,

Email: christine.radler@wwf.at, Tél. 0043/512/57 35 34/24

Anja MEYER, (allemand/italien/anglais/français) WWF Suisse, email: anja.meyer@wwf.ch,

Tél. 0041/1/297 23 16

FÊTE TRADITIONNELLE ANNUELLE DE LA TROBADA SUR LE MASSIF DU CANIGOU

Fête traditionnelle annuelle de la Trobada sur le massif du Canigou (Catalogne/France)

Les participants à la fête de la Trobada se rendent ainsi à nouveau sur le lieu à pied. Cette initiative fait partie du programme "Réintroduction de la traction animale dans les Pyrénées Catalanes – accessibilités nouvelles" du Syndicat Mixte Canigou Grand Site et devrait être reconduite voir amplifiée les années futures afin de retrouver le vrai sens de cette fête annuelle et traditionnelle. Français et Catalans font alors l'ascension du mont Canigou dans les Pyrénées pour s'y retrouver. Au fil des années ce rassemblement est devenu... motorisé. Sur l'initiative du Syndicat, en 2005 le week-end du 18 et 19 juin, pour la première fois la piste forestière de Balatg a été partiellement fermée à la circulation.

Objectif : limitation de l'accès des véhicules, redécouverte de la nature sans moyen motorisé y compris pour les handicapés. On utilise à cette occasion des ânes catalans et des fauteuils tout terrain.

Contact :
Syndicat Mixte Canigou Grand Site
Place de la République
Mairie Annexe
66500 PRADES
04 68 96 45 86



SLOWUP - LES JOURNÉES DÉCOUVERTES SANS VOITURES EN SUISSE

Les répondants nationaux de slowUp sont la fondation «La Suisse à vélo» et Suisse Tourisme. Ils coordonnent les slowUp existantes, assurent leur qualité et aident à lancer de nouvelles manifestations.

Les slowUp sont des journées découvertes pour tout un chacun. Dans une région d'intérêt touristique, la route principale est fermée aux véhicules à moteur et mise à disposition des cyclistes, patineuses et patineurs, marcheuses et marcheurs le temps d'une journée. Un programme culinaire, culturel et sportif varié invite à s'attarder le long du parcours.

slowUp est une marque protégée. La personne ou l'organisme qui désire organiser une slowUp doit présenter une requête accompagnée du descriptif de la manifestation au répondant national, et remplir certaines conditions garantissant la qualité de l'évènement.

www.slowup.ch



RALLYE SOLAIRE PHÉBUS PYRÉNÉES

En 2000, le premier Rallye a relié Mirepoix, Lavelanet et Toulouse ; en 2001 il est parti de Font Romeu, en 2002 de Mont-Louis, en 2004 de Puigcerda, en 2005 de Figueras et en 2006, il reliera Gérone à Toulouse.

Organisé conjointement par ENSEEIHT, Phébus Ariège, le CNRS et la Cité de l'espace, le Rallye solaire a pour but d'offrir au public une meilleure compréhension des enjeux et des immenses potentiels en énergie que représente pour nous le Soleil.

Phébus Ariège

6 rue Ploumail

09600 DUN

Tél : +33 (0)5.61.68.62.17 ou +33 (0)5.61.68.09.79

Fax : +33 (0)5.61.68.62.17

infoenergie09@aol.com ou phebusolis@aol.com

<http://www.phebus-ariege.org/>

<http://rallyesolaire.free.fr>

COVOITURAGE : UNE JOURNÉE D'ACTION DANS LE BAS-RHIN

Cette expérience s'inscrit dans une volonté à plus long terme de promouvoir le covoiturage, surtout dans les radiales d'accès à Strasbourg.

Description de l'initiative :

Le 13 novembre 1997 une journée d'action pour la pratique du covoiturage a été organisée dans le Bas-Rhin : " le Ruban Vert ".

En marge, le Conseil Général a ouvert un parking de regroupement pour le covoiturage à proximité d'un péage autoroutier.

Le trafic des voitures individuelles a baissé en moyenne de 2.6% avec une diminution de 5% sur la tranche horaire de 7h/9h.

Etat actuel :

Le conseil général du Bas-Rhin entend favoriser le covoiturage avec un programme d'aménagement de parkings de covoiturage à proximité des nœuds routiers importants.

Plusieurs actions ont été menées dans les grandes villes en 1999 : Aix-les-Bains, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Metz.

Sources :

Le covoiturage dans les déplacements pendulaires : Etat de l'art et stratégies d'intervention, mémoire d'IUP Aménagement et développement Territorial en 1999 par Emmanuelle Josnin.

VÉLO-BUS SCOLAIRE

L'association ADTC (Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise)

Après un galop d'essais en 2003, l'association poursuit son action de développement des vélos-bus : les enfants se rendent en groupes à vélo à l'école, selon un itinéraire défini, encadrés par des parents volontaires.

Un diagnostic est réalisé au cas par cas pour définir les itinéraires, l'accessibilité, les dangers potentiels et les aménagements à prévoir. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans l'accompagnement des vélos-bus et participent, dans ce cas, à l'élaboration des parcours. Ils suivent également une formation à vocation pédagogique dispensée par l'ADTC, car le but est autant d'assurer la sécurité des enfants, que de les rendre autonomes. Parrainés la première année par l'ADTC, les vélos-bus sont voués à devenir progressivement autonomes grâce à l'implication des parents d'élèves. Dans certaines écoles ceux-ci sont organisés eux-mêmes.

Etat actuel

A partir de cette rentrée 2005, une dizaine d'écoles primaires accueilleront tous les samedis matins jusqu'à Noël, les écoliers à vélo.

Depuis une dizaine d'années, ces expériences existent en France mais aussi en Belgique et en Angleterre.

Contact

ADTC

(Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise)

5 place Bir Hakeim

38000 GRENOBLE

TEL 04 76 63 80 55

Contact@adtc-grenoble.org

ALLONS AU TRAVAIL ET À L'ÉCOLE À VÉLO

Début juin de chaque année, pour la fête du vélo, l'ADTC (Association pour le Développement des Transports en commun, des voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise) organise les journées d'incitation à l'utilisation du vélo pour aller au travail ou à l'école à Grenoble. Entourée de montagnes, cette ville ressent particulièrement les méfaits de la circulation automobile. 4 actions types :

- animations ciblées
- challenge vélo inter-entreprises
- table ronde thématique
- challenge vélo inter-écoles

Cet événement s'adresse à deux publics distincts, dans une même réflexion sur les déplacements :

- 1- Les salariés et leurs employeurs pour les trajets quotidiens entre le domicile et le travail
- 2- Les enfants et leurs parents pour les trajets entre le domicile et l'école

www.adtc-grenoble.org

VÉLO ÉCOLE ENFANT ADULTE

Le CADR 67 (Comité d'Action Deux Roues) en partenariat avec le Centre socio-culturel de la Montagne Verte propose une Vélo-Ecole.

Des cours de vélo sont proposés régulièrement aux adultes qui ne se sentent pas à l'aise sur un vélo ou qui n'ont jamais eu l'occasion de pédaler.

La formation se déroule en cinq étapes : la première est axée sur la maîtrise de l'équilibre, du freinage, de la ligne droite et des virages ; la deuxième permet d'acquérir les réflexes nécessaires à la sécurité. A la troisième étape, les participants circulent sur des itinéraires cyclables protégés ; la quatrième étape aborde la théorie avec élément du code, explications sur les aménagements urbains pour cycliste et informations sur la mécanique du vélo (comment effectuer de petites réparations...). Enfin la cinquième et dernière étape se fait en circulation en milieu ouvert. Les participants apprennent à s'insérer dans le trafic et à réagir au comportement des autres usagers. Chaque étape se déroule au rythme du participant.

Contact

CADR 67

Le Comité d'Action Deux Roues 67 (Bas-Rhin)

12 rue des Bouchers

67 000 STRASBOURG

TEL 03 88 75 17 50

Site internet : www.fubicy.org

Contact : cadr67@fubicy.org

Contact initiative : Chantal Krafft au 03 88 30 14 77

Mail : ph.krafft@libertysurf.fr



**Commission Internationale pour la
Protection des Alpes**

5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
04 76 48 17 46
cipra-france@wanadoo.fr
www.cipra.org



France Nature Environnement

6, rue Dupanloup
45000 ORLEANS
02 38 62 44 48
information@fne.asso.fr
www.fne.asso.fr



Mountain Wilderness

5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
04 76 01 89 08
france@mountainwilderness.org
www.france.mountainwilderness.org